C/110/4

Original : anglais
12 juin 2019

CONSEIL

Cent dixième session

RAPPORT ANNUEL 2018

NOTE

La mention d’entreprises et de produits commerciaux n’implique pas que ces entreprises et produits sont agréés ou recommandés par l’OIM, de préférence à d’autres, de nature similaire, qui ne sont pas mentionnés.

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES iv

AVANT-PROPOS v

STRUCTURE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT 1

PRINCIPE 1 : ADHÉSION AUX NORMES INTERNATIONALES ET GARANTIE DES DROITS DES MIGRANTS 1
- Aider les États à adhérer aux normes internationales 1
- Action fondée sur des principes en interne 2
  - Principes relatifs à l'action humanitaire 2
  - Sexospécificités 3
  - Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles 4
  - Responsabilité à l'égard des populations touchées 5

PRINCIPE 2 : ÉLÉMENTS FACTUELS ET APPROCHE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT 6
- Renforcer la production et l'analyse de données et d'éléments factuels sur la migration 6
- Approche de la migration associant l'ensemble du gouvernement 8
  - Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières 8
  - Programme de développement durable à l'horizon 2030 9
  - Intégrer la migration dans les politiques de développement et autres politiques sectorielles 9
  - Renforcer la capacité des gouvernements à formuler des politiques de migration avisées 10

PRINCIPE 3 : PARTENARIATS 10
- Partenariats mondiaux sur la migration 10
  - Forum mondial sur la migration et le développement 11
  - Dialogue international sur la migration 11
- Soutien apporté par l'OIM aux mécanismes consultatifs étatiques sur la migration 12
- Partenariats régionaux et interrégionaux sur la migration 13
  - Mécanismes consultatifs interétatiques régionaux et interrégionaux sur la migration 13
- Organisations intergouvernementales 14
  - Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement 15
  - Coopération avec les Nations Unies 15
- Gouvernements nationaux et locaux 16
- Société civile 17
- Secteur privé et innovation 19
- Partenariats avec les diasporas et les communautés transnationales 20

OBJECTIF 1 : BIEN-ÊTRE SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ET DE LA SOCIÉTÉ 21
- Une mobilité de la main-d'œuvre sûre et régulière 21
- Promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants 21

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Améliorer le bien-être financier et économique des migrants et des membres de leur famille 22
Lutter contre la traite d'êtres humains, l'exploitation et les mauvais traitements à l'encontre des migrants 23
Migration et santé 25
Migration, environnement et changement climatique 26
Réintégration 27

OBJECTIF 2 : DIMENSION DES CRISES SE RAPPORTANT À LA MOBILITÉ 28
Préparation en cas de crise 29
Réponses aux crises 30
Santé 33
Lutte contre la traite d'êtres humains 33
Mise en œuvre des lignes directrices MICIC 34
Transition, redressement et stabilisation 34
Biens fonciers et immobiliers et réparations 36
Réinstallation et gestion des mouvements 37

OBJECTIF 3 : DES MIGRATIONS SÛRES, ORDONNÉES ET DIGNES 38
Migrations sûres et régulières et facilitation des visas 38
Gestion des frontières et de l'identité 38
Évaluation sanitaire et assistance sanitaire durant le voyage 39
Retour volontaire assisté 40

EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE : RÉALISATIONS MARQUANTES EN 2018 41
L'OIM est fondée sur des principes 41
Politique de l'OIM relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019 41
Normes de conduite 42
Transparence et responsabilité 42
Durabilité environnementale 43
Protection des données 44
L'OIM est déterminée 44
Gestion axée sur les résultats 44
Participation de l'OIM au PD20 44
Communication externe et opinion publique 45
Suivi et évaluation 46
L'OIM est préparée 48
Gestion des connaissances 48
Gestion des risques 48
Données financières 49
Achats et efficacité de la chaîne d'approvisionnement 50

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Privilèges et immunités **51**
États Membres et observateurs **51**
Soutien régional aux fins d'une fourniture de services optimale **51**
Bâtiment du Siège de l'OIM **53**
Ressources humaines **53**
Technologies de l'information **56**

ANNEXES (en anglais seulement)

Annex I **Statistics relating to IOM staff**
Annex II **General Service staff worldwide by nationality, grade and sex**
Annex III **Professional staff by nationality, grade and sex**
Annex IV **Number of Member State and non-member State nationalities represented among staff in the Professional category**

ACRONYMES

CCCM	Coordination et gestion des camps
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COCM	Cadre opérationnel en cas de crise migratoire
CREST	Responsabilité des sociétés concernant l'élimination de l'esclavage et de la traite
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMMD	Forum mondial sur la migration et le développement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent interorganisations
IDM	Dialogue international sur la migration
IGM	Indicateurs de gouvernance des migrations
IITA	Initiative internationale pour la transparence de l'aide
IRIS	Système IRIS d'intégrité du recrutement international
MiGOF	Cadre de gouvernance des migrations
MSD	Matrice de suivi des déplacements
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRIMA	Système PRIMA d'information et de gestion des projets
PSEA	Protection contre l'exploitation et les violences sexuelles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSMS	Système de gestion de la sécurité des Nations Unies
WASH	Eau, assainissement et hygiène

AVANT-PROPOS

Les activités présentées dans ce Rapport annuel 2018 témoignent du vaste rayon d'action de l'OIM et du savoir-faire de ses 12 000 membres du personnel dans le monde.

En 2018, l'importance des activités menées par le personnel de l'Organisation a été confirmée par l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières par 152 États du monde entier. Les objectifs énoncés dans cet instrument soulignent la place grandissante qu'occupe la migration parmi les préoccupations politiques d'un grand nombre de nos États Membres, et reflètent le caractère transversal de l'action de l'OIM – qui touche, entre autres, aux questions relatives à l'environnement, au travail, à la santé et à la sécurité.

Cependant, avant même l'adoption du Pacte mondial, l'OIM s'employait déjà activement à aider les gouvernements à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, notamment, à intégrer la migration dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, nouveaux ou existants. En effet, en 2018, elle a évalué les capacités de gestion des migrations de seize pays à l'aide des indicateurs de gouvernance des migrations.

Tout au long de l'année, l'OIM a continué d'être un acteur clé dans les interventions d'urgence, voire a renforcé son rôle à cet égard puisque ses programmes de crise ont bénéficié à plus de 30 millions de personnes dans plus de 100 pays. Elle a activé ou maintenu son mécanisme interne de niveau 3 dans six situations d'urgence − deux décrétées à l'échelle du système, en République arabe syrienne et au Yémen, et quatre décrétées à l'échelle institutionnelle, au Bangladesh, en Iraq, en Libye et au Nigéria.

Conformément au rôle qui revient à l'OIM au sein du système des Nations Unies, le personnel de l'Organisation a contribué au plan d'action mondial de l'OMS sur la promotion de la santé des réfugiés et des migrants – dont le coup d'envoi a été donné à la Soixante-douzième Assemblée mondiale de la Santé. Par ailleurs, le Partenariat mondial sur les compétences a été lancé en coopération, entre autres, avec l'OIT et l'UNESCO. En Amérique du Sud, l'Organisation a établi et dirigé, conjointement avec le HCR, la Plateforme régionale de coordination interinstitutions pour les réfugiés et les migrants du Venezuela, à la demande du Secrétaire général des Nations Unies.

Ces partenariats témoignent de l'extraordinaire capacité opérationnelle de l'OIM, qui fournit un soutien et des services aux migrants et aux populations vulnérables partout dans le monde. En 2018, le total combiné des produits de l'Organisation, comprenant les contributions assignées, les contributions volontaires et les autres revenus, a augmenté de 15 % par rapport à 2017 pour atteindre 1,87 milliard de dollars É.-U..

Alors que nous engageons un nouveau processus de planification stratégique pour renforcer l'Organisation, le Rapport annuel 2018 nous rappelle que l'OIM a les moyens de susciter des changements et d'avoir un impact positif sur le terrain, même si les contributions assignées des États Membres représentent moins de 3 % des produits combinés. Grâce à votre soutien, l'OIM pourra créer plus de valeur encore et accroître son impact à l'avenir.

António Vitorino
Directeur général

STRUCTURE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT

1. À l'instar du rapport précédent, le Rapport annuel 2018 regroupe les activités de l'Organisation selon les trois principes et les trois objectifs du Cadre de gouvernance des migrations (MiGOF) et du cadre de résultats correspondant. Les informations fournies sont, là encore, fondées sur les résultats du questionnaire institutionnel annuel. Cette structure de présentation permet à l'Organisation de présenter les résultats obtenus sur le terrain pendant l'année écoulée ainsi que leur articulation avec les processus et structures d'appui.

PRINCIPE 1 : ADHÉSION AUX NORMES INTERNATIONALES ET GARANTIE DES DROITS DES MIGRANTS

Aider les États à adhérer aux normes internationales

2. L'OIM considère qu'une bonne gouvernance des migrations passe par l'application du droit international, y compris le droit des droits de l'homme, ce qui est énoncé au Principe 1 du Cadre de gouvernance des migrations. En 2018, 79 % des bureaux de l'OIM ont mis en œuvre des projets visant à aider les États à adhérer aux normes internationales ou à assurer une bonne gouvernance. La plupart de ces projets ont associé plusieurs ministères et parties prenantes. Les ministères qui ont le plus souvent bénéficié des activités des projets sont ceux chargés de l'immigration ou de la migration.

3. Soixante-douze pour cent des bureaux de l'OIM ont fourni aux gouvernements des conseils pour élaborer et/ou revoir des lois ou des politiques conformément aux normes internationales. À cette fin, ils ont évalué le degré de conformité (35 bureaux), fourni un soutien technique visant à améliorer la conformité (56 bureaux) ou consulté des acteurs compétents au sujet de la mise en œuvre des normes internationales (74 bureaux). En Albanie, en Égypte et au Kenya, par exemple, l'OIM a contribué à l'élaboration et à l'examen de lois et de politiques nationales en matière de migration, de manière à ce qu'elles soient conformes aux normes internationales et à ce que celles-ci soient dûment mises en œuvre.

4. En outre, 76 % des bureaux ont animé des ateliers sur les normes internationales à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux. Au Cambodge, par exemple, l'OIM a organisé et facilité, en coordination avec le Gouvernement, des ateliers sur la traite d'êtres humains et la gestion des dossiers axés plus particulièrement sur la protection et les droits. En Jordanie, elle a formé des gardes frontière de première ligne aux normes internationales et aux droits de l'homme, afin qu'ils puissent faire face aux problèmes de protection dans le contexte des mouvements massifs de réfugiés et de migrants potentiellement vulnérables.

5. Pour ce qui est de l'action menée auprès des gouvernements, de la société civile et du secteur privé, les bureaux de l'OIM ont privilégié les activités dans le domaine de la traite d'êtres humains, des droits des travailleurs migrants, du trafic illicite de migrants et de la protection des enfants et/ou des familles.

6. Quatre-vingt-cinq bureaux ont signalé avoir utilisé le manuel de l'OIM intitulé *Rights-based approach to programming*, et 105 bureaux ont intégré les principes correspondants dans leurs programmes, à savoir la participation des diverses parties prenantes, notamment des bénéficiaires (95 bureaux), l'absence de discrimination (92 bureaux), la responsabilité (86 bureaux) et la transparence (85 bureaux).

Action fondée sur des principes en interne

7. L'OIM est déterminée à adhérer aux normes internationales également dans le cadre de son action. Il s'agit là d'un pilier de l'efficacité organisationnelle. Elle se conforme à une série de principes fondés sur les droits de l'homme et centrés sur les migrants, qui sous-tendent toutes les interventions et toutes les valeurs de son personnel. À cet égard, elle a adopté plusieurs politiques qui ont débouché sur les résultats suivants.

Principes relatifs à l'action humanitaire

8. L'action humanitaire fondée sur des principes est un engagement qui concerne toute l'Organisation. La Politique humanitaire de l'OIM (document C/106/CRP/20) et les cadres et documents d'orientation opérationnels connexes offrent la garantie que la réponse de l'Organisation aux crises humanitaires est régie par des principes humanitaires, des règles et des normes professionnelles. Les principes humanitaires fondamentaux que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance facilitent et préservent l'accès en toute sécurité aux personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire, et permettent de faire face aux dilemmes humanitaires, de renforcer les programmes de protection et de gérer l'incertitude et le risque dans des environnements opérationnels difficiles et instables.

9. En 2018, afin d'honorer ses engagements humanitaires et de fournir en toute sécurité une aide efficace et responsable dans les situations de crise contemporaines, l'OIM a démarré une collaboration institutionnelle avec l'International Association of Professionals in Humanitarian Assistance and Protection. Au titre d'une initiative pluriannuelle de renforcement des capacités, le personnel de l'OIM a commencé à se préparer en vue d'obtenir des certifications générales et spécialisées dans le domaine humanitaire, délivrées au titre du programme d'accréditation de l'Association fondé sur la pratique. Quarante membres du personnel de l'OIM ont obtenu une ou plusieurs certifications au titre de ce programme en 2018, et tous ont reçu un badge numérique où figurent toutes leurs références et certifications. Par ailleurs, des sessions consacrées à l'action humanitaire fondée sur des principes et à la politique humanitaire institutionnelle de l'OIM ainsi qu'à ses directives opérationnelles ont été intégrées dans une formation ciblée sur les interventions d'urgence et dans la formation destinée aux chefs de mission de l'Organisation. Des outils pédagogiques dans plusieurs langues ont été téléchargés dans I-Learn, le système institutionnel de gestion de l'apprentissage.

10. Consciente de la nécessité d'appliquer une approche de la protection fondée sur des principes dans ses interventions en cas de crise, l'Organisation a investi dans des documents d'orientation internes additionnels et dans de nouvelles initiatives de formation qui s'inscrivent dans le droit fil de son attachement et de son adhésion à la Déclaration du IASC sur la place centrale de la protection dans l'action humanitaire, telle qu'elle est définie dans la Politique du IASC sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire.

11. Dans le cadre de ses consultations humanitaires annuelles et de sa collaboration continue avec des ONG opérationnelles dans le monde entier, l'OIM a, en 2018, continué d'investir dans des partenariats humanitaires fondés sur des principes qui visent à développer les complémentarités et les synergies aux fins de réponses plus efficaces.

12. L'action humanitaire fondée sur des principes revêt une importance fondamentale pour s'attaquer aux défis d'une bonne fourniture de l'aide dans des situations complexes sous l'angle de la sécurité, où les difficultés d'accès rencontrées par les acteurs humanitaires, y compris les attaques ciblant des biens et des travailleurs humanitaires, peuvent entraver l'acheminement d'une aide vitale aux personnes qui en ont le plus besoin. Témoignant de la détermination de l'Organisation à assurer

un accès humanitaire, 75 bureaux répondant à des besoins humanitaires dans des situations complexes sous l'angle de la sécurité ont indiqué que les Principes relatifs à l'action humanitaire de l'OIM avaient orienté leurs stratégies et leurs décisions, par exemple lors de discussions avec des donateurs appliquant des restrictions géographiques à la fourniture de l'aide (en raison de lois antiterroristes, etc.), ou pour fixer des priorités de manière transparente et rallier l'adhésion de toutes les parties intéressées. En 2018, l'OIM a, en outre, promu le respect des principes humanitaires dans de tels contextes, par exemple en Afghanistan, en Iraq, en Libye, au Nigéria et au Yémen. Des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été menées, entre autres avec des interlocuteurs gouvernementaux et des partenaires d'exécution.

Sexospécificités

13. Cent quarante-quatre bureaux ont signalé avoir intégré des aspects relatifs à l'égalité des sexes dans leurs projets en 2018. En outre, 6 bureaux ont déclaré avoir mis en œuvre un projet qui avait pour objectif principal l'égalité des sexes, tandis que 10 bureaux ont précisé que cette question avait constitué une composante cible d'un projet.

14. Plusieurs bureaux ont promu la participation des femmes à l'application des lois, à la gestion des frontières et à la consolidation de la paix, notamment en Afghanistan, au Bélarus, au Libéria, au Niger, au Tadjikistan et au Viet Nam. En Iraq, des fonctionnaires de police des deux sexes ont été formés à la prise en considération des sexospécificités dans l'exercice de leurs fonctions et, en Somalie, la sensibilisation aux sexospécificités est inscrite dans le programme national concernant les combattants démobilisés.

15. Plus de 60 bureaux ont signalé avoir contribué à la prévention et/ou à la lutte contre la violence sexiste. En République démocratique du Congo, l'OIM a institué des mécanismes communautaires de résolution des conflits opérant en collaboration avec des entités judiciaires, ainsi que des centres mobiles de consultation juridique dans des zones difficiles d'accès, qui ont facilité l'accès à la justice de survivants de violences sexistes. En Bulgarie et en République démocratique du Congo, des équipes de protection mobiles ont permis d'améliorer l'identification des cas de violence sexiste et l'orientation des survivants vers des services médicaux appropriés.

16. Certains bureaux ont également contribué à une augmentation de la fréquentation scolaire des filles. En Jordanie, un transport scolaire a été assuré pour les enfants du camp de réfugiés d'Azraq, tandis qu'au Soudan du Sud, des kits d'hygiène féminine ont été fournis aux filles d'âge scolaire dans plus de six endroits du pays.

17. D'autres bureaux, notamment en Autriche, en Bulgarie et en Croatie, ont abordé des questions relatives à l'égalité des sexes dans le cadre de formations consacrées aux compétences interculturelles à l'intention de fonctionnaires compétents, tels que ceux chargés de l'asile, et dans les cours d'orientation donnés aux migrants bénéficiaires d'une aide à la réinstallation.

18. En 2018, au moins un coordonnateur pour les questions de sexospécificité avait été désigné dans environ 85 % des bureaux régionaux et de pays de l'Organisation. Les bureaux continuent, en outre, d'être systématiquement soutenus par le Siège qui, durant l'année considérée, a élaboré et diffusé des documents directeurs sur la prise en considération des questions de sexospécificité dans les évaluations et organisé des sessions de formation en présentiel et en ligne sur cette question.

19. Certains bureaux avaient, par ailleurs, lancé des initiatives de recherche sur les questions de sexospécificité, afin de contribuer à la base de données factuelles et de promouvoir ainsi des interventions fondées sur des études. En Chine, des travaux de recherche ont été menés sur les femmes migrantes travaillant comme domestiques dans le pays. Au Kazakhstan, une étude a été

conduite sur les besoins et les droits des femmes et des filles touchées par la migration. En outre, un projet de recherche dans les États fédérés de Micronésie s'est intéressé aux effets des catastrophes naturelles sur la santé et la sécurité des femmes et des filles, une question insuffisamment étudiée sur laquelle les données sont peu nombreuses.

Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

20. L'OIM applique une politique de tolérance zéro envers l'exploitation et les abus sexuels (PSEA). La mise en œuvre de ce concept suppose que tout le personnel de l'Organisation dans le monde sache ce qu'est un comportement approprié, ce que signifie la PSEA, et comment signaler les allégations de manquement. La tolérance zéro exige impérativement la mise en œuvre d'un programme de formation proactif, répété et s'inscrivant dans la durée. C'est pourquoi cette politique a été portée à la connaissance du personnel à plusieurs reprises. Une session de sensibilisation à la PSEA est comprise dans le programme d'accueil de l'OIM, et l'ensemble du personnel doit suivre le cours de déontologie en ligne intitulé « Les valeurs que nous partageons », dont un module porte sur l'exploitation et les atteintes sexuelles. À la fin de 2018, 13 634 membres et non-membres du personnel avaient suivi cette formation depuis son lancement, en 2017.

21. Pour se conformer aux exigences en matière de responsabilité et de transparence et faire en sorte que l'OIM reste à la tête de la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, une nouvelle impulsion a été donnée au premier semestre de 2018 aux travaux de l'équipe spéciale du Siège chargée de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Cette équipe spéciale est une enceinte de collaboration interdépartementale dans le domaine de la PSEA, qui permet de renforcer les engagements pris en la matière et de les mettre en œuvre à tous les niveaux de l'Organisation.

22. Par ailleurs, il incombe aux chefs de mission de l'OIM de veiller à ce que des sessions de formation à la PSEA soient régulièrement organisées dans leurs bureaux. En conséquence, 4 827 membres du personnel de l'OIM ont bénéficié d'une formation en présentiel à la PSEA en 2018.

Nombre de membres du personnel ayant bénéficié d'une formation en présentiel à la PSEA

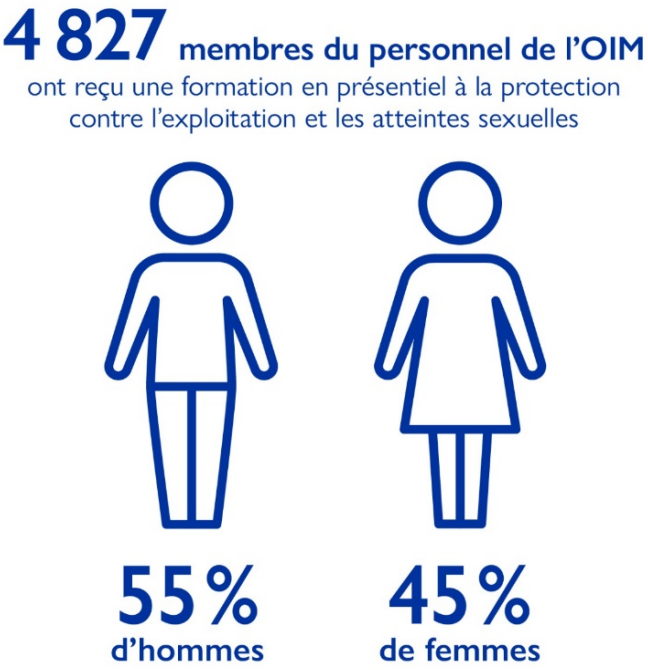

23. En juillet 2018, après que le Directeur général de l'époque se fut démis de son rôle de défenseur de la PSEA du IASC, la Directrice exécutive de l'UNICEF est devenue la défenseuse de la protection contre l'exploitation, les atteintes et le harcèlement sexuels du IASC. Depuis, l'OIM est restée à la tête des efforts mondiaux visant à faire avancer les initiatives interorganisations en matière de PSEA et a continué de contribuer à l'institutionnalisation et au renforcement de la direction et de la coordination interorganisations dans ce domaine. Elle est restée un membre actif de l'équipe spéciale du IASC chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et a poursuivi ses activités de liaison entre le IASC et le groupe de travail des Nations Unies sur la PSEA, préconisant l'harmonisation des protocoles et principes directeurs relatifs aux responsabilités en matière de PSEA de ces deux entités.

24. L'OIM a continué de s'acquitter de sa mission, unique en son genre, en fournissant sur demande aux réseaux PSEA sur place et aux équipes de pays pour l'action humanitaire/équipes de pays des Nations Unies une assistance technique pour la mise en œuvre d'activités collectives en matière de PSEA. En 2018, elle a apporté une assistance technique sur mesure à 26 équipes sur place en vue d'établir et de mettre en œuvre des structures collectives de PSEA, telles que des mécanismes communautaires de plainte interorganisations.

25. L'Organisation a, par ailleurs, élaboré et assuré trois sessions régionales de formation de formateurs pour l'Afrique de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que pour l'Afrique centrale et de l'Ouest. Ces formations visaient à donner aux coprésidents et aux coordonnateurs du réseau PSEA les moyens de mettre en œuvre des activités collectives en la matière.

26. Le nombre d'activités de PSEA menées par les bureaux de pays a augmenté en 2018. Quarante-huit bureaux faisaient partie d'un réseau ou d'une équipe spéciale s'occupant de PSEA en 2018, contre 33 en 2017. L'OIM a coprésidé le réseau PSEA sur place dans sept pays (Brésil, Chili, Djibouti, Norvège, Philippines, Sierra Leone et Somalie), contre cinq en 2017. Des bureaux de pays de l'OIM ont également répondu aux demandes de soutien technique en matière de PSEA adressées par l'équipe de pays pour l'action humanitaire ou l'équipe de pays des Nations Unies dans 13 pays. En outre, 41 bureaux de pays ont déclaré avoir participé à un mécanisme interorganisations de plainte ou de retour d'informations, contre 26 en 2017.

Responsabilité à l'égard des populations touchées

27. Conformément aux engagements du IASC en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées et aux engagements pris au titre du Grand compromis, le cadre de responsabilité à l'égard des populations touchées a été mis à l'essai dans trois contextes fragiles, à savoir dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud et en Turquie (pour les interventions menées dans l'ensemble de la Syrie), afin d'aider les bureaux de l'OIM à améliorer les mécanismes de responsabilité. Plus de 100 membres du personnel de toute l'Organisation ont été formés aux approches de base en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées, afin de renforcer la participation des bénéficiaires et des parties prenantes locales aux processus décisionnels. Une meilleure connaissance de ce cadre et les consultations techniques menées à ce sujet ont permis d'améliorer l'intégration des principes de responsabilité à l'égard des populations touchées dans les stratégies à l'échelle nationale et les programmes humanitaires, par exemple en Libye, au Soudan du Sud, en Turquie et au Yémen.

28. La bonne pratique consistant à transmettre, par des voies de communication multiples, des informations utiles sur l'Organisation et ses programmes d'aide à divers groupes de personnes a été poursuivie. Les bénéficiaires ont été consultés à différentes phases du cycle des programmes, et des consultations régulières ont eu lieu pendant la mise en œuvre et le suivi. En Éthiopie et au Myanmar, par exemple, de telles consultations ont permis de fournir l'aide dans le respect de la culture et des

valeurs de la communauté. Ailleurs, comme au Soudan du Sud, des boîtes à suggestions et/ou de plaintes ont été utilisées dans tous les dispensaires fixes où un retour d'informations était activement sollicité au moyen d'enquêtes de satisfaction. Cette bonne pratique vise à évaluer la satisfaction des bénéficiaires quant à l'aide et aux services de l'OIM, afin d'orienter les améliorations constamment apportées aux programmes de l'Organisation. Celle-ci a étudié plus avant la possibilité d'adopter des approches novatrices dans des sites de gestion isolés et difficiles, tels qu'en Turquie, où elle a eu recours aux technologies pour assurer le suivi après la fourniture de l'aide, afin de recueillir l'avis des bénéficiaires dans le nord de la République arabe syrienne.

29. Enfin, l'OIM a contribué aux efforts communs déployés aux fins de responsabilité collective des acteurs humanitaires en participant à des initiatives interorganisations à l'échelle nationale et du Siège.

PRINCIPE 2 : ÉLÉMENTS FACTUELS ET APPROCHE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

Renforcer la production et l'analyse de données et d'éléments factuels sur la migration

30. Les politiques migratoires doivent être fondées sur des éléments factuels et sur des analyses solides. À cet effet, l'OIM mène des recherches appliquées et des analyses, et nombre de ses publications sont devenues des rapports de référence de premier plan sur la migration, qui s'appuient sur diverses statistiques migratoires, y compris des données de l'OIM. En 2018, par exemple, la dernière édition de la publication phare de l'Organisation, le Rapport *État de la migration dans le monde 2018,* a battu tous les records de téléchargements – plus de 215 000. Ce succès est dû à sa nouvelle structure, qui couvre un éventail bien plus large de données et d'informations clés sur la migration et aborde des questions complexes et émergentes. Ce rapport, paru initialement en anglais, a ensuite été traduit en arabe, en chinois, en espagnol et en français.

31. En 2018, l'OIM a continué de s'employer à améliorer les connaissances sur la migration. Elle a fait paraître 176 publications nouvelles et en a téléchargé 181 sur sa librairie en ligne. Au cours de l'année, le nombre total de téléchargements de publications sur la librairie de l'OIM s'est élevé à 2 125 684, ce qui témoigne du grand intérêt porté aux recherches, aux données et aux connaissances de l'OIM sur la migration, un intérêt dont attestent également les 3 996 mentions de l'OIM recensées dans tous les articles de recherche parus en 2018 et répertoriés sur Google Scholar. Parmi les publications, il convient de signaler *La migration et le Programme 2030 : Un guide à l'usage des praticiens* ; *Global Migration Indicators 2018* ; et *Migrant Smuggling Data and Research (volume 2)*. En partenariat avec le Forum économique mondial, l'OIM a établi la carte des connaissances sur la migration (« Migration Transformation Map »), qu'elle a mise à jour à trois reprises afin que les données et informations qu'elle renferme restent actuelles.

32. En 2018, 112 bureaux ont publié ou achevé des études, travaux de recherche, analyses ou évaluations à diffusion externe. Ces publications étaient principalement destinées aux interlocuteurs gouvernementaux, selon les informations communiquées par 105 bureaux. Si le sujet le plus courant a été le suivi des déplacements, cité par 39 bureaux, les études ont néanmoins traité un large éventail de questions, telles que la santé des migrants, la migration de retour, la traite d'êtres humains et le travail des enfants. En Serbie, par exemple, le Bureau de l'OIM a publié un guide des normes internationales et européennes dans le domaine de l'asile et de la migration afin d'en faciliter la mise en œuvre dans le pays ; et au Cameroun, le Bureau de l'OIM a réalisé une étude de faisabilité sur l'extension de la sécurité sociale aux Camerounais vivant en Belgique.

33. Pour garantir des travaux de recherche et des analyses de qualité, le Siège a apporté une assistance technique en matière de recherche aux bureaux de l'OIM du monde entier. En 2018, 38 descriptifs de projets de recherche ont été examinés. Des notes d'orientation ont été publiées sur la gestion des projets de recherche sur la migration, la gestion des relations avec les parties prenantes aux travaux de recherche, l'examen des résumés et le plagiat. Ces notes ont été diffusées auprès des bureaux et mises à la disposition du personnel de l'OIM sur l'intranet.

34. Par ailleurs, l'OIM a étroitement collaboré avec des institutions universitaires et des chercheurs spécialistes de la migration. Au Siège, elle a continué d'organiser les séminaires Migration Research @Lunchtime, au cours desquels des experts présentent leurs travaux et traitent de questions concernant les politiques et pratiques migratoires. Au total, 80 bureaux de l'OIM ont collaboré avec des institutions universitaires, dont 51 dans le cadre de recherches. Au Guatemala, par exemple, le partenariat noué avec un institut de recherche a abouti à une enquête sur le bien-être des enfants, des adolescents et des jeunes dans le pays. D'autres activités menées en collaboration avec des instituts de recherche ont consisté à organiser des formations, des séminaires et des cours et à concevoir des programmes.

35. L'OIM a continué d'œuvrer avec ses partenaires à l'élargissement de la base de données factuelles sur la traite d'êtres humains. Une nouvelle version de la plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite de l'OIM a été lancée en 2018. Ce premier pôle mondial de données sur la traite d'êtres humains disponibles en libre accès réunit les trois plus grands ensembles de données au monde sur les victimes de la traite d'êtres humains en un jeu de données centralisé contenant des informations sur plus de 90 000 cas, qui concernent des personnes de 172 nationalités victimes d'exploitation dans 169 pays. Des données mises en récit sont publiées pour mettre en relief les tendances notables et le vaste potentiel d'analyse. Les nouveaux récits publiés en 2018 ont apporté un éclairage sur les enlèvements, les routes de la traite et les hommes victimes d'exploitation sexuelle. Un jeu de données anonymisé peut être téléchargé par les chercheurs. Après moins d'un an d'existence, le site Web de la plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite avait été consulté par plus de 4 000 utilisateurs par mois, et le nombre de ses utilisateurs a augmenté de 10 % chaque mois. Jusqu'à 50 % des utilisateurs étaient des universitaires ou des étudiants. Les autres utilisateurs sont le secteur public, le secteur privé, les organisations internationales, les ONG et les médias.

36. L'OIM a collaboré avec plusieurs autres partenaires, y compris des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, pour intégrer leurs données sur le site. Elle a également noué des partenariats avec les milieux universitaires, le secteur privé, des organismes des Nations Unies (par exemple l'OIT, l'UNICEF et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), des ONG et des gouvernements pour exploiter les données à des fins de recherche et d'autres fins visant à éliminer la traite des personnes, telles que la cartographie des risques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

37. L'Organisation a continué de recueillir systématiquement des données sur la migration à l'aide de la MSD et à d'autres outils destinés à être utilisés à l'échelle mondiale. Son système institutionnel de gestion des dossiers de traite (MiMOSA) a été considérablement amélioré en 2018. Une version mobile (MiMOSA Mobile) a été conçue, qui permet au système de fonctionner dans les zones de faible connectivité à Internet, de même qu'un nouveau module sur la réintégration, afin de pouvoir suivre et mesurer les progrès accomplis dans le cadre des programmes de réintégration, et un module sur les migrants vulnérables, permettant la collecte et la gestion de données sur les migrants en situation de vulnérabilité qui n'entrent pas dans la classification des victimes de la traite. Plus de 400 collègues de 92 bureaux de pays ont été formés aux nouvelles fonctionnalités et à l'application mobile.

Approche de la migration associant l'ensemble du gouvernement

38. L'OIM prône une approche de la migration associant l'ensemble des pouvoirs publics, étant donné la nature transversale de la question. Ses interventions visent à renforcer la capacité des gouvernements à intégrer la migration dans leurs processus de planification du développement et à assurer la cohérence des politiques. Maintenant que l'OIM fait partie du système des Nations Unies, et étant donné que la migration figure en tête des préoccupations politiques internationales, les demandes de conseils et d'orientations solides sur des questions de migration continuent d'augmenter fortement. C'est pourquoi la capacité de l'Organisation à apporter aux gouvernements le soutien requis revêt une importance croissante.

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

39. L'OIM est restée étroitement associée au processus d'élaboration et d'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Le soutien qu'elle a apporté à cet égard tout au long de l'année visait à promouvoir des échanges éclairés et approfondis et un dialogue fondé sur des éléments factuels sur les questions migratoires entre les États Membres et avec les parties prenantes intéressées.

40. La phase de négociations sur le Pacte mondial, qui a comporté six cycles de négociations intergouvernementales, a commencé en février et s'est terminée en juillet. L'OIM a, tout au long de ces négociations, apporté aux États Membres et aux parties prenantes non gouvernementales un soutien substantiel qui a notamment revêtu la forme d'une assistance organisationnelle et logistique pour les négociations proprement dites (par exemple, faciliter la participation de représentants de pays en développement) et de réponses aux demandes d'avis sur les questions thématiques en cours de négociation. L'Organisation a également fourni un appui important à la société civile pour qu'elle puisse participer au processus relatif au Pacte mondial, par exemple en facilitant le voyage de représentants de la société civile pour leur permettre de prendre part aux négociations et autres manifestations et réunions liées au Pacte mondial. Cette approche a permis à la société civile de participer au processus de manière coordonnée et cohérente, et a contribué à la rédaction d'un texte final qui reconnaît comme il convient le rôle important que joue la société civile à l'appui de la mise en œuvre du Pacte mondial. Ces activités ont été financées, entre autres, par la Norvège, les Pays-Bas et la Commission européenne.

41. L'appui fourni par l'OIM au processus relatif au Pacte mondial en 2018 a véritablement associé l'ensemble de l'Organisation, et n'a pas mobilisé uniquement le personnel en poste à Genève et à New York. Plus de 120 bureaux de l'OIM ont collaboré avec leur gouvernement hôte à l'appui du Pacte mondial, souvent en facilitant l'organisation de consultations nationales multipartites. Cette action, qui a souvent associé plusieurs organismes, visait à souligner l'occasion importante qu'offrait le Pacte mondial dans le domaine de la gouvernance des migrations et de la coopération internationale. En outre, 63 bureaux de pays ont collaboré avec des acteurs non étatiques sur le Pacte mondial, y compris les milieux universitaires, des groupes de réflexion, des organisations de migrants et de la diaspora et le secteur privé.

42. L'Organisation a aussi participé au processus relatif au Pacte mondial dans le cadre de structures des Nations Unies établies à l'échelle nationale et régionale – y compris les équipes de pays des Nations Unies – et de la coopération bilatérale avec d'autres organismes des Nations Unies et les Commissions régionales des Nations Unies. Ce degré d'engagement témoigne de l'importance de l'action coordonnée menée par le système des Nations Unies à l'appui des États Membres sur le Pacte mondial, qui sera renforcée et institutionnalisée grâce au Réseau des Nations Unies sur la migration et aux réformes en cours au sein des Nations Unies.

43. Les négociations ont abouti à l'adoption du Pacte pour des migrations sûres, ordonnées et régulières à la Conférence intergouvernementale tenue à Marrakech (Maroc) les 10-11 décembre. Pour que la Conférence et les nombreuses manifestations connexes tenues au Maroc immédiatement avant celle-ci soient couronnées de succès, l'OIM a collaboré étroitement avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les migrations internationales, notamment en y détachant du personnel, ainsi qu'avec le Gouvernement du Maroc.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

44. L'OIM est attachée à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et déploie des efforts associant l'ensemble de l'Organisation pour faire de ce cadre de développement multilatéral un pilier de son action. En 2018, elle a lancé la publication *La migration et le Programme 2030*, qui doit aider les acteurs gouvernementaux nationaux et locaux à intégrer les aspects relatifs à la migration dans leurs activités de mise en œuvre des ODD. Elle a également commencé à rédiger une stratégie, ancrée dans le Programme 2030, en matière de migration et de développement durable à l'appui d'une approche menée par l'ensemble de l'Organisation pour mieux intégrer les politiques et programmes de migration et développement dans les activités de l'OIM et dans le système plus vaste de développement des Nations Unies.

45. Plus de 100 bureaux extérieurs de l'OIM ont aidé leur gouvernement partenaire à mettre en œuvre le Programme 2030, par exemple en renforçant les capacités concernant les articulations entre la migration et les ODD ; en incorporant la migration dans les PNUAD existants ou nouvellement établis, ou en élaborant des indicateurs relatifs à la migration se rapportant aux cibles des ODD. En République de Moldova, par exemple, l'OIM a appuyé l'élaboration de la stratégie nationale de développement 2030, en veillant à ce qu'elle soit conforme aux cibles des ODD relatifs à la migration. En Égypte, elle a aidé le Ministère de la planification à améliorer sa stratégie de développement durable en intégrant des questions relatives à la migration et à la gouvernance des migrations. Parmi les bonnes pratiques ainsi mises en place, il convient de citer un plan de travail annuel conjoint élaboré pour l'Afghanistan au titre du Programme unique, comprenant des indicateurs pour mesurer la réalisation de produits afférents à la migration. En Gambie, une politique migratoire nationale a été rédigée conformément à l'appel lancé aux États Membres dans la cible 10.7 pour qu'ils adoptent des politiques de migration. En Tunisie, l'Observatoire national de la migration a, en collaboration avec le bureau de pays de l'OIM, lancé un processus visant à identifier les cibles des ODD sur la migration qui sont pertinentes au regard des priorités de développement nationales.

46. À l'appui de l'Alliance 8.7 – un partenariat mondial mis en place pour aider les États Membres des Nations Unies à atteindre la cible 8.7 des ODD –, l'OIM a lancé le groupe d'action sur la migration, qu'elle copréside avec l'UNICEF. L'Organisation a également fourni un appui constant au Secrétariat de l'Alliance 8.7 et à ses membres.

Intégrer la migration dans les politiques de développement et autres politiques sectorielles

47. En intégrant la migration dans les politiques de développement et autres politiques sectorielles, les États Membres seront mieux armés pour atteindre des cibles mondiales, y compris celles des ODD. En 2018, 93 bureaux de l'OIM ont aidé leurs gouvernements partenaires à l'échelle nationale ou locale à intégrer la migration dans la révision, la planification ou la mise en œuvre de politiques sectorielles ou de développement. L'OIM a principalement collaboré avec des secteurs/ministères clés, tels que ceux de la santé (32 bureaux), de l'emploi (28 bureaux), de la protection sociale (31 bureaux) et du développement (40 bureaux). Son soutien a consisté à former des fonctionnaires gouvernementaux, à fournir une assistance technique, à détacher des experts auprès d'institutions gouvernementales et à faciliter la coopération interorganisations. Parmi les bonnes pratiques qui ont ainsi pu être mises en place, il convient de citer la finalisation de la politique

nationale relative à la diaspora en Zambie, qui sera lancée en 2019, ou encore l'élaboration de la nouvelle politique nationale du Vanuatu sur les déplacements. Le Programme mondial conjoint d'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement de l'OIM et du PNUD a aussi contribué à l'adoption de bonnes pratiques par des gouvernements nationaux.

48. Au Maroc, l'OIM a apporté son concours à l'élaboration d'une stratégie nationale relative à la santé et à l'immigration, qui a été intégrée dans le nouveau plan d'action national pour la santé et sera mise en œuvre dans trois régions cibles sur la base de stratégies régionales. En République de Moldova, la migration a été intégrée dans la stratégie et le plan d'action nationaux pour l'emploi 2017-2021.

49. En Équateur, l'OIM a aidé le Gouvernement à élaborer une loi nationale sur la mobilité humaine et un plan pour sa mise en œuvre. Ces deux textes témoignent de la détermination du pays à renforcer la protection des droits des migrants et des personnes déplacées et à promouvoir leur intégration au sein des communautés. Ils prévoient en outre le transfert de compétences aux autorités provinciales et municipales dans des domaines afférents à la gouvernance des migrations, en considération du rôle clé qu'elles jouent à cet égard. L'OIM a également apporté un soutien au Gouvernement de l'Albanie pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux en matière de gouvernance des migrations, qui sont conformes au Cadre de gouvernance des migrations et au processus relatif aux indicateurs de gouvernance des migrations.

Renforcer la capacité des gouvernements à formuler des politiques de migration avisées

50. L'OIM s'emploie à aider les gouvernements nationaux et locaux à relever les défis que pose la migration aux pays et aux communautés et à exploiter au mieux les possibilités qu'elle leur offre. À cette fin, elle promeut une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics.

51. En 2018, les indicateurs de gouvernance des migrations, un ensemble de 90 indicateurs, ont permis à des pays additionnels d'évaluer la portée de leur politique de migration. L'OIM a organisé dans 16 pays des consultations interministérielles avec plus de 600 fonctionnaires gouvernementaux pour examiner les résultats de l'évaluation. Ceux-ci ont servi à éclairer l'élaboration de stratégies et politiques de migration (par exemple en Albanie), à communiquer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD (par exemple en République dominicaine), ou à élaborer des plans d'action en vue de mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (par exemple en République de Moldova).

52. Enfin, en mai, l'OIM a adapté les indicateurs de gouvernance des migrations à l'échelle locale pour pouvoir dresser un tableau plus complet de la gouvernance des migrations d'un pays et renforcer ses partenariats avec les autorités locales. Cet exercice, appelé processus local relatif aux IGM, vise à stimuler le dialogue sur la migration entre le gouvernement national et les autorités locales, et à permettre à ces dernières de partager les défis communs et d'identifier des solutions possibles. La phase pilote du processus local relatif aux IGM a été mise en œuvre dans trois villes : Accra (Ghana), Montréal (Canada) et São Paulo (Brésil).

PRINCIPE 3 : PARTENARIATS

Partenariats mondiaux sur la migration

53. Les partenariats mondiaux sur la migration revêtent diverses formes, mais ils ont tous pour objectif commun de faire face aux questions migratoires à l'échelle mondiale. Soixante-quinze bureaux de l'OIM ont signalé avoir participé activement, en 2018, à des partenariats

mondiaux sur la migration, dont la plupart portaient sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le Programme 2030, l'IDM, le FMMD, et sur des initiatives d'aide aux migrants dans des situations de crise.

54. Cinquante-neuf bureaux ont indiqué que les partenariats mondiaux permettent de parvenir à une meilleure compréhension commune des questions de migration parmi les États participants et d'harmoniser les positions. Quarante-sept ont signalé avoir contribué à l'organisation de concertations et de manifestations de politique générale qui ont débouché sur une approche plus intégrée et plus inclusive des questions de migration et de mobilité. En outre, 44 bureaux ont noué des partenariats avec des acteurs des secteurs public et privé pour faciliter la mise en œuvre et l'examen des ODD se rapportant à la migration.

55. L'OIM a aussi collaboré avec le grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies et avec l'UNICEF à l'organisation du Forum de la jeunesse, tenu les 8-9 décembre à Marrakech (Maroc), qui a réuni plus de 150 jeunes de plus de 50 pays. Cette manifestation a été l'occasion de débattre de diverses questions prioritaires pour les jeunes, telles que la traite, les médias sociaux, la protection et les droits des jeunes migrants, l'éducation, l'accès à l'emploi et l'acquisition de compétences.

56. Les sections suivantes présentent la participation de l'OIM à deux processus mondiaux sur la migration, le FMMD et l'IDM, ainsi que leurs résultats.

Forum mondial sur la migration et le développement

57. Au total, 17 bureaux de l'OIM ont participé au FMMD en 2018, y compris par des détachements techniques. Par exemple, un conseiller spécial a été détaché auprès de la coprésidence marocaine à Rabat, en réponse à une demande d'assistance technique du Gouvernement. Le Siège de l'OIM, en coordination avec le Bureau à Rabat, a aussi aidé la coprésidence marocaine à élaborer la note conceptuelle et les documents de travail annuels sur des domaines thématiques, tels que l'adaptation de la gouvernance aux facteurs de migration, la participation des migrants aux services publics et la mobilité Sud-Sud.

Dialogue international sur la migration

58. Deux sessions de l'IDM se sont tenues sur le thème « Des partenariats novateurs et ouverts à tous pour une bonne gouvernance mondiale des migrations », les 26-27 mars à New York, et les 8-9 octobre à Genève. Ces deux sessions, qui ont rassemblé plus de 600 personnes, y compris des ministres et d'autres hauts fonctionnaires gouvernementaux, des responsables d'organismes et d'ONG et des acteurs de la société civile et du monde des affaires, ont permis des échanges de vues fructueux sur la place centrale qu'occupent les partenariats dans les efforts de gouvernance des migrations déployés à l'échelle mondiale, et ont été l'occasion de présenter des outils et des initiatives propres à renforcer les capacités. Le rapport de synthèse des deux sessions est reproduit dans le Livre rouge n° 28 de l'IDM.

59. Des bureaux de pays ont affirmé que leur participation à l'IDM avait permis de renforcer leurs activités et leur collaboration avec leurs interlocuteurs gouvernementaux, et que les pratiques exemplaires, les recommandations et les outils présentés lors de l'IDM étaient utiles pour leurs activités de terrain. De nombreux bureaux ont indiqué que l'IDM avait contribué à une meilleure compréhension des questions de migration parmi les gouvernements et les parties prenantes à l'échelle locale et nationale, à la collaboration transfrontalière, à l'harmonisation des politiques nationales avec les politiques mondiales, au renforcement des capacités, à des changements dans les pratiques de gestion des migrations et à la promotion du dialogue stratégique à l'échelle nationale et régionale.

60. Au Malawi, par exemple, les conclusions de l'IDM ont contribué à la validation du plan d'action national sur l'identification, l'orientation et la protection des groupes de migrants vulnérables et du mécanisme y afférent, et aux efforts visant à mettre en œuvre la politique de mobilisation de la diaspora. Au Burkina Faso, l'IDM a contribué au Forum national de la diaspora organisé par le Gouvernement en juillet et, au Kenya, il a facilité l'élaboration de la politique migratoire nationale. En Géorgie, la participation du Gouvernement à l'IDM a conduit à la création d'un plan d'action concernant la stratégie nationale de migration et, en Ouganda, elle a contribué au Mécanisme national de coordination des questions de migration, qui encourage la collaboration interministérielle et avec les milieux universitaires et la société civile sur les données migratoires et sur le couple migration et développement. Les conclusions de l'IDM ont également aidé le Gouvernement de la Jamaïque à renforcer le groupe de travail national sur la migration internationale et le développement pour qu'il puisse mettre en œuvre des stratégies visant à prévenir la vulnérabilité des migrants, à y faire face et à y remédier.

61. Les discussions et les résultats de l'IDM 2018 ont permis de définir les programmes de migration dans plusieurs pays, en promouvant de bonnes pratiques en matière de politiques migratoires et de gestion des migrations. En Éthiopie, le Bureau de pays de l'OIM a indiqué que les documents finals de l'IDM sont d'importants points de référence pour les efforts du Gouvernement visant à faire de la migration une priorité dans son programme d'action national. De même, le Gouvernement de l'Italie tient compte de recommandations formulées lors de l'IDM dans son programme national sur la migration et dans le financement de sa coopération au développement.

62. Il a également été signalé que l'IDM et ses résultats ont permis de promouvoir des activités de l'OIM, telles que les profils migratoires, les cadres régionaux dans le Pacifique sur des questions relatives à la migration et au changement climatique, la mise en œuvre du Cadre de gouvernance des migrations, la gestion des frontières, la prise en considération de la migration dans les programmes de développement nationaux, ou la promotion de la coopération sur les questions relatives à la diaspora.

Soutien apporté par l'OIM aux mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration

63. Les mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration sont des enceintes permanentes de concertations et d'échange d'informations pilotées par les États à l'échelle régionale, interrégionale ou mondiale, qui réunissent des pays désireux de promouvoir la coopération dans le domaine de la migration. Ils peuvent être soit formellement rattachés à des institutions régionales officielles, soit officieux et non contraignants. À l'échelle mondiale, on les appelle « processus mondiaux sur la migration » – ce sont, par exemple, le FMMD et l'IDM (voir les sections précédentes). À l'échelle régionale, on les nomme « processus consultatifs régionaux sur la migration ». Ceux qui rassemblent deux régions ou plus sont appelés « forums interrégionaux sur la migration » (voir *infra*).

64. L'OIM est membre de quatre mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration et a le statut d'observateur auprès de 16 autres. À la demande des États Membres, elle assure le secrétariat technique de 11 d'entre eux et gère des projets d'appui administratif pour 6 autres. Sur le plan administratif, elle héberge trois secrétariats (du FMMD, des Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile et les réfugiés et de la Conférence régionale sur la migration – également appelée Processus de Puebla). Son soutien revêt notamment les formes suivantes : expertise technique, orientations stratégiques, travaux de recherche, renforcement des capacités et initiatives de projet ciblées.

65. En 2018, l'OIM s'est employée à renforcer ses partenariats en organisant des conférences téléphoniques consacrées aux mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration à l'intention des collègues des bureaux au Kazakhstan et à Addis-Abeba et du Bureau régional de San José.

Partenariats régionaux et interrégionaux sur la migration

66. Les organismes et forums régionaux et interrégionaux contribuent de manière fondamentale à l'amélioration de la gouvernance internationale des migrations. Ils offrent un espace permettant aux parties prenantes de se réunir pour discuter de questions politiques et de domaines de collaboration en matière migratoire.

Mécanismes consultatifs interétatiques régionaux et interrégionaux sur la migration

67. Les mécanismes consultatifs interétatiques régionaux et interrégionaux sur la migration se répartissent en deux catégories : les processus consultatifs régionaux sur la migration et les forums interrégionaux sur la migration. À l'instar des processus mondiaux sur la migration, il s'agit dans les deux cas de mécanismes consultatifs pilotés par les États et ouverts à des acteurs non étatiques, tels que les organisations intergouvernementales, les ONG et la société civile.

- Processus consultatifs régionaux sur la migration

68. Soixante-dix-sept bureaux de l'OIM ont indiqué avoir collaboré avec des processus consultatifs régionaux sur la migration. Leur participation a, le plus souvent, consisté à faciliter des réunions, à fournir des conseils techniques, à renforcer les capacités, à participer à des réunions ou à des manifestations, à fournir des services de secrétariat technique et à recueillir, analyser et partager des données.

69. Quarante-neuf bureaux ont précisé que leur participation a débouché sur une meilleure compréhension commune des questions de migration parmi les États participants, et sur une harmonisation des positions dans leur région. Des bureaux ont indiqué que leurs activités avaient contribué à : l'adoption de politiques ou de stratégies régionales (13 bureaux) ; la création de points de contact nationaux/bureaux nationaux, d'autres structures institutionnelles ou de groupes de travail (13 bureaux) ; ainsi qu'à un renforcement des capacités techniques et à des changements dans la législation, les politiques ou les pratiques relatives au mode de gestion des migrations à l'échelle nationale et/ou régionale (13 bureaux). D'autres effets directs ont été obtenus, comme suit : appui à la mise en œuvre et à l'examen des ODD se rapportant à la migration ; harmonisation des politiques nationales et régionales ; harmonisation de la législation nationale/régionale ; croisement d'expériences avec des processus mondiaux sur la migration ; et meilleure compréhension des moyens de prendre systématiquement en compte les sexospécificités dans les processus consultatifs régionaux sur la migration. En Zambie, par exemple, le Bureau de l'OIM a signalé un renforcement des articulations entre les initiatives régionales et nationales, en particulier en matière de données et de politiques.

70. Dans les Amériques, l'OIM a créé et codirigé avec le HCR la Plateforme régionale de coordination interinstitutions pour les réfugiés et les migrants du Venezuela, à la demande du Secrétaire général des Nations Unies. Cette plateforme, qui rassemble près de cent partenaires, entend faciliter l'analyse cohérente et coordonnée des mouvements massifs et de la situation des ressortissants vénézuéliens en Amérique latine et dans les Caraïbes, la planification stratégique et les réponses opérationnelles.

71. En 2018, l'OIM a publié une étude intitulée *The Role of Inter-State Consultation Mechanisms on Migration in the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration*, qui avait pour but d'identifier la contribution potentielle des mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration à la réalisation des engagements énoncés dans le Pacte mondial, ainsi que les complémentarités et la valeur ajoutée potentielles d'une telle participation.

- Forums interrégionaux sur la migration

72. En 2018, 33 bureaux de l'OIM ont indiqué avoir participé à des forums interrégionaux sur la migration, notamment le Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe (11 bureaux) et le Forum panafricain sur la migration (6 bureaux).

73. Cette participation a le plus souvent consisté à faciliter des réunions entre États Membres, à fournir des conseils techniques et à renforcer les capacités. Par exemple, grâce à sa participation au Processus de Bali, le Bureau de l'OIM en Australie a pu fournir des informations aux entreprises australiennes sur la responsabilité des entreprises en matière de lutte contre l'esclavage moderne.

Organisations intergouvernementales

74. L'Organisation a continué de nouer de solides partenariats bilatéraux avec d'autres organismes des Nations Unies ou acteurs internationaux dans des domaines tels que les interventions d'urgence, la santé, les données sur la migration, la réinstallation des réfugiés, la thématique migration et environnement, la migration de main-d'œuvre, la protection de l'enfance, le commerce, le développement économique et la gestion des frontières. En 2018, 87 accords de coopération officiels ont été signés avec des organisations intergouvernementales, qui portaient sur la mise en œuvre conjointe de programmes, le financement, l'accès aux communautés/régions, et l'élaboration et l'examen de politiques. L'OIM a signé sept mémorandums d'accord en 2018 : trois avec des organisations intergouvernementales (Organisation mondiale des douanes, Organisation des États américains et Banque africaine de développement) et quatre avec des organismes des Nations Unies (FAO, Banque mondiale, Volontaires des Nations Unies et PNUD).

75. En accord avec son rôle de premier plan dans les groupes sectoriels à l'échelle nationale et avec ses responsabilités en matière de coordination interinstitutions, l'OIM a continué de participer activement à l'action de 61 groupes sectoriels, secteurs, groupes de travail et plateformes de coordination dans 37 pays.

76. Depuis son entrée dans le système des Nations Unies, l'OIM a pris une part active à divers réseaux interorganisations. Elle est l'organisation co-chef de file du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps, et a joué un rôle déterminant dans le groupe stratégique consultatif du groupe sectoriel des abris. Elle a continué de diriger le Groupe de travail sur la prévention de la violence sexiste dans les programmes d'abris et le Groupe de travail sur les projets d'abris, et a codirigé le Groupe de travail sur l'inclusion des personnes présentant un handicap dans les programmes d'abris. Elle est représentée activement au sein du groupe sectoriel de la protection, du domaine de responsabilité concernant la protection de l'enfance, et de l'Alliance pour la Protection des enfants dans l'action humanitaire. L'OIM a continué en outre – et continue toujours − de présider l'équipe spéciale chargée des enfants non accompagnés et séparés de leur famille.

77. Dans le domaine de la traite d'êtres humains, l'OIM codirige l'Équipe spéciale de lutte contre la traite d'êtres humains du Groupe mondial de la protection. En 2018, elle a joué un rôle actif dans la conférence annuelle du Groupe. Elle a, en outre, été reconduite à la présidence du groupe de travail interorganisations sur les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, et est un membre actif d'autres axes d'intervention et équipes spéciales, notamment de l'Équipe spéciale sur le travail des enfants de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. L'OIM a continué de participer activement aux travaux du Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes, qui a publié deux notes d'information en 2018 sur, respectivement, la traite des enfants et le rôle des objectifs de développement durable pour la lutte contre la traite des personnes.

78. Au début de 2018, le IASC a entrepris de soumettre ses structures à un examen pour s'assurer qu'elles sont toujours adaptées et qu'elles cadrent avec les priorités stratégiques des responsables du IASC. En sa qualité de membre actif à part entière de ce dernier, l'OIM a activement contribué au processus de réforme de son architecture, qui s'est achevé à la fin de 2018.

79. L'OIM a, par ailleurs, poursuivi sa participation à d'autres entités entretenant des relations avec le IASC, y compris le Groupe de coordination du cycle des programmes d'action humanitaire et le Groupe de référence pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence. En août, elle est devenue membre du Groupe directeur interinstitutions de l'évaluation de l'action humanitaire.

80. Afin de réduire les risques de violence sexiste dans les situations d'urgence, l'OIM a noué des partenariats avec des groupes sectoriels et des institutions, y compris le Groupe mondial de la coordination et de la gestion des camps, le Groupe mondial des abris, le domaine de responsabilité Violence sexiste, la Women's Refugee Commission et le Conseil norvégien pour les réfugiés.

81. Elle a également continué de participer activement au Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et notamment à ses efforts visant à actualiser les normes pertinentes et à établir des directives sur les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans les situations de conflit en cours ou persistant et d'extrémisme violent.

82. En 2018, l'Organisation a renforcé ses partenariats dans le domaine de la protection, notamment avec différentes ONG internationales en ce qui concerne la surveillance de la protection à l'échelle locale (par exemple au Bangladesh) et la traduction aux fins d'une participation accrue (par exemple dans le nord-est du Nigéria), ainsi qu'avec l'UNICEF, le HCR et des ONG internationales sur les procédures relatives à l'intérêt supérieur des enfants migrants dans divers contextes. Elle a également resserré ses partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies (comme le Fonds des Nations Unies pour la population), des missions de maintien de la paix, des ONG internationales et nationales et des autorités locales.

Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement

83. Pendant la période considérée, un nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (ou un autre cadre de coopération pour le développement) a été signé dans 33 pays. Dans 25 d'entre eux, la migration, la mobilité humaine ou les déplacements ont été introduits dans le descriptif et dans la matrice des résultats du PNUAD.

Coopération avec les Nations Unies

84. En 2018, l'OIM est devenue officiellement membre d'ONU-Eau, avec lequel elle a collaboré tout au long de l'année sur des débats d'orientation ainsi que dans le cadre d'activités de réponse à une crise. Au titre du programme institutionnel pour la viabilité environnementale, des discussions ont été engagées en vue d'une éventuelle appartenance de l'OIM à ONU-Énergie.

85. Cent trente bureaux de l'OIM ont indiqué avoir collaboré étroitement avec d'autres institutions des Nations Unies pendant la période considérée. En Algérie, par exemple, l'OIM a collaboré étroitement avec le HCR pour organiser le voyage des réfugiés et leur fournir des services tels que des orientations culturelles, des évaluations médicales, des évaluations de l'aptitude au voyage et une assistance avant l'embarquement. Au Burkina Faso, elle a coopéré avec la FAO pour soutenir des activités dans le domaine de l'agriculture et de la reproduction dans le contexte de la réintégration. Au Danemark, l'OIM a coopéré avec d'autres organismes, tels que le HCR, l'OMS et

l'UNICEF, dans le cadre d'une initiative visant à offrir aux personnes ayant le statut de réfugié des stages de formation dans des institutions des Nations Unies à Copenhague, une ville hôte de l'ONU.

86. Pour ce qui est de la coopération se rapportant aux objectifs de développement durable, les aspects des ODD relatifs à la migration ont gagné en visibilité en El Salvador grâce à la participation de l'Organisation à divers groupes thématiques. En Jamaïque, le Bureau de l'OIM a pris une part active à l'initiative de présentation itinérante des ODD lancée par le Groupe des Nations Unies de la communication pour informer le grand public de l'importance et de la pertinence de ces objectifs. En Indonésie, divers organismes ont milité en faveur de l'accès des enfants migrants à l'éducation formelle, si bien que ceux-ci ont été plus nombreux à être scolarisés en 2018. Enfin, en Guinée-Bissau, l'OIM a offert son assistance pour améliorer l'intégration des questions de migration dans le programme de développement national et dans les résultats concernant la protection de l'enfance et les droits de l'homme.

87. Dans 52 pays, les bureaux de l'OIM ont signalé l'existence d'un groupe de travail interinstitutions sur la migration. L'Organisation a, en outre, présidé des groupes de résultats ou d'autres mécanismes de coordination interinstitutions chargés de questions de migration.

88. Quarante-trois bureaux ont signalé qu'une stratégie relative aux activités opérationnelles des Nations Unies était en place en 2018. En outre, dans 77 bureaux, l'OIM a contribué à des services communs, tels que des services informatiques, des coûts de communication, des cliniques des Nations Unies et des bureaux.

89. L'Organisation a contribué à l'évaluation des politiques relatives à l'inclusion et aux droits des personnes présentant un handicap menée à l'échelle des Nations Unies en remplissant le questionnaire y afférent. De même, elle a apporté une contribution aux travaux du Comité de haut niveau sur les programmes consacrés à l'égalité et à la non-discrimination, sous la forme d'un rapport d'étape succinct sur sa mise en œuvre du cadre d'action commun mis au point par le système des Nations Unies pour ne laisser personne de côté intitulé *Equality and Non-Discrimination at the Heart of Sustainable Development.*

90. Par ailleurs, l'OIM a, pour la première fois, officiellement contribué à l'examen quadriennal complet, qui offre à l'Assemblée générale l'occasion d'apprécier l'efficacité, l'efficience, la cohérence et l'impact des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement et d'arrêter, à l'échelle du système, les grandes orientations stratégiques de la coopération pour le développement et, à l'échelle des pays, les modalités du système des Nations Unies. Elle a, en outre, participé et contribué aux discussions des divers mécanismes de coordination, comités et groupes de travail interinstitutions, y compris le Conseil des chefs de secrétariat, le Comité de haut niveau sur la gestion, le Comité de haut niveau sur les programmes, le Réseau ressources humaines, le Réseau Finances et Budget, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable, les groupes de résultats stratégiques, et le Comité mixte de direction pour le renforcement de la coopération humanitaire et de développement.

Gouvernements nationaux et locaux

91. L'Organisation a continué d'œuvrer avec divers ministères et entités s'occupant de questions telles que les affaires intérieures, la gestion des frontières et l'immigration, la santé, la parité et la défense nationale. Le plus souvent, elle a donné aux gouvernements un avis en matière d'examen ou de formulation de lois et de politiques dans le cadre de consultations avec des parties prenantes compétentes, d'une coopération technique ou d'évaluations de la conformité.

92. L'OIM a contribué non seulement à la cohérence horizontale entre les politiques de migration et les politiques sectorielles et de développement, mais aussi, dans 131 pays, à la cohérence verticale,

en collaborant avec les autorités locales et régionales au renforcement de la gouvernance des migrations aux fins de développement et de réponse humanitaire. À cet effet, elle a développé les capacités et fourni une assistance ou un soutien technique pour que la migration soit intégrée dans la planification locale des politiques dans le but de fournir des services inclusifs. Un soutien a également été apporté dans des domaines tels que la cohésion sociale, la migration irrégulière, les campagnes d'information sur les droits des migrants et les réfugiés, ainsi que les opérations de réinstallation. Au Capo Verde, par exemple, la migration a été prise en considération dans les plans de développement local à la faveur de formations, d'une assistance technique et de la création d'une plateforme de développement local qui porte sur les questions de migration. En Albanie, l'OIM a apporté son concours à 12 régions sous la forme de campagnes de sensibilisation aux risques de la migration irrégulière et aux possibilités de migration régulière. En Algérie, elle a collaboré directement avec le maire de Tamanrasset à la mise en place d'une formation sur la prévention du VIH/sida et les voies de migration sûres. En Géorgie, elle a organisé une session de formation d'un week-end à l'intention de 26 représentants de gouvernements nationaux et locaux et du personnel de quatre centres de documentation et d'information pour les migrants.

93. Par ailleurs, 42 bureaux ont signalé que leur gouvernement hôte avait élaboré un plan d'action pour faciliter la mise en œuvre de stratégies ou de politiques, et 27 ont précisé que ce plan d'action était mis en œuvre à l'échelle locale par des services gouvernementaux décentralisés. L'OIM facilite en outre la participation d'autorités locales et régionales à la formation qu'elle organise conjointement avec l'OIT sur la gouvernance des migrations à l'échelle locale, qui avait été lancée en 2017 et qui a lieu une fois par an.

94. En Amérique centrale et dans les Caraïbes, e-Campus, une plateforme d'apprentissage en ligne de l'OIM, a proposé 20 formations en anglais, en français et en espagnol sur des sujets tels que la gestion des migrations, la protection des migrants en situation de vulnérabilité ou la migration de travail, à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux, d'acteurs de la société civile, d'étudiants et des milieux universitaires. Ces cours sont gratuits.

95. Enfin, l'OIM apporte son soutien au Forum mondial des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement, une enceinte de dialogue annuel dirigée par les villes au sein de laquelle les dirigeants locaux peuvent mettre en commun des solutions pratiques et inventives pour gérer les migrations. En 2018, l'OIM et ses partenaires ont relié le cinquième Forum mondial des maires, la onzième réunion du FMMD et la Conférence intergouvernementale au cours de laquelle a été adopté le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Toutes ces manifestations ont eu lieu au Maroc.

Société civile

96. Le nombre et la diversité des acteurs de la société civile s'occupant de questions de migration n'ont cessé d'augmenter au fil des ans. Les relations de l'OIM avec la société civile se déroulent aux niveaux national, régional et du Siège. Elles portent sur toutes sortes de questions migratoires et revêtent diverses formes – opérations, dialogues d'orientation et mesures de sensibilisation, renforcement des capacités, médias et recherche.

97. Quatre-vingt-huit pour cent des bureaux de l'OIM ont indiqué qu'ils avaient noué des liens avec la société civile à divers titres tout au long de 2018. Les réponses au questionnaire institutionnel ont fait apparaître que les bureaux de l'OIM collaboraient avec bien plus de partenaires nationaux de la société civile qu'avec des entités internationales. En 2018, 217 nouveaux accords de coopération officiels ont été signés avec la société civile.

98. La plupart des bureaux de l'OIM ont fait savoir que la collaboration avec la société civile conférait de la valeur ajoutée à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets, améliorait l'accès aux

communautés et leur sensibilisation, et permettait de mieux défendre les questions relatives à la migration.

99. En Colombie, par exemple, des partenaires de la société civile ont apporté au Bureau de l'OIM leur concours à l'élaboration de stratégies en matière d'éducation et de formation professionnelle, ce qui a permis d'améliorer les programmes du Bureau dans ce domaine d'activité. En Autriche, le dialogue avec les milieux universitaires a stimulé une réflexion novatrice et l'élaboration de programmes mieux informés. En Guinée, la collaboration avec des partenaires nationaux de la société civile a contribué au succès de mesures de sensibilisation communautaire en raison de leur proximité avec les dirigeants locaux. En Iraq, à l'issue d'ateliers de l'OIM sur la migration irrégulière organisés à l'intention de la société civile, celle-ci a joué un rôle important dans la sensibilisation de l'opinion aux dangers de la migration irrégulière grâce à ses compétences techniques et à sa connaissance du contexte national.

100. À Maurice, la participation de la société civile a non seulement eu un impact positif direct sur les bénéficiaires, mais a également amélioré la qualité de l'exécution et de la viabilité des projets de l'OIM, ce qui a amélioré le profil et la visibilité de l'Organisation et ouvert la voie à de nouvelles collaborations.

101. Au Siège, les modalités de la participation de la société civile se sont également diversifiées. Outre ses consultations régulières sur la gouvernance des migrations et les questions humanitaires, l'OIM a facilité l'organisation indépendante de consultations régionales et mondiales sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières des représentants de la société civile. Des sessions d'information sont régulièrement organisées au Siège à l'intention de la société civile, qui prévoient des possibilités de participation virtuelle des quatre coins du globe afin de permettre un dialogue sans exclusive.

102. Les consultations humanitaires annuelles OIM-ONG ont vocation à renforcer l'efficacité des réponses aux crises fondées sur des principes et à offrir une tribune de discussions ouvertes et orientées vers l'action entre l'OIM et les ONG humanitaires partenaires. L'édition 2018 de ces consultations, coorganisée avec le Conseil international des agences bénévoles, s'est tenue en septembre à Genève. Les délibérations, consacrées au thème des déplacements internes, ont été l'occasion d'examiner le lien entre l'action humanitaire et l'aide au développement et les possibilités d'améliorer la coordination avec les efforts de consolidation de la paix, la protection humanitaire et la justice transitionnelle. Ces consultations se tiennent en alternance au Siège et dans les régions, afin de faciliter la participation des partenaires locaux et nationaux.

103. Si les relations de l'Organisation avec la société civile sont généralement positives, des difficultés n'en subsistent pas moins. Au Maroc, par exemple, il peut être difficile de garantir aux migrants des services continus et de qualité en raison du mode de financement de l'Organisation consistant à imputer les dépenses au budget des projets. De même, en Croatie, des problèmes ont été signalés en ce qui concerne les accords de partenariat de longue durée avec des partenaires d'exécution de la société civile. En Estonie et en Ouzbékistan, la concurrence autour des financements a pesé sur la décision de partenaires de la société civile de coopérer ou non avec l'OIM, sur les modalités de leur coopération avec elle et sur la façon dont ils considèrent l'Organisation.

104. Sur le plan institutionnel, l'Organisation a évalué sa collaboration avec la société civile pour dégager une approche de la gestion des partenariats avec elle qui soit plus pérenne. Elle a contribué, par ailleurs, à l'Équipe spéciale chargée de l'action multipartite, créée sous les auspices du Groupe de résultats stratégiques sur les partenariats du Groupe des Nations Unies pour le développement durable dans le but d'élaborer des normes minimales communes régissant la participation multipartite à la mise en œuvre des PNUAD, y compris la participation de la société civile.

Secteur privé et innovation

105. Les partenariats de l'OIM avec le secteur privé n'ont cessé de se développer, offrant de nouvelles occasions et permettant d'attirer l'attention sur les questions de migration. En 2018, le Siège et 70 bureaux extérieurs de l'OIM ont noué, sur un large éventail de questions, des partenariats avec des acteurs du secteur privé qui ont mis à leur disposition des ressources technologiques, financières et humaines dans des contextes humanitaires et de développement.

106. Le nombre de partenariats et d'activités de collaboration entre l'OIM et des organisations du secteur privé est passé à 279 en 2018 (contre 212 en 2007). Cet accroissement marque un tournant important dans les efforts déployés pour établir avec des sociétés, des fondations, des associations et des particuliers des relations durables qui permettent de mettre à profit les connaissances, le savoir-faire, les compétences et/ou les ressources des différents partenaires dans l'intérêt des migrants et de la société. Sur les 279 partenariats et collaborations, 143 visaient à diffuser plus largement des messages clés sur la migration à la faveur de mesures de sensibilisation et de mobilisation ; 53 ont mobilisé des ressources financières et en nature pour renforcer les capacités, l'efficience et l'efficacité opérationnelles de l'OIM ; et 82 ont permis de mettre en œuvre des mesures conjointes visant à saisir les chances et à relever les défis de la migration qui nécessitent des approches multipartites.

107. La collaboration de l'OIM avec le secteur privé a permis, entre autres résultats, d'élaborer des solutions novatrices pour mobiliser des ressources et des compétences et de s'attaquer à des questions telles que la traite d'êtres humains ou l'accès à la santé. Au Bélarus, par exemple, l'OIM a créé une communauté en ligne de partage d'informations sur la migration sans danger, afin de sensibiliser à la traite et à ses risques. En Somalie, des dentistes du Somaliland utilisent un portail Web d'une société de télémédecine finlandaise pour consulter des spécialistes finlandais sur des cas dentaires complexes. Des cliniques utilisent également une application mobile à l'appui de soins de santé maternelle et infantile. En Roumanie, l'OIM a noué un partenariat avec une société internationale de pointe dans le domaine des systèmes de paiement pour aider les migrants et les réfugiés à construire une vie meilleure. Ce partenariat repose principalement sur l'éducation financière et l'élaboration de produits financiers sur mesure. En Pologne, en coopération avec des associations locales, l'OIM a institué un groupe de travail sur la migration à l'intention des milieux d'affaires, dont le but est de renforcer la coopération et l'échange de connaissances sur les questions de migration de main-d'œuvre. En Asie du Sud-Est, l'engagement du secteur privé dans le domaine de la réduction des risques et du renforcement de la transparence dans les chaînes d'approvisionnement en main-d'œuvre a considérablement augmenté. À l'échelle mondiale, plusieurs sociétés multinationales ont participé à des ateliers de l'OIM, copublié des lignes directrices avec l'Organisation, procédé à des exercices de cartographie de la chaîne d'approvisionnement en main-d'œuvre, et formé leur personnel aux questions relatives à l'exploitation par le travail et à la lutte contre la traite.

108. Afin de garantir l'intégrité de ses partenariats avec le secteur privé, l'OIM a, dans le cadre de son processus de diligence raisonnable, soumis 31 entités du secteur privé à un contrôle préalable dans 26 bureaux de pays et au Siège.

109. En octobre, la première visite du secteur privé sur le terrain a été organisée pour observer les activités humanitaires menées par l'OIM à Cox's Bazar (Bangladesh). Seize représentants de 13 sociétés d'un large éventail de secteurs (finance, technologies de l'information, textile, aviation et fondations sans but lucratif) ont participé à cette visite, au cours de laquelle ils ont pu observer les activités mises en œuvre par l'OIM et explorer des possibilités clés dans le domaine humanitaire et de la migration. L'OIM étudie actuellement la possibilité de nouer des partenariats avec certaines de ces sociétés dans le but général de permettre à des migrants bangladais de migrer dans des conditions sûres et régulières et d'assurer le bien-être des réfugiés rohingya à Cox's Bazar.

Partenariats avec les diasporas et les communautés transnationales

110. Les diasporas et les communautés transnationales sont d'importants agents de développement. Afin de maximiser l'échange transnational de ressources des diasporas, l'OIM apporte son soutien à une approche globale qui vise à mobiliser les diasporas, à créer des conditions favorables pour elles et à les autonomiser. En 2018, la Plateforme iDiaspora a continué de rassembler les expériences et les pratiques de l'OIM et d'autres partenaires en matière de mobilisation de la diaspora. Elle renferme des centaines de ressources et de bonnes pratiques concernant les partenariats avec les diasporas.

111. Pour ce qui est de la mobilisation des diasporas à l'échelle mondiale, l'OIM a organisé en mai, avec le Conseil de l'Europe, le premier forum annuel de la diaspora. Celui-ci a réuni des parlementaires européens et de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le secteur privé, des fonctionnaires gouvernementaux et des associations de la diaspora.

112. Le soutien relatif aux diasporas apporté par l'OIM à l'échelle nationale continue d'être vaste et varié. En 2018, 63 bureaux ont incité des gouvernements à nouer des relations avec leur diaspora. Par exemple, 22 d'entre eux ont effectué une cartographie de la diaspora, et 22 autres ont aidé le gouvernement à élaborer une politique de mobilisation de la diaspora ; 18 ont contribué à l'incorporation de questions relatives à la diaspora dans des politiques et des lois existantes. Les politiques de mobilisation de la diaspora variaient selon les besoins des gouvernements et les intérêts de la diaspora. En Irlande, l'OIM a organisé avec des groupes de la diaspora des journées d'information à l'intention des migrants. Dans plusieurs pays, les activités de cartographie et de mobilisation de la diaspora ont été menées de pair avec l'incorporation des questions de diaspora dans les politiques et lois existantes, ce qui a permis d'obtenir des résultats concrets (par exemple, création d'associations de la diaspora ou d'unités chargées de la diaspora au sein du gouvernement).

113. Des dispositifs particuliers ont été conçus à l'intention de gouvernements sur la base de leurs besoins ou de leurs demandes (par exemple, le retour de la diaspora afghane à des fins de transfert de connaissances). En Croatie, un atelier national a été organisé avec le Gouvernement pour identifier les secteurs économiques et les domaines de compétence auxquels la diaspora croate pouvait contribuer, et pour dégager les moyens de prendre contact avec cette dernière.

114. Trente-six bureaux ont collaboré directement avec des diasporas ou des communautés transnationales en 2018. Cette collaboration portait essentiellement sur des questions et des manifestations thématiques précises, ainsi que sur la mise en œuvre conjointe de projets. Les interlocuteurs des communautés de la diaspora étaient principalement des réseaux professionnels, des organisations formées autour de questions spécifiques, et des associations de villes natales – dans cet ordre.

115. En 2018, 12 bureaux de l'OIM ont mobilisé des diasporas ou des communautés transnationales sur des questions humanitaires. Dans le contexte des mouvements massifs en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'OIM a collaboré avec une association professionnelle de la diaspora basée à Panama pour fournir des services à des migrants vénézuéliens en situation de vulnérabilité. Le Bureau de l'OIM à Washington a aidé le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à informer les communautés de la diaspora du Bangladesh, de Haïti et des Philippines des mesures de réponse et de préparation en cas de catastrophe, ainsi que de réduction des risques de catastrophe. Au Royaume-Uni, l'OIM a organisé des ateliers visant à engager la diaspora sierra-léonaise à participer à l'action humanitaire en cas de crises provoquées par une catastrophe naturelle.

OBJECTIF 1 : BIEN-ÊTRE SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ET DE LA SOCIÉTÉ

Une mobilité de la main-d'œuvre sûre et régulière

116. À l'échelle mondiale, l'OIM s'emploie à fournir une assistance stratégique pour faciliter la mobilité humaine et la migration de la main-d'œuvre en apportant son concours à l'élaboration et à la formulation de politiques. En 2018, 76 bureaux de l'OIM ont mené des activités concrètes dans ce domaine, qui ont notamment débouché sur l'élaboration et/ou la révision de cadres et de pratiques concernant la migration de main-d'œuvre. À titre d'exemple, l'OIM a coopéré avec la Commission de l'Union africaine, l'OIT et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) à l'élaboration d'un plan de développement des capacités en matière de migration de main-d'œuvre sur le continent africain. Cette initiative vise à renforcer la gestion de la mobilité de la main-d'œuvre à la faveur d'une approche holistique, en répondant aux besoins à l'échelle continentale, régionale et nationale dans le cadre du Programme conjoint de migration de main-d'œuvre pour l'Afrique.

117. En outre, 34 bureaux de l'OIM ont fourni une assistance technique précise aux fins d'élaboration de politiques de l'emploi et de migration de main-d'œuvre. L'OIM a aidé le Gouvernement de la Namibie à élaborer une politique de migration de la main-d'œuvre, qui a également renforcé les capacités des fonctionnaires gouvernementaux travaillant dans ce domaine. En outre, en partenariat avec l'OIT, elle met la dernière main à un outil d'évaluation et à une formation en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'accords bilatéraux de migration de la main-d'œuvre devant offrir un cadre pour les voies régulières de mobilité de la main-d'œuvre. Cet outil a été mis en œuvre à titre expérimental dans plusieurs couloirs de migration en Afrique et doit être testé dans d'autres contextes géographiques. Il vise à aider les gouvernements à évaluer les accords de coopération internationaux en matière de migrations sûres, ordonnées et régulières et à en élaborer de nouveaux.

118. À l'appui de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'OIM élabore des approches stratégiques en matière de développement, de transfert et de reconnaissance des compétences. Ces efforts ont débouché sur le lancement, en 2018, du Partenariat mondial sur les compétences, une initiative associant l'OIM, l'OIT et l'UNESCO qui servira d'outil interinstitutions pour le développement et la reconnaissance des compétences des migrants.

119. L'Organisation a poursuivi la mise en œuvre d'IRIS, son programme mondial multipartite qui vise à promouvoir le recrutement éthique. Plus de 40 bureaux régionaux et de pays du monde entier ont entrepris, avec diverses parties prenantes, de renforcer la protection des migrants aux stades de leur recrutement et de leur affectation. Ces parties prenantes sont, entre autres, des gouvernements, la société civile, les mouvements syndicaux, le secteur privé et les agences de recrutement. Dans le cadre d'IRIS, des programmes de formation et de renforcement des capacités sont conçus et mis en œuvre à l'intention d'agences de recrutement, d'employeurs, de marques mondiales, de gouvernements, de responsables politiques et de législateurs.

Promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants

120. L'Organisation s'emploie à promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants par le renforcement d'un processus d'intégration bidirectionnel, essentiel pour parvenir à des sociétés plurielles et harmonieuses. En aidant les migrants à mieux s'intégrer dans leurs nouvelles communautés, en renforçant les capacités d'accueil de ces dernières ainsi que celles des autorités, et en promouvant au sein de la population un autre regard sur les migrants, l'OIM donne à ces derniers et à la société les moyens de parvenir à une inclusion et à une cohésion sociale pleines et entières. En 2018, 127 bureaux ont mené des activités visant à promouvoir l'intégration et l'inclusion sociale,

économique et culturelle des migrants dans leur pays d'accueil ; 93 d'entre eux ont apporté un soutien direct aux migrants.

121. Les autorités nationales, les organisations de la société civile et le secteur privé sont les principales parties prenantes des activités d'intégration des migrants et de cohésion sociale. En 2018, l'OIM a renforcé les capacités en matière d'intégration d'autorités nationales et locales (dans 78 pays), d'organisations de la société civile (dans 56 pays) et du secteur privé (dans 22 pays).

122. Les activités de l'Organisation visant à promouvoir l'inclusion des migrants dans leur communauté d'accueil ont revêtu des formes multiples. Dans 12 municipalités d'États membres de l'Union européenne, par exemple, des bureaux de l'OIM ont développé les compétences interculturelles d'autorités locales et de fournisseurs de services pour qu'ils soient mieux à même de fournir aux migrants des services administratifs et sociaux plus adaptés et plus accessibles, et ont promu des approches collaboratives de l'intégration des migrants à l'échelle locale auprès de diverses parties prenantes publiques, privées et sans but lucratif.

123. L'OIM a mis en place 94 nouveaux centres de documentation et d'information pour migrants et a apporté une assistance opérationnelle à 49 autres centres. En Turquie, par exemple, des centres municipaux institués par l'OIM continuent de faire fonction de centres de conseil et d'orientation pour faciliter l'inclusion sociale des migrants dans leur localité.

124. L'OIM a poursuivi ses activités visant à améliorer la perception des migrants dans l'opinion. Dans 72 pays, elle a utilisé les médias sociaux pour diffuser des histoires de migration positives, et dans 52 elle a mené des campagnes d'information. En Serbie, par exemple, l'OIM a mené des activités de cohésion sociale avec la population migrante dans 18 centres d'accueil et d'asile au titre d'un projet mis en œuvre conjointement avec les Nations Unies, intitulé Open Communities – Successful Communities. Plus de 90 jours d'ateliers interactifs, auxquels ont participé plus de 3 000 migrants ainsi que des membres de la population locale, ont été organisés en différents endroits sur l'ensemble du territoire.

Améliorer le bien-être financier et économique des migrants et des membres de leur famille

125. Le bien-être financier et économique des migrants et des membres de leur famille est un autre domaine d'action important de l'Organisation. À cet effet, elle mène par exemple des activités axées sur les connaissances financières et les rapatriements de fonds. Étant donné que les fonds rapatriés forment une large part des revenus des ménages, leurs conséquences pour le développement concernent non seulement les familles de migrants, mais aussi les communautés d'accueil et d'origine. En 2018, 60 bureaux de l'OIM ont mis en œuvre des initiatives visant à améliorer le bien-être financier et économique des migrants et des membres de leur famille. Vingt-huit d'entre eux ont apporté leur concours à des programmes de formation financière, et 27 à des programmes de sensibilisation ; 27 ont contribué à l'amélioration des connaissances sur les gains financiers tirés de la migration, et 24 à l'amélioration de l'accès à des financements additionnels ; 13 ont collaboré avec des fournisseurs financiers et d'autres parties prenantes pour améliorer l'offre de services et de produits soucieux des sexospécificités aux ménages de migrants.

Activités de l'OIM visant à améliorer le bien-être financier et économique des migrants et de leur famille

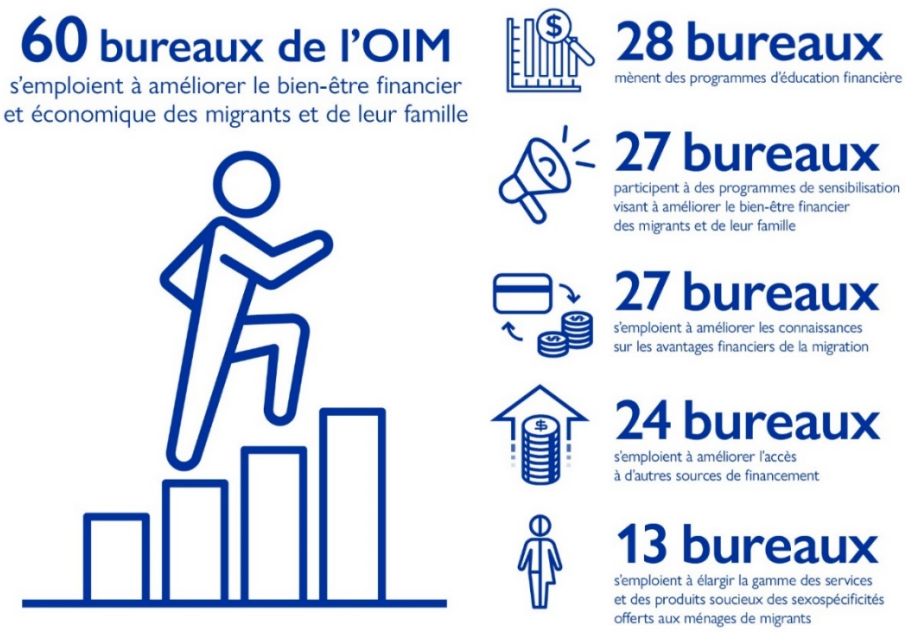

126. Quatorze bureaux de pays de l'OIM ont participé à des activités visant à réduire le coût des transferts de fonds. Ces activités ont principalement consisté à sensibiliser les parties prenantes gouvernementales et autres à la nécessité de réduire le coût des transferts de fonds conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. D'autres activités avaient pour objectif d'améliorer la transparence sur le marché des rapatriements de fonds et de renforcer la concurrence entre les sociétés de transfert d'argent existantes (par exemple à Djibouti). Au Ghana, l'OIM a apporté une assistance technique au titre de l'accord de partenariat ACP-UE pour revoir la législation et les mécanismes financiers et formuler des recommandations concrètes sur les moyens de tirer parti des rapatriements de fonds aux fins de développement et d'identifier les produits financiers susceptibles d'être mis en place pour renforcer l'accès des ménages à l'information et à des sources de financement additionnelles.

127. La collaboration de l'Organisation avec des parties prenantes gouvernementales et autres pour promouvoir une réduction du coût des transferts de fonds a revêtu les formes suivantes : création de dispositifs novateurs, renforcement de la transparence du marché et de la concurrence, et amélioration des connaissances financières et de l'accès aux services financiers des migrants et de leur famille. Au Burundi, par exemple, le projet mis en œuvre par l'OIM, l'Union postale universelle et la poste nationale du Burundi a débouché sur le lancement d'une plateforme de rapatriement de fonds nationaux et internationaux et sur une amélioration des connaissances financières et de l'inclusion financière.

Lutter contre la traite d'êtres humains, l'exploitation et les mauvais traitements à l'encontre des migrants

128. La lutte contre la traite continue d'être un domaine d'activité central de l'OIM, puisque 141 bureaux ont mis en œuvre des programmes et des projets dans ce domaine en 2018. En partenariat avec des gouvernements, les Nations Unies, des organisations internationales et non gouvernementales, le secteur privé et des partenaires de développement, l'OIM mène des activités de lutte contre la traite qui englobent tous les aspects du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes.

129. Soixante-treize bureaux ont conçu des supports sur la prévention et la protection des victimes de la traite et d'autres migrants en situation de vulnérabilité, et 45 411 fonctionnaires (contre 31 300 en 2017) ont été formés aux mesures de protection et de lutte contre la traite. Dans de nombreux pays, les formations et l'assistance technique de l'OIM ont permis de renforcer l'identification, l'orientation et la protection des victimes de la traite ou d'améliorer la législation anti-traite ainsi que sa mise en œuvre. Au Brésil, par exemple, l'OIM a collaboré avec le Secrétariat de l'aide sociale de Foz do Igaçu pour élaborer un protocole d'assistance aux migrants en situation de vulnérabilité qui prévoit des procédures de coordination et d'orientation entre divers organismes chargés de la protection. L'OIM a également formé le personnel de ces organismes à ces nouvelles procédures.

130. L'OIM possède de vastes compétences spécialisées en matière d'aide directe aux victimes de la traite et aux autres migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Cette aide directe revêt la forme de logements sûrs, d'un soutien médical et psychosocial, d'une assistance juridique ainsi que d'une aide au retour volontaire et à la réintégration. En 2018, elle a offert protection et assistance à 7 400 victimes de la traite, dont 462 ont bénéficié du Fonds d'assistance global de l'OIM.

131. Le resserrement de la collaboration avec le secteur privé pour lutter contre la traite d'êtres humains et l'exploitation dans les activités commerciales et les chaînes d'approvisionnement est illustré par la publication de l'OIM intitulée *Lignes directrices relatives aux mesures de réparation pour les victimes d'exploitation dans les chaînes d'approvisionnement en minerai étendues.* Ces lignes directrices, qui sont alignées sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ont été élaborées en consultation avec des entreprises en aval, des programmes d'audit, des fondeurs et des affineurs, des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des ONG en vue d'établir un processus opérationnel en six étapes que les sociétés peuvent adopter lorsqu'elles identifient les victimes d'exploitation. Par ailleurs, l'OIM a continué de fournir à des sociétés des services consultatifs et des formations sur le recrutement éthique, y compris dans le cadre des programmes IRIS et CREST.

132. Comme les années précédentes, l'OIM a porté une attention particulière aux autres migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Elle a offert protection et assistance à plus de 100 000 migrants le long d'importantes routes migratoires, telles que celle de la Méditerranée centrale vers l'Europe. Elle a également élaboré le *Manuel de l'OIM : Protection et aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements.* Cet ouvrage présente le modèle des déterminants de la vulnérabilité des migrants de l'OIM, qui propose une méthodologie pour évaluer les facteurs de risque et de protection, au niveau de l'individu et du ménage ainsi qu'aux niveaux communautaire et structurel, qui influencent la vulnérabilité ou la résilience à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements dans le contexte de la migration.

133. En Amérique centrale et au Mexique, 27 kiosques d'information ont fourni des informations actuelles et ciblées sur les services offerts aux migrants, sur les risques de la migration irrégulière et sur les possibilités de migration régulière.

134. La question des enfants migrants et la mise en œuvre de mesures adaptées à leurs besoins en matière de soins et de protection ont continué de revêtir une importance croissante. C'est pourquoi l'OIM a mis au point une approche programmatique qui répond aux besoins des enfants migrants avant la migration (par exemple en identifiant et en prenant en main les facteurs qui les incitent, ainsi que leur famille, à entreprendre un voyage dangereux), pendant la migration (par exemple en promouvant et en offrant directement des services d'aide et de protection en route), dans les pays de destination (par exemple en fournissant des services de repérage des familles, d'évaluation de la famille et de regroupement familial pour les enfants séparés ou non accompagnés), et après le retour (par exemple

en apportant un soutien aux familles pour assurer le bien-être et la bonne réintégration des enfants migrants de retour).

Migration et santé

135. Les services fournis par l'OIM dans le domaine de la santé visent à répondre aux besoins des États en matière de gestion des aspects sanitaires de la migration, en promouvant des politiques fondées sur des éléments factuels, en mettant en commun des pratiques et en fournissant une plateforme de collaboration multisectorielle et multinationale. En étroite collaboration avec des partenaires, y compris l'OMS, le HCR, l'ONUSIDA et des organisations de la société civile, et en application des résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé relatives à la santé des migrants, l'OIM recommande activement la mise en place de systèmes de santé ouverts aux migrants et centrés sur la personne, ainsi qu'un renforcement des capacités du personnel du secteur de la santé et d'autres secteurs pertinents.

136. Pour atteindre son objectif de « migrants en bonne santé dans des communautés bien portantes », l'OIM articule son action autour de quatre axes : promouvoir le droit des migrants à la santé ; garantir de bons résultats en matière de santé publique (aux niveaux collectif et individuel) ; contribuer aux résultats positifs de la migration pour la santé et le développement (dans les pays d'origine, de transit et de destination) ; et réduire les inégalités en matière de santé.

137. Les activités de l'Organisation relatives à la santé dans le contexte migratoire sont centrées sur quatre piliers, fondés sur la résolution WHA61.17, comme suit : surveiller la santé des migrants ; contribuer à des cadres juridiques et politiques propres à garantir la santé des migrants ; renforcer les systèmes de santé respectueux des migrants ; et faciliter les partenariats, les réseaux et les cadres multinationaux sur la santé des migrants.

138. Cent dix bureaux de l'OIM ont indiqué avoir activement mis en œuvre des activités de migration et santé en 2018, parmi lesquels 97 ont signalé que le gouvernement avait pris des dispositions pour garantir à tous les migrants, sans discrimination, un accès à des services de santé soucieux de leurs besoins. En outre, 40 bureaux ont relevé que le gouvernement hôte avait intégré des données sur la santé des migrants dans les enquêtes et statistiques nationales, et 29 ont précisé que ces données étaient analysées et/ou utilisées par le gouvernement et communiquées à l'OIM. Par ailleurs, 35 bureaux ont signalé que les données étaient ventilées par âge et par sexe.

139. Pendant l'année, 79 bureaux ont renforcé les capacités de gouvernements et de partenaires en matière de migration et santé. En ce qui concerne la santé mentale et le soutien psychosocial, des cours en ligne ont été proposés pour former les agents de santé aux meilleurs moyens de répondre à une crise. Ailleurs, au Costa Rica, un guide a été élaboré sur les soins psychosociaux à dispenser aux migrants. En Algérie, des activités de renforcement des capacités ont été mises en œuvre à l'intention de pairs éducateurs aux fins de prévention du VIH/sida et de migrations sûres. Cinquante-deux bureaux ont signalé que les formations ciblaient les professionnels de la santé.

140. Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'OIM, en étroite collaboration avec l'OMS, a préconisé l'adoption de politiques de santé englobant les migrants afin de faire progresser la couverture sanitaire universelle (cible 3.8 des ODD) et la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans diverses enceintes mondiales et régionales. Elle a participé à des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la lutte contre la tuberculose et la prévention des maladies non transmissibles. Conjointement avec l'OMS et le Gouvernement de la Slovaquie, elle a également organisé une manifestation parallèle sur la lutte contre le VIH, la tuberculose et l'hépatite virale dans le cadre d'une collaboration intersectorielle en Europe et en Asie centrale.

141. À la demande d'États Membres de l'OMS, l'OIM a contribué et étroitement coopéré à la rédaction du cadre de l'OMS sur les priorités et les principes directeurs de la promotion de la santé des réfugiés et des migrants, qui est mentionné dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. En 2018, elle a continué de coopérer étroitement avec l'OMS et a participé à plusieurs séances d'information organisées par cette dernière à l'intention des États Membres et de ses partenaires, qui étaient consacrées à un plan d'action mondial sur la promotion de la santé des réfugiés et des migrants devant être soumis à l'Assemblée mondiale de la Santé en 2019.

142. Par ailleurs, l'OIM a réalisé une analyse des éléments du Pacte mondial relatifs à la santé, et a élaboré une fiche d'information qui donne un aperçu des engagements et actions clés dans le domaine de la santé. Cette fiche d'information donne également des exemples de soutien apporté par l'OIM à ses États Membres en matière d'exécution de projets et de renforcement des capacités aux fins de mise en œuvre de programmes de migration et santé.

143. L'Organisation a participé à l'université d'été de l'OMS sur la santé des migrants et des réfugiés, organisée à Palerme (Italie), pour laquelle elle a apporté une expertise thématique. Elle a fait des exposés et facilité des ateliers devant permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière de gestion des systèmes sanitaires et des aspects de la santé des migrants et des réfugiés se rapportant à la santé publique.

Migration, environnement et changement climatique

144. L'OIM a poursuivi ses activités relatives au couple migration et environnement, en particulier dans le cadre de processus politiques mondiaux. Par exemple, elle a donné à ses États Membres des avis techniques et stratégiques sur cette question lors du processus ayant débouché sur l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui reconnaît l'importance de la dégradation lente de l'environnement, des catastrophes naturelles et du changement climatique en tant que facteurs déterminants des migrations actuelles. Par ailleurs, par sa participation active à l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population de la CCNUCC, l'OIM a contribué à l'élaboration, puis à l'approbation, à la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, des recommandations du rapport du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques relatives à des démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques et y à faire face (annexe à la décision 10/CP.24). Tout au long de 2018, elle a également contribué au plan de travail de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes.

145. En nommant des spécialistes thématiques régionaux chargés de ce domaine d'expertise dans trois bureaux régionaux, l'OIM a étendu son programme consacré à la multithématique migration, environnement et changement climatique à de nouveaux pays. Cinquante-trois bureaux ont signalé qu'ils avaient mis en œuvre des activités y afférentes en 2018, qui revêtaient le plus souvent les formes suivantes : recherche et données, renforcement des capacités, sensibilisation et communication, et contributions à la formulation de politiques.

146. Des travaux de recherche ont été réalisés sur la migration, l'environnement et le changement climatique dans 25 pays. Des études ont été menées pour la première fois dans l'État plurinational de Bolivie, à Sri Lanka et en Tunisie, qui permettront d'élaborer des programmes et de mettre en œuvre des politiques à l'avenir.

147. Les activités de renforcement des capacités menées par l'OIM ont revêtu la forme d'un atelier régional dans le Pacifique, d'ateliers nationaux ciblant des fonctionnaires du Gouvernement national ou des gouvernements provinciaux aux Philippines et au Vanuatu, de mesures de

sensibilisation à base communautaire et de cours donnés dans des écoles pour renforcer la résilience au climat, par exemple dans les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie et aux Palaos. Au total, ces initiatives ont bénéficié à plus de 600 personnes.

148. Ces activités de l'OIM ont des retombées. En Tunisie, par exemple, une étude a été publiée, qui renferme des données et un cadre analytique permettant aux autorités du pays de mettre en œuvre des mesures de lutte contre les incidences des modifications de l'environnement sur la mobilité humaine.

Réintégration

149. La fourniture d'une aide à la réintégration aux migrants retournant dans leur pays d'origine est un élément essentiel de l'approche de la migration de retour suivie par l'Organisation au titre de ses programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration et dans le cadre des retours gérés par d'autres parties prenantes. Par cette approche intégrée de la réintégration, l'OIM promeut non seulement une réintégration durable à la faveur d'une action pluridimensionnelle qui englobe les aspects économiques, sociaux et psychosociaux de la réintégration, un suivi, une évaluation et un apprentissage appropriés, mais aussi la nécessité de renforcer les moyens permettant aux acteurs locaux dans les pays d'origine, de faciliter le processus de réintégration.

150. L'OIM agit concrètement pour stimuler l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de réintégration qui s'inspirent de son approche intégrée. Par exemple, elle a lancé avec l'Union européenne plusieurs programmes conjoints (appelés actions UE-OIM), dont la mise en œuvre est facilitée par un pôle de gestion des connaissances créé en 2017. Celui-ci fournit une expertise thématique, facilite l'harmonisation interrégionale des systèmes de gestion de l'information, et contribue à des activités de suivi et d'évaluation, à l'élaboration d'outils de gestion des connaissances et aux travaux de recherche sur le retour et la réintégration. Tout au long de 2018, il a continué d'apporter un appui aux actions UE-OIM en renforçant le partage d'informations et en améliorant l'harmonisation des approches, des processus et des outils. En particulier, il a permis l'élaboration de modalités complètes pour mesurer la durabilité de la réintégration.

151. Par ailleurs, le pôle de gestion des connaissances diffuse des enseignements et des bonnes pratiques en matière de réintégration, y compris à la faveur d'ateliers stimulant l'échange d'informations et d'expériences. En novembre, il a coparrainé un atelier technique sur la réintégration durable des migrants à Addis-Abeba (Éthiopie), organisé dans le cadre des travaux de la « Taskforce tripartite » mise en place par l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations Unies pour faire face à la situation des migrants en Libye.

152. En 2018, l'OIM a lancé le projet ORION de mise en œuvre d'une approche intégrée de la réintégration, financé par le Département du développement international du Royaume-Uni. Dans le cadre de ce projet, elle a élaboré un guide de la réintégration et un programme de formation correspondant visant à fournir au personnel de l'OIM, aux décideurs et aux praticiens de la réintégration du monde entier des indications pratiques pour concevoir, mettre en œuvre et surveiller l'aide à la réintégration. Les premiers ateliers pilotes organisés pour préparer le programme de formation se sont tenus en novembre en Guinée, au Maroc et au Sénégal.

153. En 2018, 128 bureaux de l'OIM ont été associés à la mise en œuvre d'activités de réintégration, soit avant le retour (65 bureaux), soit dans le pays d'origine (64 bureaux). Ces activités consistaient notamment à donner des conseils en matière de réintégration, à orienter vers des partenaires appropriés et à fournir des dons en espèces. Dans les pays d'origine, 64 bureaux ont fourni à des migrants de retour une aide en nature individualisée, 19 ont offert une aide à la réintégration collective, et 11 une aide à base communautaire.

154. Trente-huit bureaux de l'OIM ont facilité le dialogue et/ou le renforcement des capacités en matière de gestion de la réintégration aux niveaux local, régional et international. Leurs activités visaient principalement à améliorer la compréhension des besoins de réintégration, à contribuer à la mise en place de mécanismes d'orientation, à faciliter l'examen de lois et à contribuer à l'adoption de lignes directrices. Au Burkina Faso, par exemple, l'OIM a apporté son concours à la mise en place d'un comité de sélection chargé de valider les plans d'activité de migrants de retour. En Arménie, elle a contribué aux travaux du forum interinstitutions et aux tables rondes sur le retour et la réintégration organisés par le Gouvernement.

OBJECTIF 2 : DIMENSION DES CRISES SE RAPPORTANT À LA MOBILITÉ

155. Les programmes d'intervention en cas de crise ont continué d'être en 2018 l'un des domaines d'activité les plus intenses de l'Organisation. Ils ont bénéficié à plus de 30 millions de personnes dans plus de 100 pays. Durant l'année, l'OIM a activé ou maintenu son mécanisme interne de niveau 3 dans six situations d'urgence, à savoir deux décrétées à l'échelle du système (République arabe syrienne et Yémen), et quatre décrétées à l'échelle institutionnelle (Bangladesh, Iraq, Libye et Nigéria) à l'issue d'une évaluation interne portant sur l'ampleur, la complexité et l'urgence des crises, la capacité d'intervention de l'Organisation, et les risques pour sa réputation. Le niveau d'urgence de niveau 3 en Iraq a été désactivé au premier semestre de l'année.

156. L'approche intégrée suivie par l'OIM en matière d'interventions avant, pendant et après une crise est définie dans le COCM. Trente bureaux de l'OIM ont indiqué avoir élaboré ou actualisé une stratégie d'intervention en cas de crise en s'aidant du COCM en 2018.

157. Pour doper et maintenir l'efficacité opérationnelle de l'OIM dans tous ses domaines d'action prioritaires, il était fondamental d'élaborer des orientations, des formations et des outils. L'Organisation a continué d'élaborer des orientations et des outils innovants et modulables en fonction du contexte, conduisant des initiatives à l'échelle opérationnelle qui ont permis aux membres du personnel et aux partenaires chargés de la coordination et de la gestion des camps, des abris et de la MSD de mettre en œuvre et d'adapter ces outils sur le terrain des interventions, et de renforcer leur collaboration avec des groupes de travail sur place chargés de la lutte contre la violence sexiste ainsi qu'avec des institutions spécialisées. Ces efforts ont eu un impact sur les interventions des groupes sectoriels et sont considérés comme comptant parmi les initiatives les plus dynamiques du secteur humanitaire. Au total, 20 pays ont bénéficié d'un appui technique visant à intégrer la prévention et l'atténuation des risques de violence sexiste dans les opérations d'urgence – notamment sous la forme d'un déploiement, dans 15 crises humanitaires, de conseillers en matière d'intervention rapide. Par ailleurs, plus de 500 membres du personnel et partenaires ont été formés aux aspects relatifs à la prise en compte systématique de la violence sexiste.

158. Le Manuel des situations d'urgence de l'OIM (IOM Emergency Manual) a continué de centraliser les orientations et les outils les plus récents en matière d'intervention d'urgence. En 2018, il a été consulté par 1 651 utilisateurs en moyenne par mois.

159. La formation annuelle introductive aux interventions d'urgence, conçue pour renforcer les capacités permettant à l'Organisation de répondre avec efficacité aux crises, a été organisée en Turquie à l'intention de 28 membres du personnel de l'OIM et partenaires de réserve. Cette formation permet d'élargir la réserve de personnel qualifié susceptible d'être déployé en cas d'urgence ; elle fait désormais partie intégrante des activités de renforcement des capacités institutionnelles. Vingt personnes ont ainsi pu être déployées à l'appui d'opérations d'urgence rien qu'en 2018. Une formation à la gestion des ressources dans les situations d'urgence a également été organisée en Égypte à l'intention de 15 chargés de la gestion des ressources de diverses régions. Elle avait

principalement pour objectif de renforcer les capacités techniques et de gestion des fonctionnaires de niveau intermédiaire et de les préparer à un niveau de responsabilités plus élevé, en particulier lors d'interventions d'urgence.

160. Pour renforcer sa capacité organisationnelle et sa préparation, l'OIM a élaboré des orientations internes et a adopté un modèle de procédures opérationnelles permanentes concernant les interventions en espèces qui couvre plusieurs domaines. Elle a, en outre, élaboré et expérimenté des outils de formation à l'appui d'une collaboration plus étroite entre les équipes CCCM, celles s'occupant de la santé mentale et celles chargées du soutien psychosocial. Une formation de base à la protection humanitaire a été conçue à l'intention de tous les spécialistes de la protection de l'OIM fraîchement recrutés. À la fin de l'année, l'OIM employait 71 spécialistes et points focaux de la protection, qui travaillaient main dans la main avec tous les autres personnels clés chargés des interventions et du redressement. En outre, elle a élaboré et dispensé une formation pilote devant permettre au personnel d'être mieux à même de savoir quand, où et comment mettre en œuvre des programmes de transition et de redressement dans un contexte fragile ou de crise.

161. L'OIM est de plus en plus reconnue comme une organisation à la pointe des efforts visant à prévenir la violence sexiste dans le cadre de ses interventions. En septembre, elle a lancé son Cadre institutionnel de réponse à la violence sexiste en temps de crise, qui lui permet de garantir la sécurité, la dignité et le bien-être de toutes les personnes touchées par une crise, en particulier les femmes et les filles, et de faire en sorte que leur accès équitable aux services soit considéré comme une priorité, intégré et coordonné dans toutes ses opérations de crise. Il définit la vision et le champ d'intervention de l'OIM selon trois axes institutionnels : atténuer les risques, aider les survivants et s'attaquer aux causes profondes. Après avoir lancé le Cadre, l'OIM s'est attelée à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre opérationnelle.

Préparation en cas de crise

162. Le processus d'élaboration du rapport interne intitulé *Emergency Preparedness Monitoring Report* s'est poursuivi afin de renforcer la capacité de l'Organisation à anticiper les aléas imminents et à y riposter sans délai. Ce document, qui est établi deux fois par an conformément au rapport du IASC *Early Warning, Early Action and Readiness Report,* permet à l'OIM de contribuer avec plus d'efficacité aux mesures de préparation interinstitutions.

163. Dans le cadre de ses activités de préparation, l'OIM a dispensé à des gouvernements et à des partenaires humanitaires des formations sur la coordination et la gestion des camps, la MSD, les abris, l'aide aux migrants dans les situations de crise, la santé, la protection et la prise en compte systématique de la violence sexiste. Des activités de renforcement des capacités CCCM ont été menées à l'échelle nationale et infranationale dans 28 pays, au profit d'administrateurs de camp, d'autres agents d'appui sur place et de personnels administratifs et stratégiques. L'OIM a aussi continué de former des autorités nationales là où elle intervient en qualité de principal acteur responsable de la coordination et de la gestion des camps, par exemple au Bangladesh, au Nigéria et au Soudan du Sud.

164. L'OIM a continué d'appuyer les efforts nationaux et régionaux visant à renforcer la préparation interne et interinstitutions en cas de catastrophe de grande ampleur et d'aggravation de situations de conflit susceptibles d'entraîner des déplacements massifs, en assurant des ateliers sur la préparation et la planification en cas d'urgence. Elle a contribué à la préparation en cas de catastrophe naturelle dans sept pays (par exemple en Afghanistan, au Bangladesh, en Dominique et en République arabe syrienne), et à la préparation en cas d'aggravation de conflits dans quatre pays (Azerbaïdjan, Libye, République de Corée et Yémen). Par ses activités de protection civile dans le cadre de la coordination et de la gestion des camps, l'OIM a contribué à la « boîte à outils », créée en 2018, du projet de l'Union européenne sur la capacité des abris collectifs. Sur la base de consultations et

d'ateliers avec des spécialistes de la protection civile de 32 pays, ce projet a permis d'élaborer des outils normalisés destinés à être utilisés par les États membres de l'Union européenne pour se préparer en cas de catastrophe naturelle de grande ampleur nécessitant une intervention dans le domaine de la gestion des camps. Il a complété la formation CCCM dispensée en Slovénie à des membres du personnel de l'OIM et au personnel du mécanisme de protection civile de l'Union européenne de plus de 20 pays européens. Cette formation a débouché sur un projet de cadre sur les déploiements dans les cas où le personnel de la protection civile et celui de l'OIM interviendraient conjointement pour assurer la gestion et la coordination initiales de camps ou de centres collectifs.

Réponses aux crises

165. Pour garantir des interventions rapides et efficaces, l'OIM a déployé 24 spécialistes de l'intervention rapide du Siège pour qu'ils apportent un appui en renfort dans les domaines de la coordination et de la gestion des camps, des abris, de la MSD et de la violence sexiste, et à des opérations d'urgence dans 22 endroits, ainsi que 40 spécialistes chargés de mener des activités de renforcement des capacités dans 27 endroits. Des spécialistes de l'intervention rapide ont été déployés en l'espace de quelques jours à l'appui de la première phase d'intervention dans 90 % des 20 nouvelles crises auxquelles l'OIM a répondu. Le fichier des interventions d'urgence de l'OIM facilite la fourniture rapide d'une assistance technique à court terme destinée à améliorer les opérations d'urgence. En 2018, des efforts ont été faits pour perfectionner le système, afin d'améliorer la capacité générale de l'OIM en matière d'appui en renfort et de lancement ou d'intensification des opérations.

166. En ce qui concerne le rôle clé qu'elle joue dans la coordination interinstitutions de l'aide humanitaire, l'OIM a participé à 61 groupes sectoriels, groupes sectoriels de la coordination ou groupes de travail dans 37 pays touchés par une crise, assumant parfois des fonctions de chef de file dans plusieurs secteurs (par exemple au Bangladesh, en Colombie, au Soudan du Sud, au Soudan, en Turquie et au Yémen), et a participé à 31 des 35 appels humanitaires interinstitutions. Elle a dirigé au codirigé 16 plateformes de coordination CCCM ; 25 mécanismes de coordination des abris et des articles non alimentaires, parmi lesquels 7 étaient des plateformes CCCM et relatives aux abris qui avaient été fusionnées (par exemple au Yémen et au Nigéria) ; et 26 plateformes de coordination interinstitutions ou autre.

167. Dans le cadre des activités de coordination et de gestion des camps de l'OIM, du personnel de l'Organisation s'occupait spécifiquement de la coordination (71 % des cas), de la gestion de l'information (65 % des cas), et de ces deux domaines (53 % des cas). En sa qualité de co-chef de file du groupe sectoriel CCCM, elle a engagé, à l'échelle mondiale, des discussions sur les approches mobiles et à base locale, sur l'utilisation d'argent liquide dans les camps et les lieux assimilables à des camps, sur les normes de gestion des camps, sur la participation des femmes et sur l'ancrage local. L'Organisation a également accueilli le premier conseiller mondial itinérant pour les questions de logement et de biens fonciers et immobiliers, qui a apporté un appui en la matière aux groupes sectoriels des abris et aux mécanismes apparentés à l'échelle nationale. Par ailleurs, elle est devenue membre à part entière du Groupe sectoriel WASH en mars 2018. Elle a continué de diriger l'initiative interinstitutions Global Solar and Water Initiative, qui vise à promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire pour assurer l'approvisionnement en eau dans les situations d'urgence. En 2018, l'OIM a collaboré avec ONU-Eau, et faisait également partie du groupe de travail sectoriel sur l'eau et l'assainissement.

168. L'OIM a mis en œuvre des activités CCCM dans 35 pays. Elles concernaient des interventions d'urgence, le renforcement des capacités, la préparation en cas de catastrophe ou la planification en cas d'urgence. À la fin de l'année, ses activités de coordination et de gestion des camps avaient bénéficié à plus de 2,7 millions de personnes dans plus de 920 camps ou lieux assimilables à des camps dans 21 pays. En octobre, l'OIM a dispensé à 26 personnes de plusieurs bureaux de l'OIM dans le

monde une formation à la gestion des camps à l'échelle mondiale fondée sur le nouveau programme de formation révisé. Dans le même temps, elle a lancé le processus visant à concevoir une formation destinée aux coordonnateurs des groupes sectoriels à l'occasion d'un atelier de deux jours qui a réuni tous les coordonnateurs du groupe sectoriel CCCM. L'Organisation est également à la tête des efforts déployés par ce dernier pour élaborer des normes relatives à la gestion des camps, et a mené des consultations lors de la retraite du Groupe mondial de la coordination et de la gestion des camps. Par ailleurs, elle travaille avec le Conseil norvégien pour les réfugiés en vue de diriger un groupe de travail sur l'approche à base locale placé sous l'autorité du Groupe mondial CCCM.

169. En 2018, les interventions de l'OIM dans le domaine des abris et des articles non alimentaires ont bénéficié à plus de 4 millions de personnes dans 44 pays, y compris celles qui ont reçu une assistance de la part de partenaires dans le cadre d'un système commun d'acheminement de l'aide géré par l'Organisation. Environ 3 millions de ces bénéficiaires se trouvaient dans des contextes où un groupe sectoriel des abris/articles non alimentaires avait été officiellement activé, soit 25-30 % du nombre total de personnes ayant bénéficié d'une aide par l'intermédiaire de groupes sectoriels des abris/articles non alimentaires officiellement activés à l'échelle mondiale. Plus de la moitié du soutien fourni par l'OIM en la matière a bénéficié aux populations touchées par la crise au Soudan du Sud, par le conflit en Iraq et par la crise des réfugiés rohingya au Bangladesh. Trente autres pour cent des bénéficiaires se trouvaient en Afghanistan, en Éthiopie, au Nigéria, au Soudan et en République arabe syrienne. Les interventions de l'OIM dans le domaine des abris et des articles non alimentaires menées en Afghanistan, en République démocratique du Congo, en Éthiopie et en Iraq se sont fortement développées par rapport à 2017.

170. Dans plus de la moitié des cas, l'aide a consisté en des distributions d'articles ménagers et afférents aux abris. Elle a également revêtu d'autres formes, comme suit : réparation et modernisation d'abris, interventions en espèces pour des abris, soutien en matière de main-d'œuvre et formation dans le domaine des abris. Les tentes et la construction d'abris ont bénéficié à moins de 10 % des ménages ayant reçu une aide. Dans 14 des 17 pays dans lesquels l'OIM a fourni des articles afférents aux abris – et où des données ultérieures à la distribution étaient disponibles – plus de 80 % des bénéficiaires ont indiqué que l'assistance avait contribué à une amélioration de la situation sous l'angle des abris. De même, dans 17 des 20 pays où l'OIM a distribué des articles non alimentaires à usage ménager, plus de 80 % des bénéficiaires ont signalé que l'assistance avait été appropriée.

171. Les programmes WASH de l'Organisation ont bénéficié à 5,6 millions de personnes dans 23 pays, principalement au Bangladesh, en Éthiopie, en Libye, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen, où se trouvaient 83 % des bénéficiaires. Grâce à ces interventions, quelque 2 millions de personnes ont reçu de l'eau potable, plus de 500 000 personnes ont eu accès à des latrines sûres, 1 million de personnes ont bénéficié d'autres activités en matière d'assainissement, et 2,7 millions de personnes ont été visées par des activités de promotion d'une hygiène sûre.

172. L'OIM a continué de développer et de systématiser son recours aux interventions en espèces afin d'autonomiser les bénéficiaires et de renforcer la résilience des communautés touchées par une crise. À cette fin, elle a élaboré une stratégie en la matière ainsi qu'un plan de travail complet visant à institutionnaliser les modalités et les principes directeurs qui précisent la manière dont l'Organisation tient compte des questions transversales quand elle met en œuvre des interventions en espèces. En outre, l'Organisation a rédigé des directives relatives à la distribution d'argent liquide, axées sur l'atténuation des risques de violence sexiste, et a organisé à l'intention du personnel de terrain un atelier mondial visant à revoir et à améliorer ses systèmes administratifs et financiers relatifs aux interventions en espèces. Dans le cadre de ses réponses à une crise, l'OIM a mené des interventions en espèces dans 19 pays, au profit de plus de 700 000 personnes, soit 75 % de plus qu'en 2017. Sous l'angle du nombre total de bénéficiaires, les programmes les plus importants ont été mis en œuvre au Bangladesh, au Soudan du Sud, en Turquie et au Yémen.

173. En 2018, la Matrice de suivi des déplacements, qui recueille, analyse et diffuse des données sur la mobilité des populations, était active dans 71 pays. Elle a été mise en service dans 17 pays pendant cette année. La MSD a suivi les déplacements de plus de 25 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, de 19 millions de personnes de retour chez elles après avoir été déplacées à l'intérieur de leur pays, et de 3,6 millions de migrants de retour de l'étranger. Au cours de l'année, 75 % des activités de collecte de données de la Matrice ont pris en compte des indicateurs de protection, y compris en ce qui concerne la violence sexiste et la protection de l'enfance. La MSD a fourni des données sur les déplacements internes à des fins de planification d'activités humanitaires communes en 2019 dans 17 pays.

174. L'OIM a poursuivi sa collaboration avec la plateforme d'échange de données humanitaires (Humanitarian Data Exchange), gérée par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, afin d'accroître l'interopérabilité et la disponibilité des données de la MSD. Des données concernant 83 % des pays dans lesquels des activités de la MSD sont menées ont été publiées sur le portail de la plateforme dans le but de tenir les partenaires sectoriels informés. En 2018, le nombre de téléchargements et de consultations de pages concernant l'OIM a été multiplié par cinq.

175. En procédant à des évaluations conjointes au moyen de la Matrice, l'OIM a continué de s'employer à renforcer sa base d'éléments factuels qui sous-tendent les opérations de transition et de redressement, et à obtenir des résultats collectifs au titre des programmes humanitaires et de développement. En outre, deux banques d'indicateurs ont été élaborées, afin de savoir dans quelle mesure il était possible de recueillir des indicateurs précis relatifs aux solutions durables et à la consolidation de la paix au moyen de la Matrice.

176. Tout au long de 2018, la Matrice a aussi permis d'établir des réseaux de surveillance des flux massifs en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et dans la Corne de l'Afrique. Plus de 180 points de surveillance des flux ont été mis en place sur le continent, tandis que d'autres ont été installés dans toute l'Europe et dans certaines régions d'Asie. Un module de formation à la MSD a été élaboré, afin de permettre la collecte de données de référence fiables sur la traite d'êtres humains, sur l'exploitation et les violences à l'encontre des migrants et sur leur vulnérabilité dans les situations de crise, de déplacement et de flux migratoires massifs.

177. En outre, 21 ateliers de coordination ont été facilités en 2018, et trois sessions de formation à la MSD ont été organisées à l'échelle régionale, grâce auxquels la Matrice a contribué à la conception d'interventions efficaces fondées sur des données.

178. En accord avec son attachement au caractère central de la protection, l'OIM a mené des activités de protection dans le cadre de réponses à une crise dans 36 pays, essentiellement en apportant un soutien aux ministères d'exécution et aux autorités étatiques compétents. Dans 28 pays, des migrants, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des membres de communautés touchées par une crise ont bénéficié d'une assistance directe en matière de protection, dans des domaines tels que la santé mentale et le soutien psychosocial ; la prévention et la lutte contre la maltraitance, l'abandon moral et l'exploitation des enfants (et plus particulièrement des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille) ; la prévention, l'atténuation et la réponse à la violence sexiste ; et les évacuations humanitaires. L'OIM a renforcé les capacités de protection de diverses parties prenantes dans 36 pays, et a assuré des fonctions de coordination dans 26 pays.

179. En 2018, des fonds internes de l'OIM, y compris le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires, ont été mobilisés pour répondre rapidement aux besoins humanitaires en Bosnie-Herzégovine, en Éthiopie, au Guatemala, en Indonésie, au Mozambique et dans des pays d'Amérique latine et des Caraïbes confrontés à des déplacements massifs. Des fonds ont été dégagés

en interne pour répondre aux besoins engendrés par de nouvelles crises, permettant à l'OIM d'intervenir avec rapidité et flexibilité en attendant que des ressources soient mobilisées.

Santé

180. L'OIM aide les populations touchées par une crise, les gouvernements et les communautés d'accueil à consolider et à rétablir les systèmes de soins de santé primaire. En sa qualité de partenaire officiel de l'OMS et en tant que membre du groupe stratégique consultatif du groupe sectoriel mondial de la santé et, depuis peu, du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie, l'OIM joue un rôle de plus en plus important dans la riposte aux situations d'urgence humanitaire et de santé publique et dans les efforts déployés à l'appui du rétablissement et de la résilience des systèmes de santé. Le soutien sanitaire apporté par l'OIM dans les situations d'urgence est non seulement au cœur du mandat humanitaire de l'Organisation, mais il est aussi l'un des quinze secteurs d'assistance du COCM.

181. En 2018, l'OIM a apporté un soutien sanitaire dans des situations de crise dans 38 pays, fournissant des services de soins de santé directs, des soins de santé mentale et un soutien psychosocial, et menant des activités de préparation et de riposte aux épidémies conformément à son cadre de gestion de la santé, des frontières et de la mobilité. Elle a assuré plus de 2,8 millions de consultations médicales, et vacciné 341 271 bénéficiaires. Les programmes de l'OIM, qui comprenaient des activités en matière de santé sexuelle et reproductive, ont augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente. Plus de 220 400 consultations prénatales ont été assurées dans les installations sanitaires de l'OIM. En outre, plus de 197 000 bénéficiaires ont reçu des soins de santé mentale et un soutien psychosocial.

182. L'Organisation a continué d'attacher une grande importance au renforcement de ses capacités internes et de celles de ses partenaires et États Membres en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence sanitaire publique. En 2018, elle a développé ses programmes visant à prévenir, détecter et répondre aux risques sanitaires dans le contexte de la migration et de la mobilité humaine, y compris dans le domaine de la préparation et de la riposte aux flambées de maladie (par exemple au Bangladesh, en Colombie, en Éthiopie, au Kenya, à Madagascar, au Soudan du Sud et au Yémen). En République démocratique du Congo, elle a aidé le Gouvernement à faire face à deux flambées de maladie à virus Ebola dans deux provinces (notamment en facilitant le dépistage des voyageurs aux points de passage frontaliers officiels et dans les régions caractérisées par une forte mobilité humaine).

183. L'OIM a, en outre, fourni des services additionnels par l'intermédiaire d'équipes mobiles et d'intervention rapide (par exemple au Bangladesh, en Iraq et au Soudan du Sud), assuré des services essentiels d'orientation d'urgence vers des installations de soins de santé secondaires et tertiaires (par exemple au Myanmar, au Niger, en Somalie et au Soudan du Sud), et consolidé le système de santé (par exemple au Bangladesh, en Colombie et en Somalie).

184. Enfin, l'OIM a fourni des services d'urgence et à base communautaire en matière de santé mentale et de soutien psychosocial à des populations déplacées et d'accueil (par exemple au Liban, au Nigéria et au Soudan du Sud) et a mené des activités de renforcement des capacités en la matière à l'intention de professionnels locaux en divers endroits.

Lutte contre la traite d'êtres humains

185. En 2018, l'OIM a poursuivi sa collaboration avec la communauté humanitaire pour faire en sorte que le risque de traite soit atténué et pris en compte dès le début des interventions humanitaires, comme suit : maintien de son rôle de co-chef de file de l'équipe spéciale chargée de la lutte contre la

traite d'êtres humains du Groupe mondial de la protection, conception d'outils techniques, et sensibilisation des acteurs de la protection sur le terrain ; publication de l'ouvrage *Manual to Address Human Trafficking in Humanitarian Settings : Strategies and Tools for IOM Staff* ; création de nouveaux contenus en ligne pour le Manuel des situations d'urgence (Emergency Manual) ; et formation et déploiement de spécialistes de la lutte contre la traite de l'OIM dans des pays en crise.

186. Grâce à la MSD, l'OIM a recueilli des données sur la vulnérabilité à la traite d'êtres humains dans les situations de crise humanitaire et de déplacement, qui ont été analysées de façon à éclairer les activités de lutte contre la traite menées par l'Organisation et ses partenaires dans de tels contextes. Les programmes de formation, ainsi que les pratiques et procédures en matière de collecte et d'analyse de données relatives à la traite en temps de crise, ont continué à être perfectionnés.

187. L'OIM a contribué au processus de révision des normes minimales pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire ; la lutte contre la traite est considérée comme une question transversale dans le projet de document. Cette activité s'inscrit dans le prolongement de la participation de l'Organisation au Groupe de travail sur la protection de l'enfance, qui définit les règles régissant l'action humanitaire dans ce domaine.

Mise en œuvre des lignes directrices MICIC

188. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour mettre en œuvre les Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle (lignes directrices MICIC), l'OIM a continué d'élaborer des outils de renforcement des capacités, de sensibilisation et d'orientation à l'intention d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Elle a lancé et diffusé le cours de formation en ligne gratuit destiné aux praticiens locaux sur la prise en compte des migrants dans la gestion des situations d'urgence à l'échelle locale, et a publié 15 documents thématiques, intitulés *Guidelines in Action,* qui indiquent comment mettre en œuvre les recommandations clés figurant dans les lignes directrices MICIC. L'OIM a également complété la boîte à outils MICIC par des documents d'orientation sur la conception d'interventions d'urgence soucieuses des migrants et sur la participation de ces derniers aux activités de gestion des situations d'urgence. Parallèlement aux supports de formation existants destinés aux intervenants d'urgence, au personnel consulaire et aux migrants eux-mêmes, ces documents constituent une base solide pour toutes sortes d'activités de renforcement des capacités et de gestion des situations d'urgence.

189. Par ailleurs, l'OIM a continué d'organiser et de mener des activités de renforcement des capacités aux fins de mise en œuvre des lignes directrices MICIC. Plus de 50 sessions de formation et réunions consultatives ont eu lieu à l'échelle nationale et régionale dans plus de 30 endroits, auxquelles ont participé 1 190 personnes représentant des institutions nationales de gestion des situations d'urgence, des services consulaires, des organisations internationales, des entités du secteur privé et de la société civile, et des migrants. Des consultations ont été organisées dans le cadre de processus régionaux pertinents, dont le Processus de Puebla, le Processus de Colombo et les Consultations caribéennes sur la migration.

Transition, redressement et stabilisation

190. Les programmes de transition et de redressement de l'OIM portent sur la prévention des déplacements dans des situations précaires ou de crise et sur la recherche de solutions, grâce à des mesures de stabilisation communautaire, à des solutions durables, à la consolidation de la paix et à des initiatives de réduction des risques de catastrophe. Par ces interventions, l'OIM aide les gouvernements, les communautés et les populations vulnérables à réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités, et à faire face aux dimensions à moyen et long terme d'une crise qui se rapportent

à la mobilité dans la ligne des efforts collectifs visant à renforcer le lien entre l'action humanitaire et l'aide au développement et à améliorer la coordination avec les activités de consolidation de la paix.

191. En 2018, 280 projets de transition et de redressement étaient en cours dans 69 pays, dans le cadre desquels les bureaux de pays de l'OIM ont apporté à des structures gouvernementales locales un soutien sous la forme d'un renforcement des capacités, d'un dialogue communautaire et d'autres activités associant des interlocuteurs gouvernementaux, des partenaires locaux et des ONG.

192. En 2018, l'Organisation a également progressé sur la voie d'un renforcement du lien entre l'action humanitaire et l'aide au développement et d'une amélioration de la coordination avec les efforts de consolidation de la paix. À cette fin, elle a nommé un conseiller pour les questions relatives aux articulations entre l'action humanitaire et le développement ; organisé un atelier interne associant l'ensemble de l'Organisation ; et réalisé une étude exploratoire sur des expériences faites en Colombie, au Mali, au Nigéria, en Somalie et en Turquie. Ces initiatives ont été l'occasion, à l'OIM, d'étudier les moyens de contribuer à des résultats collectifs et à la « nouvelle méthode de travail », et lui ont permis de rédiger des recommandations dans ce domaine d'action.

193. S'appuyant sur son Cadre de règlement progressif des situations de déplacement, l'OIM a continué de mettre en œuvre des solutions novatrices aux situations de déplacement et d'améliorer la compréhension des schémas de mobilité complexes. L'approche suivie par l'Organisation pour trouver des solutions durables vise à renforcer la résilience en soutenant la capacité à faire face à des groupes touchés par un déplacement, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les populations d'accueil ; en promouvant l'autosuffisance et le rôle moteur des autorités locales ; et en posant les fondements juridiques et politiques propres à permettre de résoudre les situations de déplacement. Les programmes mis en œuvre dans ce domaine ont touché 362 368 réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, à la faveur de mesures d'intégration locale, de réintégration ou de réinstallation ailleurs. Près de 385 000 réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ont bénéficié d'une aide aux moyens de subsistance, qui a consisté en des formations aux fins d'acquisition de compétences professionnelles, de création d'entreprise et d'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante, et en des possibilités d'emploi à court et à long terme.

194. En outre, l'OIM a, dans 22 bureaux extérieurs, aidé des personnes déplacées à accéder à des voies complémentaires, notamment au regroupement familial, en Belgique, à Chypre, en Allemagne, en Turquie, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe.

195. Les activités de stabilisation communautaire de l'OIM ont continué de revêtir une importance fondamentale, en s'attaquant aux facteurs de déplacement et en créant les conditions propices à des décisions libres et éclairées concernant le retour. L'action de l'Organisation a également favorisé la collaboration entre les gouvernements et les communautés et a contribué à une stabilité socioéconomique plus grande. En 2018, 114 programmes de stabilisation communautaire se sont poursuivis dans 39 pays. Dans un grand nombre de programmes, les communautés locales ont participé à des activités d'appui à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix. En plus de favoriser la définition des priorités à l'échelle locale, les projets de l'OIM ont amélioré l'accès de communautés aux services de base et aux infrastructures essentielles dans 41 pays.

196. Le portefeuille de projets de consolidation de la paix de l'OIM est conçu pour prévenir et résoudre les conflits, qui comptent parmi les principaux facteurs de déplacement, et appuyer une paix et une réintégration durables. En 2018, les bureaux de l'OIM dans 26 pays ont mené des activités visant à prévenir et résoudre les conflits et à appuyer une paix durable. L'Organisation a mis en œuvre 28 projets de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans cinq régions, couvrant neuf pays. Bien qu'elle appuie divers processus à cet égard, sa contribution consiste avant tout à faciliter la réintégration. Sur le plan individuel, les activités de l'OIM ont permis d'apporter à près

de 8 000 ex-combattants un soutien en matière de réintégration, qui a revêtu les formes suivantes : formations et mise en correspondance des compétences avec la demande du marché (Colombie) ; formation aux compétences professionnelles et nécessaires à la vie courante, cours d'alphabétisation et activités de cohésion sociale (République centrafricaine) ; et aide à la réintégration (Somalie). L'OIM s'est employée à adapter des méthodes et des outils existants pour pouvoir mieux répondre aux nouveaux défis de l'extrémisme violent et aux situations de conflits persistants, notamment dans le bassin du lac Tchad et en Somalie.

197. Les efforts déployés par l'Organisation pour s'attaquer aux conditions qui favorisent la propagation de l'extrémisme violent s'inscrivent dans sa détermination à prévenir, à atténuer et à combattre les causes profondes et les facteurs des déplacements forcés. Les activités menées dans ce domaine se sont fortement développées en 2018, puisque 19 bureaux de l'OIM ont mis en œuvre des programmes visant à s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité au recrutement par des groupes extrémistes violents. Pour atteindre ces objectifs, l'Organisation a utilisé des outils adaptés au contexte, y compris un soutien aux moyens de subsistance à l'échelle communautaire, des actions de sensibilisation communautaire et des subventions modestes.

198. L'OIM a continué de mettre en œuvre et de surveiller son Plan de travail stratégique 2017-2020 sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience à l'appui de mesures conjointes prises pour appliquer le Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience, intitulé *Towards a Risk-informed and Integrated Approach to Sustainable Development,* et pour faire avancer le programme de prévention au sens large. Dix-huit pays ont bénéficié d'un soutien de l'OIM dans le cadre de 28 projets de réduction des risques uniques en leur genre. Au Rwanda, l'Organisation a permis à des communautés d'être mieux à même de prévenir et de gérer les aléas, notamment grâce à des réimplantations planifiées, à la modernisation de l'infrastructure et à un appui à l'agriculture à petite échelle. Afin de donner un aperçu des activités opérationnelles et des partenariats interinstitutions mis en œuvre pour aider les États à appliquer le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), l'OIM a publié un rapport intitulé *Taking Sendai Forward : IOM Progress Report on Disaster Risk Reduction and Resilience 2018,* qui souligne la place de plus en plus grande qu'occupe l'Organisation dans les activités de réduction des risques de catastrophe et de résilience.

Biens fonciers et immobiliers et réparations

199. En 2018, l'OIM a fourni une expertise technique, une assistance et un renforcement des capacités dans le domaine des biens fonciers et immobiliers et des réparations dans le cadre d'une collaboration étroite avec des entités publiques et des communautés dans neuf pays, dont la Colombie, le Libéria, le Nigéria, Sri Lanka et la Turquie (sur des questions relatives aux populations déplacées originaires de la République arabe syrienne). L'Organisation a également mené des activités en Iraq en vue de faciliter la communication d'informations et la mise en place de mécanismes à l'intention de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ou retournant chez elles pour leur permettre de résoudre leurs litiges en matière de logement et de biens fonciers et immobiliers. Après avoir élaboré des procédures opérationnelles permanentes et formé du personnel, l'OIM a établi, en 2018, des centres d'aide en matière de logement et de biens fonciers et immobiliers dans six communautés de deux gouvernorats.

200. À la demande du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, l'OIM a réalisé une évaluation préliminaire de la faisabilité et des modalités d'élaboration et de mise en œuvre de mesures de réparation pour les victimes de violences sexuelles liées au conflit en Iraq. C'est ainsi qu'elle a noué un partenariat avec le Bureau de la Représentante spéciale afin d'exécuter un projet

conjoint visant à aider le Gouvernement de l'Iraq à concevoir et à mettre en œuvre un mécanisme de réparation complet à l'intention des survivants de telles violences.

201. Dans le cadre de son soutien au processus de justice transitionnelle à Sri Lanka, l'OIM a organisé en février 2018 la Conférence internationale sur les réparations à Colombo, qui a réuni des orateurs et des spécialistes de plus de 20 pays, ainsi que plus de 100 représentants gouvernementaux, de la société civile et de victimes. La Conférence a ouvert la voie à l'adoption, en octobre, de la loi portant création du Bureau des réparations par le Parlement de Sri Lanka.

202. Au Népal, l'OIM a continué de collaborer avec le Gouvernement et des acteurs des Nations Unies sur des questions relatives à la justice transitionnelle. En République centrafricaine, elle a contribué à la mission du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale et a mené des discussions sur une collaboration future. En Bosnie-Herzégovine, elle a poursuivi son partenariat avec le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population et ONU-Femmes en vue d'une harmonisation de la législation et des mécanismes à l'échelle locale afin d'aider les victimes de violences sexuelles liées au conflit. En Colombie, elle a continué d'appuyer la mise en œuvre du processus de réparation au titre de la loi relative aux victimes et à la restitution des terres. À l'échelle mondiale, l'OIM a travaillé en étroite collaboration avec la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays.

Réinstallation et gestion des mouvements

203. Mettre en sécurité les réfugiés et les migrants est l'une des missions essentielles de l'Organisation. En 2018, ses programmes ont principalement porté sur la réinstallation de réfugiés, le retour volontaire pour raisons humanitaires depuis la Libye et la réimplantation en Europe. Considérés ensemble, ces efforts sont un outil de protection internationale efficace, tout en apportant une solution durable à ceux qui se trouvent dans les situations les plus vulnérables.

204. En 2018, l'OIM a aidé 30 États à organiser la réinstallation, l'admission pour des motifs humanitaires et la réimplantation de 94 992 réfugiés et autres personnes vulnérables, menant des opérations d'envergure depuis l'Afghanistan, l'Éthiopie, l'Iraq, la Jordanie, le Kenya, le Liban, le Soudan, la Turquie, l'Ouganda, l'Ukraine et la République-Unie de Tanzanie. Les trois principaux pays de réinstallation étaient les États-Unis d'Amérique, le Canada et le Royaume-Uni. Le mécanisme conjoint d'appui aux pays de réinstallation émergents, géré conjointement avec le HCR, a permis de lancer ou de consolider des activités de réinstallation en Amérique du Sud. Sur le nombre de bénéficiaires précité, 2 165 personnes nécessitant une protection internationale ont été réinstallées dans 14 pays européens, dont 1 411 au départ de l'Italie, 330 au départ de la Grèce, 271 au départ de Malte, 103 au départ de l'Espagne et 50 au départ de la France.

205. La cellule d'évacuation humanitaire a procédé à l'évacuation de 16 457 migrants en situation de vulnérabilité (83 % d'hommes et 17 % de femmes) par voie aérienne au départ de la Libye vers 35 pays d'origine, et a permis à 3 278 personnes d'être évacuées par air, mer ou terre au départ du Yémen vers 10 destinations.

206. Seize bureaux de l'OIM ont indiqué que le gouvernement avait mis en place ou développé des programmes de réinstallation à la suite directe de réunions avec l'Organisation. En outre, six bureaux ont signalé que le gouvernement avait amélioré ses programmes de réinstallation grâce à des formations ou à des orientations stratégiques de l'OIM.

207. Enfin, l'Organisation a continué de participer activement à des discussions d'orientation avec le HCR et d'autres acteurs sur les voies complémentaires de réinstallation de réfugiés.

OBJECTIF 3 : DES MIGRATIONS SÛRES, ORDONNÉES ET DIGNES

Migrations sûres et régulières et facilitation des visas

208. Faciliter l'accès à des voies de migration régulières est un aspect essentiel des efforts déployés par l'OIM pour promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières. L'appui apporté aux États en matière de politiques de visa contribue à des dispositifs de visa et d'entrée bien administrés, rapides et d'un bon rapport coût-efficacité. Soixante-huit bureaux de l'OIM ont indiqué avoir promu et facilité des voies de migration et de mobilité régulières grâce à un soutien de cette nature en 2018.

209. Parmi les bureaux précités, 26 ont indiqué que l'aide au traitement de visas de migration temporaires et de longue durée avait été leur principal domaine d'intervention, 23 ont signalé avoir contribué à des programmes de visa aux fins de regroupement familial, et 6 ont fait savoir qu'ils avaient facilité la délivrance de visas humanitaires.

210. Les bureaux de l'OIM qui ont facilité le traitement des demandes de visas de migration temporaires et de longue durée ont aidé 315 774 personnes. En ce qui concerne les programmes de visa aux fins de regroupement familial, ils ont bénéficié à 74 756 personnes. Une assistance a été offerte à 9 555 personnes dans le cadre de la procédure de demande de visa humanitaire.

Nombre de bénéficiaires d'une aide de l'OIM en matière de visa

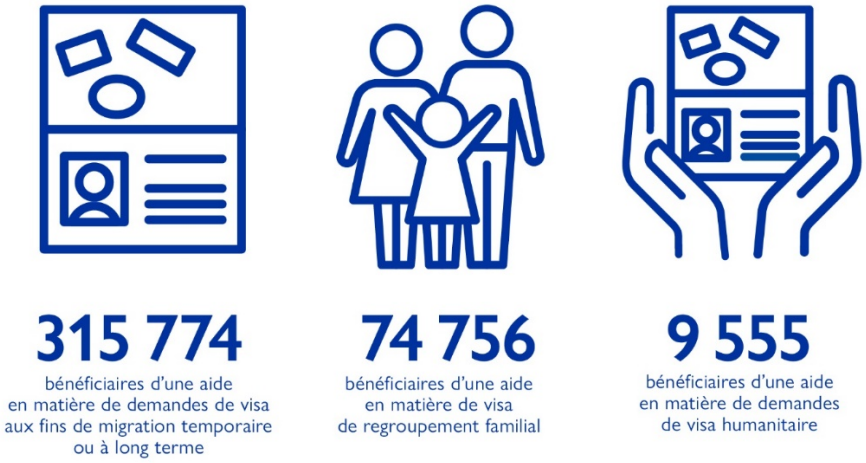

211. Trente-deux bureaux se sont attaqués aux vulnérabilités propres aux migrants dans le cadre de leurs projets. En Gambie, par exemple, l'OIM a identifié des migrants potentiels atteints de tuberculose évolutive et les a orientés vers le programme national de lutte contre la tuberculose.

212. Il est important de prendre en considération les aspects relatifs aux sexospécificités lors de la mise en œuvre de programmes visant à faciliter des voies de migration régulières. Le Bureau de l'OIM en Slovénie, qui tient compte dans son action des vulnérabilités liées au sexe, telles que la violence sexiste, peut être cité en exemple à cet égard.

Gestion des frontières et de l'identité

213. Une bonne gestion des frontières est essentielle car non seulement elle permet de garantir la sûreté et la dignité des migrants et assurer la sécurité des pays, mais elle peut également faciliter le commerce, la mobilité des communautés frontalières et le développement général. Soixante-dix-huit bureaux de l'OIM ont indiqué avoir mené des activités dans le domaine de la gestion des frontières

en 2018, qui concernaient principalement la sécurité aux frontières (50 bureaux), la coopération interinstitutions et le partage d'informations (46 bureaux), et l'inspection des documents de voyage (43 bureaux).

214. Les activités de l'OIM à cet égard visent principalement à renforcer les moyens permettant aux États de relever les défis que pose la gestion des frontières, et consistent notamment à élaborer des solutions techniques, à contribuer à l'amélioration des infrastructures, à mettre en œuvre des mesures de sensibilisation, à fournir des orientations générales et à organiser des conférences régionales et mondiales. Par exemple, l'Organisation s'est employée à améliorer les infrastructures à la frontière entre la Jordanie et la République arabe syrienne aux fins d'un renforcement des capacités en matière de gestion intégrée et humanitaire des frontières. L'action de l'OIM dans ce domaine a notamment consisté à former des agents frontaliers et autres agents de l'immigration compétents. Soixante et un bureaux ont déclaré avoir dispensé des formations à divers agents, par exemple en matière de coopération transfrontalière et d'inspection des documents de voyage.

215. Au titre de ses activités dans le domaine de la gestion des frontières, l'OIM s'emploie à remédier aux vulnérabilités propres aux migrants et aux voyageurs qui franchissent des frontières. Cinquante-deux bureaux ont déclaré s'attaquer à ces vulnérabilités. Au Cambodge, par exemple, le système MIDAS d'information sur la gestion des frontières de l'OIM, mis en œuvre dans plus de 20 pays, permet aux agents frontaliers de vérifier l'identité des enfants et des adultes qui les accompagnent grâce à des contrôles des laissez-passer frontaliers. À Djibouti et au Mozambique, des procédures opérationnelles permanentes ont été élaborées, dans lesquelles les vulnérabilités propres des migrants sont indiquées afin d'aider les agents de l'immigration à identifier les migrants vulnérables et à les orienter vers des institutions spécialisées.

216. La dynamique migratoire est fortement influencée par les sexospécificités. C'est pourquoi les questions y afférentes sont un aspect central des activités de l'OIM relatives à la gestion des frontières. Quarante-cinq bureaux ont signalé avoir mené des activités se rapportant aux sexospécificités dans le cadre de leurs projets de gestion des frontières. Au Niger, par exemple, la question a été abordée lors d'un exercice de simulation de crise transfrontalière, qui a mis l'accent sur la nécessité de déployer des agents frontaliers, de police et de douane de sexe féminin aux frontières pour pouvoir apporter une réponse soucieuse des sexospécificités.

217. Les efforts de l'OIM visant à relier les questions de sexospécificité à la gestion des frontières ont, en outre, consisté à intégrer des discussions y afférentes dans des activités de renforcement des capacités portant sur la protection des migrants, la criminalité transnationale ou la gestion de la migration irrégulière. L'OIM a aussi aidé les États à élaborer des politiques de gouvernance des migrations fondées sur une meilleure compréhension des vulnérabilités liées au sexe.

Évaluation sanitaire et assistance sanitaire durant le voyage

218. À la demande des gouvernements des pays d'accueil, l'OIM évalue la santé physique et mentale des migrants afin de faciliter leur réinstallation, leur emploi à l'étranger, l'obtention d'un visa temporaire ou permanent, ou leur participation à des programmes d'aide à leur intention, tels que les programmes de retour volontaire.

219. Par ses activités d'évaluation sanitaire avant le départ, l'OIM offre la garantie que les migrants voyageant sous ses auspices sont aptes au voyage et bénéficient, selon que de besoin, d'une assistance sanitaire durant le voyage, telle qu'une escorte médicale. Ces activités visent à : détecter des affections présentant un risque pour la santé et la sécurité publiques ; découvrir d'autres états pathologiques nécessitant des dispositions particulières en matière de voyage et/ou la poursuite des soins de santé après l'arrivée ; communiquer sans délai des informations médicales à la partie qui

reçoit l'intéressé(e) pour que l'accueil et la continuité des soins puissent être organisés correctement ou pour satisfaire aux exigences en matière de visa ; et démarrer le traitement, y compris le traitement de stabilisation avant le départ, ou fournir d'autres services (vaccination, etc.).

220. En 2018, l'OIM a réalisé plus de 376 800 évaluations sanitaires précédant le départ dans plus de 60 pays dans le monde à l'intention de réfugiés en attente de réinstallation et de migrants ayant demandé divers types de visa d'immigration. Jusqu'à 117 800 réfugiés et migrants ont été vaccinés dans plus de 40 pays contre plus de 15 maladies évitables par la vaccination avant leur départ.

221. Outre les évaluations de l'aptitude au voyage avant l'embarquement, systématiquement effectuées dans le cadre des programmes d'évaluation sanitaire de l'Organisation, plus de 50 bureaux ont procédé à de telles évaluations à l'intention d'autres bénéficiaires de l'OIM, essentiellement des migrants de retour, des bénéficiaires de programmes de lutte contre la traite et des ressortissants de pays tiers.

222. L'OIM a également fourni une assistance sanitaire après l'arrivée à plus de 5 000 bénéficiaires, dont 40 % étaient des femmes, dans plus de 50 pays. Au cours de l'année, plus de 5 000 migrants ont voyagé avec une escorte médicale.

Assistance sanitaire fournie aux migrants et aux réfugiés avant le départ et après l'arrivée

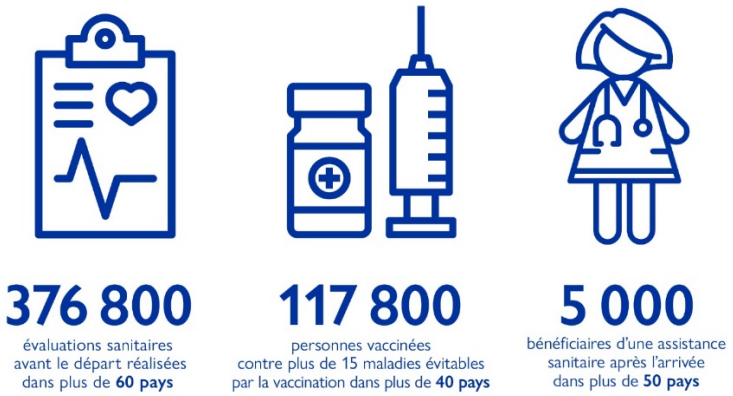

Retour volontaire assisté

223. En 2018, environ 63 500 migrants (24 % de femmes et 76 % d'hommes, dont 18 % étaient des enfants) ont reçu une aide au retour vers 169 pays d'origine depuis 128 pays d'accueil (de destination ou de transit). La majorité a bénéficié d'une assistance au départ de l'Espace économique européen et de la Suisse (53 %). Ce chiffre représente une diminution importante du nombre de retours organisés au départ de l'Europe par rapport à 2017. Pour la première fois, la principale région d'origine était l'Afrique centrale et de l'Ouest. Pour ce qui est du pourcentage de migrants en situation de vulnérabilité ayant bénéficié d'une aide au retour, il a augmenté par rapport à 2017.

224. Quarante-trois bureaux se sont employés à faciliter le dialogue et/ou le renforcement des capacités en matière de gestion du retour aux niveaux local, régional et international. En Suisse, par exemple, l'OIM a participé à la rédaction de lignes directrices relatives à l'orientation des victimes de la traite entre la Suisse et la Bulgarie (ainsi qu'à leur retour). Par ailleurs, des échanges fructueux sur de bonnes pratiques relatives au retour volontaire ont eu lieu entre conseillers suisses et italiens spécialistes des retours. Des collaborations ont été mises en place avec diverses parties prenantes, notamment avec des responsables de l'application des lois, comme au Royaume-Uni, ou avec des donateurs, comme au Sénégal.

225. En 2018, l'OIM a contribué au démarrage et à la mise en œuvre de plusieurs programmes financés par l'Union européenne qui portent sur la protection des migrants, le retour volontaire et la réintégration durable en Afrique et en Asie. Il s'agit, entre autres, de l'initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants, d'une mesure pilote de réintégration communautaire durable, et d'un programme visant à améliorer la réintégration de migrants de retour. L'appui thématique qui a été fourni a largement contribué à l'adaptation, au contexte national, des procédures opérationnelles permanentes régissant l'aide au retour volontaire et à la réintégration ; à la réalisation d'exercices de cartographie des communautés, d'évaluations socioéconomiques et d'enquêtes sur le marché du travail ; à l'amélioration des cadres de suivi et d'évaluation ; à l'élaboration de supports d'information ; et au renforcement de la collecte et de la communication de données pour ces programmes. Un manuel de soutien psychosocial a également été élaboré à l'usage des conseillers en matière de réintégration.

EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE : RÉALISATIONS MARQUANTES EN 2018

226. Les activités de l'OIM ont continué d'avoir des retombées importantes sur les migrants et les sociétés. Pour continuer à obtenir de bons résultats au cours des années à venir, l'Organisation doit être particulièrement efficiente en interne. À cette fin, un cadre de résultats en matière d'efficacité organisationnelle assorti de cibles a été élaboré. Les éléments centraux de ce cadre sont fondés sur la volonté de l'OIM de faire clairement apparaître qu'elle est fondée sur des principes, déterminée et préparée. La section ci-après rend compte de ses réalisations marquantes en 2018.

L'OIM est fondée sur des principes

227. L'OIM reste une organisation fondée sur des principes, responsable et transparente, qui se conforme aux principes humanitaires, vise à l'égalité entre les sexes et adopte une approche fondée sur les droits. Elle élabore et applique les politiques requises pour orienter ses opérations internes et externes, et gère ses ressources humaines et financières conformément à ces politiques. Les sections suivantes mettent en relief d'autres thèmes, qui ne sont pas abordés dans la section « Principe 1 ».

Politique de l'OIM relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019

228. L'Organisation continue de mettre en œuvre sa Politique relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019 et d'enregistrer des progrès dans ce domaine, parmi lesquels il convient de citer les réalisations suivantes : finalisation d'une évaluation à mi-parcours de la Politique ; lancement d'une évaluation réciproque, avec le Programme alimentaire mondial, des procédures de présentation de rapports et des résultats au titre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes ; et mise en œuvre améliorée du cadre du Plan d'action, puisque l'OIM atteint ou dépasse aujourd'hui 9 des 17 indicateurs de performance. En outre, deux tiers environ des objectifs d'étape du plan de mise en œuvre de la Politique relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019 ont été atteints en 2018.

229. Autre réalisation notable : le lancement du marqueur de l'égalité hommes-femmes de l'OIM à la fin de 2018, qui classe les projets selon le degré de prise en considération des sexospécificités dans les propositions de projet, et mesure la part du budget de l'Organisation allouée à ces projets. On estime que ce mode de notation des projets devrait contribuer de manière significative à l'égalité entre les sexes.

230. Au cours de l'année, 1 766 membres et non-membres du personnel ont suivi le cours en ligne obligatoire intitulé « I Know Gender », portant à 10 401 le nombre total de participants depuis 2014. En outre, des formations en présentiel sur le marqueur de l'égalité hommes-femmes de l'OIM ont été

dispensées au personnel relevant de quatre autres bureaux régionaux de l'OIM et au Siège, ce qui signifie que des formations ont été assurées dans six régions sur neuf depuis 2017.

231. Des progrès ont été enregistrés sous l'angle de la parité hommes-femmes en interne. En 2018, les femmes constituaient 47 % de l'effectif total de l'OIM. Leur nombre aux grades P-5 et supérieurs a augmenté de 2 % par rapport à 2017 : 37 % de ces postes étaient occupés par des femmes en 2018 (voir l'annexe I pour plus de détails). L'Organisation continue d'encourager les candidatures de femmes, qui sont moins représentées aux grades plus élevés. Elle continuera de surveiller de près l'évolution de ces statistiques, de les analyser et de les publier.

Aperçu de l'équilibre entre les sexes dans l'Organisation

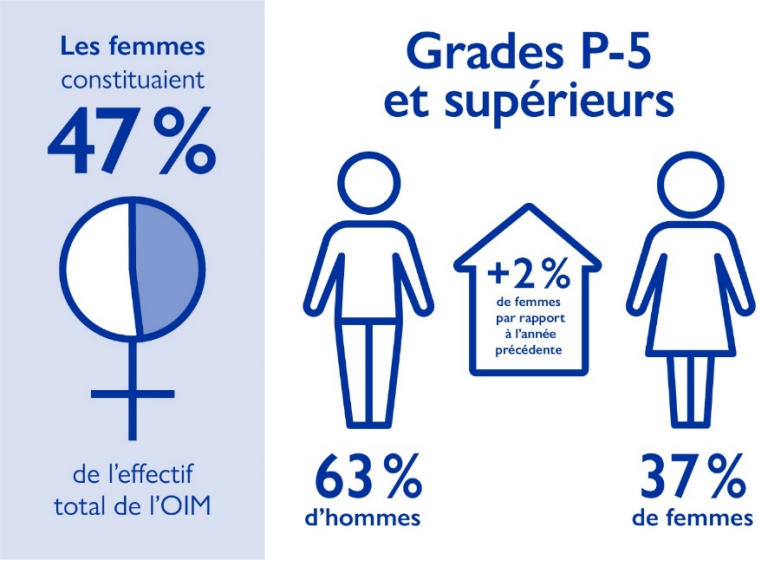

Normes de conduite

232. À la fin de 2018, 97 % de l'ensemble du personnel dans le monde avait suivi la formation en ligne à la déontologie, qui est obligatoire. Lancé en 2017, ce module traite de questions telles que la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, la fraude et la corruption et les moyens d'y faire face.

233. En 2018, 96 % des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles ont été enregistrées, et leur examen a été lancé dans les 48 heures suivant la soumission du rapport.

234. Des normes strictes en matière de déontologie continuent d'être appliquées à l'OIM. Par exemple, des activités externes, des conflits d'intérêts ou des présents ont été déclarés par 461 membres du personnel en 2018 en application de la politique de l'OIM afin de prévenir tout manquement éventuel.

235. Le 28 décembre 2018, le Bureau de l'Inspecteur général a affiché ses Lignes directrices en matière d'enquête sur l'intranet de l'OIM à l'usage de l'ensemble du personnel.

Transparence et responsabilité

236. À la suite de la création, en 2017, du Groupe de travail interne sur la transparence et la responsabilité, et afin de renforcer sa transparence et sa responsabilité, l'OIM a entrepris d'élaborer un cadre complet de gouvernance interne propre à lui permettre de s'acquitter de son mandat, de

réaliser sa vision stratégique et d'atteindre ses buts et objectifs. Ce cadre énonce les éléments essentiels d'un système de gouvernance interne moderne et adapté aux besoins, notamment une transparence et une responsabilité accrues.

237. L'OIM a, en outre, renforcé la transparence en décidant que tous les documents établis pour le Comité permanent des programmes et des finances (à l'exception de ceux qui comportent des informations confidentielles) seraient librement accessibles sur son site Internet à compter d'octobre 2018. Dix-sept documents dont l'accès était précédemment réservé aux États Membres ont ainsi été publiés, y compris des informations actualisées sur la gestion des risques, ainsi que des rapports sur : a) la mise en œuvre des recommandations du Vérificateur externe des comptes ; b) les travaux du Bureau de l'Inspecteur général ; et c) les activités du Comité consultatif pour les questions d'audit et de surveillance. L'Organisation a également élaboré à l'intention du personnel d'encadrement des orientations provisoires sur le type d'informations de l'OIM pouvant être communiquées à des tiers, en attendant l'élaboration officielle d'une politique concernant la divulgation d'informations organisationnelles qui fera partie de la mise en œuvre du Cadre de gouvernance interne de l'OIM.

238. En outre, le Bureau de l'Inspecteur général a mis à la disposition des États Membres 17 résumés de rapports d'audits internes de bureaux de pays effectués en 2017, accessibles via une page Web spéciale du site Internet de l'Organisation. Cette page Web a été rendue publique en 2019. Les procédures régissant la publication d'informations concernant les audits internes seront revues et renforcées à mesure que se développera le processus de divulgation publique.

239. En sa qualité de membre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) depuis mars 2017, l'OIM a commencé à publier ses données relatives à l'Organisation et ses données d'activité sur le registre de l'IITA en février 2018, s'acquittant ainsi de ses obligations de membre. Elle a suivi une approche progressive pour mettre en œuvre l'Initiative. Elle s'est fixé comme objectif d'accéder à la catégorie « correct » (« Fair ») en 2019, et à la catégorie « bon » (« Good ») à la fin de 2020, les jeux de données publiés étant étoffés à mesure que ses activités se poursuivent. Après avoir introduit les modifications initiales requises dans ses systèmes et politiques et publié son premier portefeuille pilote, l'OIM a continué de publier de nouveaux projets tous les trois mois, de sorte qu'à la fin de l'année, elle avait publié près de 500 projets représentant un budget total cumulé de plus de 2,12 milliards de dollars É.-U., voyant ainsi sa notation s'améliorer régulièrement. Alors qu'elle avait prévu d'accéder à la catégorie « correct » du tableau issu du Grand compromis/de l'IITA en 2019, elle y est parvenue à la fin de 2018. Son objectif est de continuer à étoffer son portefeuille d'activités et les jeux de données publiés sur la plateforme IITA.

Durabilité environnementale

240. En 2018, l'OIM a rédigé sa première politique environnementale, qui vise essentiellement à mettre les activités de l'OIM en conformité avec les normes environnementales des Nations Unies et à améliorer la durabilité environnementale, l'utilisation rationnelle des ressources et la qualité des effets directs obtenus par l'OIM.

241. L'Organisation a poursuivi sa collaboration dans le cadre de trois partenariats importants en vue de faciliter la mise en œuvre de pratiques écologiquement viables : le Groupe de la gestion de l'environnement ; le plan d'action mondial pour des solutions énergétiques durables dans les situations de déplacement ; et l'initiative de coordination des évaluations portant sur l'environnement dans l'action humanitaire.

242. Étant donné que l'Organisation est exposée à des risques environnementaux non négligeables au niveau des projets, un outil devant permettre d'évaluer, gérer et surveiller les risques

et impacts environnementaux à ce niveau (système de marqueur environnemental) est en cours d'élaboration. Son lancement dépendra des fonds disponibles.

243. L'OIM a également poursuivi ses efforts visant à instituer une base de référence scientifique pour le suivi de la performance environnementale sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre au niveau des installations. En outre, ses inventaires environnementaux se sont poursuivis en 2018, y compris dans sept bureaux régionaux additionnels.

Protection des données

244. L'Organisation a continué de mettre en œuvre ses Principes relatifs à la protection des données, en s'aidant du *Manuel de protection des données de l'OIM* pour fournir des orientations concrètes sur ces principes et la manière dont ils doivent être appliqués. En 2018, 505 membres du personnel dans 12 pays ont reçu une formation en matière de protection des données. Par ailleurs, trois bureaux de l'OIM ont réalisé des cartographies détaillées des données à caractère personnel, qui mettent en évidence les flux de données à caractère personnel et le respect des Principes de l'OIM relatifs à la protection des données.

L'OIM est déterminée

245. L'OIM a continué de montrer sa détermination en veillant à ce que tous ses efforts soient cohérents et efficaces. L'action de l'Organisation est axée sur les résultats. Des approches associant l'ensemble de l'Organisation, fondées sur des éléments factuels et des données, sont élaborées et mises en œuvre. Les stratégies mondiales, régionales et nationales s'enchaînent de manière logique et permettent d'obtenir des résultats et des objectifs complémentaires. L'OIM contribue au programme d'action international en matière de migration et aide les États à bien gérer les migrations grâce à des approches intégrées, et en préconisant des solutions politiques et en défendant le bien-être des migrants.

Gestion axée sur les résultats

246. En 2018, de nouveaux progrès ont été enregistrés en ce qui concerne l'adoption d'une approche axée sur les résultats à l'échelle de l'Organisation. L'élaboration de directives relatives à la formulation de stratégies ainsi que la mise en place de formations en présentiel ou en ligne destinées à aider les collègues à créer des stratégies axées sur les résultats ont donné un coup de fouet aux efforts visant à arrêter de nouvelles stratégies nationales et régionales. Cinquante-neuf bureaux ont révisé des stratégies existantes ou en ont formulé de nouvelles sur la base du cadre de résultats du MiGOF.

247. La communication interne et externe sur les résultats de l'OIM a été renforcée grâce à des webinaires, des formations et des rapports. En interne, la communication et la coordination ont également été renforcées par la mise en place d'un système central, à savoir le questionnaire institutionnel (qui a vu son taux de participation passer à 98 % en 2018) dont les réponses ont servi à l'établissement du présent rapport. D'autres mesures sont néanmoins nécessaires pour améliorer la qualité de la communication, pour garantir des décisions systématiquement fondées sur les résultats et des éléments factuels, et pour permettre le passage à la gestion axée sur les résultats.

Participation de l'OIM au PD20

248. En 2018, l'OIM s'est associée à la communauté internationale pour célébrer le vingtième anniversaire des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays, ou PD20. À cette occasion, elle a organisé diverses manifestations et campagnes dans le monde

entier. Par exemple, une exposition en réalité virtuelle à 360 degrés, « Holding On », a été conçue pour faire connaître la situation des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en Colombie, en Iraq, au Nigéria, aux Philippines et en Ukraine. Cette exposition a été présentée dans cinq pays européens et africains, ainsi qu'en marge du Forum économique mondial à Davos (Suisse). Le site Web « Holding On » a été visité plus de 40 000 fois pendant sa période de lancement, d'une durée d'un mois. « Holding On » a touché plus de 12,3 millions d'utilisateurs sur l'ensemble des plateformes de médias sociaux de l'OIM et a suscité plus de 283 000 réactions et commentaires. Jusqu'à 56 millions d'utilisateurs Twitter ont utilisé le mot-dièse de la campagne, #HoldingOn.

249. Le Bureau régional de l'OIM au Caire a mené une campagne d'un mois, #AwareRamadan, qui a sensibilisé aux effets des déplacements internes et a touché près de 300 000 personnes dans 11 pays. La *Revue Migrations Forcées* a, dans un numéro spécial (numéro 59 : *Vingt ans de Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays*), publié deux articles de l'OIM, l'un sur la réimplantation en Asie et dans le Pacifique, et l'autre sur l'intervention en cours en Éthiopie. Les deux articles ont été bien accueillis, le second étant même la page la plus consultée et l'article le plus téléchargé du numéro en question.

250. Par ailleurs, l'OIM a continué de participer activement au Plan d'action 2018-2020 multipartite pour faire progresser la prévention, la protection et les solutions pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (Plan d'action PD20), une initiative lancée à l'origine par la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays. En plus de ses contributions actives au groupe de pilotage et au groupe de travail chargé de la communication du PD20, l'OIM a codirigé l'axe de travail sur les données et l'analyse et a contribué aux trois autres axes de travail : participation des personnes déplacées, législation et politiques, et solutions durables.

Communication externe et opinion publique

- Campagnes, image et visibilité

251. En mai, l'Organisation a publié les Directives relatives à l'identité visuelle de l'OIM, qui ont permis d'uniformiser et de renforcer l'identité visuelle dans le matériel de communication produit partout dans le monde ; la quasi-totalité des bureaux de l'OIM s'y conforment.

252. En trois ans à peine, le Festival international du film sur la migration est devenu une manifestation d'envergure qui incite à la réflexion. À l'heure où, lors de la Journée internationale des migrants 2018, un gala clôturait ce festival de quinze jours au Caire, 104 bureaux de pays de l'OIM avaient autofinancé plus de 500 projections ayant attiré plus de 30 000 personnes.

- Supports audiovisuels

253. Quarante-et-un bureaux de l'OIM ont produit des supports audiovisuels dans 16 domaines thématiques. Destinés principalement au grand public et aux donateurs, ces supports ont revêtu la forme de vidéos explicatives sur les activités de l'Organisation ou de reportages photos et vidéos présentant des activités menées sur le terrain. Ces initiatives constituent une part importante des efforts déployés par les bureaux pour faire connaître les questions de migration.

254. Grâce à des webinaires réguliers, 450 responsables de l'information, chefs de mission/bureau et membres du personnel de terrain de 73 pays ont été formés à la photographie, à la vidéo et aux médias au cours des trois dernières années. Dans la mesure du possible, des formations individuelles ont également été dispensées au personnel en visite au Siège.

- Mobilisation des médias

255. L'OIM a coordonné plus de 100 interventions en direct de membres du personnel du Siège dans des médias audiovisuels, en visant plus particulièrement les grands médias influents. Sur 159 bureaux qui ont communiqué des informations, 65 ont indiqué avoir offert à leur personnel une formation continue aux médias et avoir régulièrement informé les médias locaux, principalement sous la forme de communiqués de presse. En outre, 29 bureaux ont dispensé des formations à des journalistes externes, et près de deux tiers des bureaux ayant communiqué des informations ont fait état d'une meilleure couverture de la migration en 2018 grâce à ces efforts.

256. Info médias (IOM Newsdesk) – un bulletin d'information électronique diffusé cinq fois par semaine qui présente un choix de récits sur la migration – a été entièrement remanié à la fin de 2018. Il a continué de faire office de plateforme de diffusion des communiqués de presse de l'OIM.

257. En outre, un bulletin d'information interne hebdomadaire en anglais, Talking IOM, a été lancé en septembre. Des analyses ont montré qu'un quart environ du personnel de l'OIM consulte régulièrement ce produit.

- Médias sociaux

258. L'Organisation a continué d'utiliser les médias sociaux à l'appui de sa transformation numérique. Avec plus de 3,5 milliards d'utilisateurs, les médias sociaux ont, de fait, pris le pas sur les médias traditionnels, surtout parmi les utilisateurs âgés de 13 à 39 ans. En publiant plus de 4 500 messages sur l'ensemble des plateformes, l'OIM a touché plus de 106 millions d'utilisateurs en 2018 et réuni près de 750 000 suiveurs (contre 160 000 en 2016), et a considérablement développé le contenu destiné aux médias sociaux produit dans des dizaines de bureaux du monde entier.

- Mobilisation communautaire

259. Des activités de mobilisation communautaire de l'OIM ont été menées à l'appui de 16 projets gérés en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, en Asie, au Moyen-Orient et au Siège. La Carte de réponse communautaire de l'OIM et son application, lancées en 2018 pour aider les bureaux à recueillir des réactions auprès des publics cibles, ont été utilisées dans le cadre de ces projets.

260. Plus de 1 100 vidéos de témoignages ont été produites en coordination avec des bureaux de pays. Elles ont été vues 1,2 million de fois sur les médias sociaux et touché plus de deux millions de personnes en ligne.

261. Les activités en matière de médias et de communication ont eu un impact profond. Au Sénégal, par exemple, une évaluation d'impact rigoureuse a été réalisée pour la campagne « Migrants as messengers », dont les résultats préliminaires ont montré que cette campagne a permis d'augmenter de 15 % la perception des risques et de réduire de 30 % les intentions de migrer par des voies irrégulières. En comparaison avec des études comparables réalisées dans différents domaines (par exemple la santé, l'éducation ou la création d'emplois), ces effets sont considérables.

Suivi et évaluation

262. En 2018, des progrès ont été réalisés sous l'angle du renforcement des fonctions essentielles de suivi et d'évaluation de l'Organisation. Les efforts étaient centrés sur le renforcement des capacités du personnel de l'OIM et sur l'élaboration d'orientations institutionnelles clés, notamment à l'appui du contrôle des normes et de la qualité. Par ailleurs, le Bureau de l'Inspecteur général a publié la politique de l'OIM relative à l'évaluation et a révisé la politique relative au suivi.

263. En 2018, 43 évaluations ont été publiées, 14 externes et 29 internes (y compris 5 évaluations centrales effectuées par le Bureau de l'Inspecteur général), ce qui représente une forte augmentation par rapport aux 23 évaluations publiées en 2017.

264. Conformément à sa stratégie de gestion des fonctions d'évaluation et de suivi, l'Organisation s'est efforcée de renforcer les compétences organisationnelles dans ces domaines importants. La première formation en ligne normalisée consacrée au suivi et à l'évaluation a été lancée en 2018 ; elle couvre tous les aspects du suivi et de l'évaluation, y compris l'établissement de rapports. Vingt-deux participants de 19 lieux d'affectation (Siège, quatre bureaux régionaux et 14 bureaux de pays) ont pris part à cette formation. Dans les évaluations post-formation, 74 % d'entre eux ont indiqué que les connaissances et les compétences acquises étaient utiles pour leur travail actuel, et 84 % se sont dits certains d'être amenés à les mettre en pratique dans les six mois. Une formation de facilitateurs a également été assurée à l'intention de tout le personnel chargé du suivi et de l'évaluation en poste dans les bureaux régionaux, à l'appui de la mise en place de la formation en 2019.

265. En outre, une formation à l'évaluation interne a été organisée à Bangkok et Nairobi, à laquelle ont participé 43 membres du personnel de l'OIM. Parmi ceux-ci, 14 ont déjà réalisé des évaluations. Les évaluateurs internes ainsi formés ont bénéficié d'un accompagnement pour leurs premières évaluations.

266. L'OIM s'emploie également à normaliser son approche institutionnelle du suivi et de l'évaluation par des conseils techniques et un contrôle de la qualité. Le Bureau de l'Inspecteur général, conjointement avec les chargés régionaux du suivi et de l'évaluation, répond à toutes les demandes d'aide en matière d'évaluation et/ou de suivi formulées par les bureaux du monde entier. Son soutien consiste par exemple à examiner des outils et des cadres, à dispenser des formations, à fournir des conseils pour des stratégies régionales, à rédiger des mandats d'évaluation et à faciliter le recrutement du personnel exerçant des fonctions de suivi et/ou d'évaluation.

267. Des efforts ont également été faits par les départements de l'OIM pour fournir au personnel et aux partenaires sur le terrain des orientations, des formations et des outils institutionnels. Une note d'orientation sur le suivi et l'évaluation dans le domaine du retour volontaire et de la réintégration durable a été élaborée, ainsi que des indicateurs et des outils correspondants. L'objectif est d'harmoniser les indicateurs et les outils utilisés pour surveiller le retour et la réintégration durable, et d'encourager l'élaboration de programmes fondés sur des éléments factuels et l'analyse comparative.

268. Le Fonds de l'OIM pour le développement a examiné les résultats d'un certain nombre de projets pour évaluer l'efficacité de leur mise en œuvre. Par ailleurs, tous les projets élaborés en 2018 comprenaient une évaluation a posteriori obligatoire, devant être réalisée 6 à 12 mois après l'achèvement du projet. Les conclusions et les recommandations des évaluations sont communiquées aux bureaux de pays de l'OIM et aux interlocuteurs gouvernementaux et sont utilisées dans le cadre de la planification stratégique du Fonds et des décisions relatives aux versements de fonds.

269. Le Fonds a examiné toutes les évaluations réalisées en 2018 sur des projets qu'il avait financés. Cet examen a consisté à regrouper et à analyser les constatations clés des évaluations, ainsi qu'à formuler des enseignements et des recommandations à l'attention des concepteurs et des administrateurs de projet et des experts techniques. Trois examens de projets mis en œuvre ont également été réalisés, couvrant deux régions sur la période 2013-2017, et un projet thématique mené à l'appui de profils migratoires de pays entre 2011 et 2014.

270. À l'échelle nationale et régionale, 165 bureaux ont répondu à la partie du questionnaire institutionnel consacrée au suivi et à l'évaluation. Parmi eux, 60 (36 %) ont indiqué avoir eu recours à un cadre pour surveiller et/ou évaluer la mise en œuvre de leur stratégie, tandis que 56 (34 %) ont dit

avoir entamé ou conclu des évaluations officielles de projets en interne ou en externe ou d'autres processus d'évaluation durant la période considérée.

271. Au total, 147 bureaux (89 %) ont indiqué s'être servis des évaluations ou des informations de suivi pour améliorer leurs projets ou élaborer de nouvelles interventions et de nouvelles phases d'intervention, et 64 (39 %) ont cité des exemples précis de l'utilisation qu'ils ont faite du suivi et de l'évaluation, y compris aux fins de dégager des enseignements.

L'OIM est préparée

272. L'OIM prend des mesures en amont pour pouvoir réaliser ses objectifs et atteindre les résultats recherchés. Ces mesures revêtent notamment les formes suivantes : politiques et pratiques avisées en matière de gestion des ressources financières et humaines ; stratégies appropriées de gestion des risques ; gestion des connaissances et détermination à appliquer les enseignements tirés pour améliorer l'efficacité organisationnelle ; volonté d'accroître les ressources financières, y compris grâce à des modalités de financement souples ; et augmentation du nombre de ses Membres et de ses partenariats.

Gestion des connaissances

273. L'Organisation a continué d'accorder une grande place à la gestion des connaissances et de mettre en œuvre des initiatives déjà prises pour mettre en commun les bonnes pratiques et les enseignements tirés, y compris des outils destinés à promouvoir le partage de connaissances, tels que le répertoire des partenariats avec le secteur privé qui offre aux membres du personnel des informations clés sur toutes les collaborations avec le secteur privé. Parmi les autres outils, il convient de citer le portail de la recherche sur la santé dans le contexte migratoire et la rubrique Migration et santé du Portail sur les données migratoires (géré par le Centre mondial d'analyse des données sur la migration de l'OIM), qui rendent compte de l'expérience institutionnelle acquise dans ce domaine. Les capacités ont continué d'être renforcées à l'appui de la saisie et de l'analyse de données sur la santé dans le contexte migratoire.

274. En 2018, l'OIM a élaboré une formation sur la santé dans les situations d'urgence. Elle a, par ailleurs, publié 59 articles techniques, dont 15 dans des revues scientifiques influentes à comité de lecture. Elle a continué d'assurer le secrétariat de l'Initiative de recherche sur la migration, la santé et le développement, un réseau mondial novateur de plus de 200 universitaires qui vise à promouvoir l'utilisation des résultats de recherche pour éclairer les politiques et pratiques de santé dans le contexte migratoire, en particulier dans les pays en développement. En 2018, l'OIM a réalisé conjointement avec cette initiative la toute première analyse bibliométrique de la littérature scientifique consacrée à la santé dans le domaine migratoire, afin de recentrer l'attention des décideurs et des chercheurs sur les lacunes en matière de connaissances dans ce domaine.

275. Trois manifestations visant à améliorer les connaissances et à renforcer les capacités concernant la multithématique migration, environnement et changement climatique ont été organisées en 2018. Il s'agissait d'un atelier régional de renforcement des capacités destiné aux responsables politiques du Pacifique, et de deux ateliers nationaux de renforcement des capacités organisés en Éthiopie et aux Philippines, eux aussi à l'intention de responsables politiques.

Gestion des risques

276. Une gestion des risques avisée revêt une importance fondamentale car elle permet à l'Organisation d'être armée pour faire face à une incertitude opérationnelle croissante et développer sa résilience institutionnelle. En 2018, elle a poursuivi la mise en œuvre de son système de gestion des risques et a continué d'intégrer celle-ci dans des processus décisionnels et administratifs clés. Elle a

porté une attention particulière à l'intégration de la gestion des risques dans le processus d'élaboration des projets. À cet égard, il convient de relever que 74 % des 123 bureaux ayant communiqué des informations sur la gestion des risques ont analysé et enregistré les risques des projets au stade de l'élaboration, à des fins de suivi rigoureux et de gestion aux stades de la mise en œuvre.

277. Des ressources ont été affectées à l'élaboration d'un système d'information de gestion des risques plus performant qui doit renforcer le processus de gestion des risques en rationalisant la saisie et l'analyse d'informations sur les risques, de façon à ce qu'elles puissent être transmises rapidement et déboucher sur des mesures efficaces. Ce système permettra à l'Organisation d'être mieux à même de suivre les progrès, d'enregistrer les mesures prises et de consigner systématiquement les enseignements tirés afin de pouvoir, avec plus d'efficacité, gérer les risques et mettre à profit les occasions qui s'offrent.

Données financières

- Financement

278. Le total combiné des produits de l'Organisation, comprenant les contributions assignées, les contributions volontaires et les autres revenus, a augmenté de 15 % par rapport à 2017 pour se situer à 1,87 milliard de dollars É.-U. en 2018. Les contributions assignées des États Membres ont continué de représenter une part minime de la structure de financement de l'OIM – moins de 3 % de l'ensemble des produits pour 2018.

279. Une augmentation notable de 46 % du financement obtenu pour les activités opérationnelles à mener lors d'exercices financiers futurs a été constatée à la fin de 2018. Plus précisément, les produits différés enregistrés au titre des programmes d'opérations, qui correspondent aux contributions reçues des donateurs avant exécution pour des activités devant être achevées après 2018, ont augmenté de 46 % par rapport à 2017, pour se situer à 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2018 (contre 929,8 millions de dollars É.-U. en 2017).

280. L'OIM a continué de se concerter avec les États Membres pour que les gouvernements donateurs versent davantage de contributions sans affectation spéciale pluriannuelles et prévisibles, afin de pouvoir couvrir certains des besoins essentiels de l'Organisation et mettre en œuvre des initiatives stratégiques/institutionnelles. En 2018, les contributions volontaires sans affectation spéciale reçues par l'Organisation se sont élevées à 30,1 millions de dollars É.-U., soit deux fois plus qu'en 2017.

281. Les contributions versées par le secteur privé ont aussi augmenté, passant de 4,1 millions de dollars É.-U. en 2017 à 5,7 millions de dollars É.-U. en 2018.

282. En 2018, le montant total des dépenses afférentes à la structure de base représentait 7,5 % de l'ensemble des dépenses de l'Organisation (contre 8 % en 2017).

283. L'OIM a géré 3 441 projets financièrement actifs au cours de l'année (contre 2 925 en 2017), dont 2 584 étaient actifs au 31 décembre 2018 (contre 2 277 en 2017).

- Prorogations à coût nul

284. En 2018, 434 messages approuvant une prorogation à coût nul ont été enregistrés (sur 1 927 projets d'opérations actifs). Ces prorogations étaient motivées principalement par les trois raisons suivantes : a) la poursuite de la mise en œuvre des activités de projet (par exemple, nécessité de disposer de plus de temps pour mener à bien le projet ; activités en suspens pour cause

de retards programmatiques ; modification du calendrier des activités de projet ; paiements en souffrance) ; b) des facteurs externes (par exemple, retards dans la signature de l'accord avec des partenaires extérieurs ; congés officiels ou changement de plan des interlocuteurs gouvernementaux ; modification de processus internes ou restructuration des interlocuteurs gouvernementaux ; retard d'approvisionnement ou de livraison de fournitures de la part des fournisseurs de services ; raisons de sécurité ; conditions météorologiques) ; et c) des activités de projet ou des bénéficiaires additionnels (par exemple, mise en œuvre de nouvelles activités pour utiliser les fonds restants ; nouveau produit additionnel demandé par des partenaires externes).

- Mobilisation des donateurs, outils et responsabilité

285. Un projet de stratégie institutionnelle de mobilisation des ressources a été élaboré en 2018 dans le but de parvenir à un équilibre entre les fonds à affectation spéciale et ceux sans affectation spéciale versés par les donateurs et, dans la mesure du possible, de garantir des engagements de financement sur une base pluriannuelle.

286. En mars, la visite annuelle organisée par l'OIM sur le terrain à l'intention des donateurs était centrée sur la route de la Méditerranée centrale qui passe par le Niger et la Libye, que des centaines de milliers de migrants ont empruntée pour tenter de gagner la Libye et l'Europe méridionale. Cette visite a permis aux donateurs de l'OIM d'en savoir plus sur les interventions de l'Organisation dans ces deux pays, et notamment de comprendre la nécessité de nouer des partenariats multidimensionnels pour garantir le succès de la mission de l'OIM, mais aussi de se faire une idée des difficultés que rencontrent les migrants pendant leur voyage en quête d'une vie meilleure. Quant à l'OIM, cette visite lui a permis de se faire une idée plus précise des priorités et des attentes des donateurs.

Achats et efficacité de la chaîne d'approvisionnement

287. En 2018, les dépenses d'achat se sont élevées à plus de 1,1 milliard de dollars É.-U., une forte augmentation qui reflète celle du nombre et de la portée des projets mis en œuvre par l'OIM au titre de ses programmes. Des mesures clés ont été introduites pour renforcer les bases fonctionnelles en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des achats et de la chaîne d'approvisionnement. Ces mesures ont consisté à revoir les politiques d'achat existantes ainsi que les procédures en place qui régissent la chaîne d'approvisionnement, et à publier un manuel institutionnel de gestion des stocks afin de renforcer la sécurité et l'efficacité des opérations d'entreposage et de contribuer ainsi à une bonne mise en œuvre des projets.

288. Tout au long de 2018, l'Organisation a renforcé sa capacité mondiale de gestion des stocks en augmentant le stock d'articles non alimentaires courants destinés aux interventions humanitaires rapides qui est géré à l'échelle centrale. Un équipement mobile additionnel de contrôle de la qualité a été mis en place à l'appui des bureaux extérieurs, et cinq accords à long terme ont été conclus aux fins de reconstitution des stocks mondiaux. Par ailleurs, une stratégie mondiale relative aux stocks assortie d'un plan triennal a été adoptée dans le but d'améliorer la réactivité de la chaîne d'approvisionnement et la gestion des coûts à l'avenir.

289. La conclusion d'accords à long terme a continué de revêtir une importance fondamentale pour l'efficacité des achats et le respect des règles y afférentes, et a contribué à un bon rapport qualité-prix. Soixante-huit accords mondiaux à long terme étaient en place à la fin de l'année, soit 38 % de plus qu'en 2017 (49). Il est prévu d'augmenter les achats au titre d'accords à long terme, par exemple en encourageant les achats concertés avec des organismes des Nations Unies et des organisations internationales.

Privilèges et immunités

290. Les privilèges et immunités garantissent l'indépendance opérationnelle de l'Organisation et de son personnel. En 2018, l'Organisation a bénéficié de l'intégralité des privilèges et immunités dans 95 États Membres, et de privilèges et immunités partiels dans 52 États Membres, trois États observateurs et trois endroits où elle menait des activités. Elle ne jouissait d'aucun privilège ou immunité dans 25 États Membres, cinq États observateurs et quatre lieux où elle menait des activités.

États Membres et observateurs

291. En 2018, trois nouveaux États sont devenus Membres de l'Organisation, à savoir la Grenade, la République démocratique populaire lao et les Palaos, portant à 172 le nombre total d'États Membres. Le Fonds monétaire international, une institution spécialisée des Nations Unies, et International Emergency and Development Aid, une ONG, ont rejoint les rangs des observateurs de l'OIM en 2018.

Soutien régional aux fins d'une fourniture de services optimale

292. Tout au long de 2018, les bureaux régionaux ont continué à apporter aux bureaux de pays des contributions thématiques et des orientations stratégiques adaptées à leurs besoins. Leur soutien concernait principalement l'élaboration, l'examen et l'approbation de projets, le suivi et l'évaluation et l'établissement de rapports ; la gestion des connaissances ; la mobilisation des ressources ; et les conseils stratégiques. Par exemple, le Bureau régional de Dakar a approuvé plus de 100 projets, dont 83 ont été mis en œuvre dans la région au cours de l'année.

293. Les bureaux régionaux ont également apporté leur concours à des initiatives de renforcement des capacités externes (conférences, formations ou exposés techniques, par exemple) et à l'examen de documents stratégiques clés, tant internes (tels que des stratégies de pays de l'OIM) qu'externes (comme des stratégies de migration nationales).

294. En ce qui concerne les initiatives de gestion des connaissances, le Bureau régional de San José a mis au point une plateforme de gestion des connaissances permettant d'accéder rapidement à tous les documents internes, tels que les protocoles, les cours, les exposés et les diagnostics, élaborés au titre des divers projets ou activités menés dans la région. À Nairobi, le Bureau régional a créé un pôle régional de données qui a pour fonction d'harmoniser et d'intégrer les données sur la migration mixte provenant de diverses sources dans les bureaux de pays, ce qui a permis de produire des rapports d'évolution sur les données relatives à la migration. Cette initiative a contribué à promouvoir le dialogue sur les politiques migratoires à l'échelle nationale et régionale. De même, le soutien accru apporté par le Bureau régional de Bangkok ainsi que ses mesures de renforcement des capacités ont ouvert la voie à la création d'un pôle régional de données.

295. En ce qui concerne l'élaboration des projets, le soutien apporté par le Bureau régional de Bruxelles s'est étendu au-delà de la région, pour revêtir une dimension mondiale en qui concerne les projets financés par l'Union européenne, y compris sur la visibilité et les tendances de financement.

296. Les bureaux régionaux ont également mis en œuvre des activités de renforcement des capacités et de mentorat dans le cadre de formations en ligne et en présentiel. Par exemple, le Bureau régional du Caire a consacré environ 70 % de ses ressources à des activités de mentorat à l'intention des points focaux thématiques des bureaux de pays, assurées par ses spécialistes et fonctionnaires thématiques compétents. Le Bureau régional de Nairobi a affecté 26 % du budget alloué au renforcement des capacités du personnel au programme de mentorat régional, pour lequel un complément de financement destiné à la formation du personnel a été apporté par le Siège. Le Bureau régional de Bangkok a créé l'Unité d'appui régional aux projets, chargée de centraliser l'appui apporté

à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets. Conjointement avec le Siège, il a assuré à titre expérimental des formations régionales (par exemple sur le MiGOF et le marqueur de l'égalité des sexes de l'OIM).

297. Grâce à une augmentation de ses activités de renforcement des capacités, le Bureau régional de Dakar a continué d'aider les bureaux de pays à maximiser les contributions positives de la migration au développement, y compris en formulant des stratégies de mobilisation de la diaspora. Il a, en outre, collaboré avec des partenaires tels que la Banque africaine de développement et l'Union africaine à des activités visant à promouvoir le potentiel productif des rapatriements de fonds et à réduire les coûts de transfert. En sus des programmes en cours, il a renforcé les relations entre le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique et l'OIM, et a apporté aux pays africains francophones un soutien technique en matière de préparation et de gestion des épidémies.

298. Par ailleurs, les bureaux régionaux contribuent à faire comprendre la pertinence de cadres institutionnels d'envergure mondiale (tels que le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ou les ODD) pour l'action des bureaux de pays. Par exemple, le Bureau régional de Bruxelles donne un avis sur le respect des exigences financières et contractuelles de l'Union européenne et sur les négociations de contrats et fournit un appui en matière de vérification/audit sur toutes sortes de questions administratives, financières et relatives aux ressources humaines.

299. Les bureaux régionaux apportent également un soutien dans le domaine des médias et de la communication, y compris en fournissant aux bureaux de pays des contenus multimédias et d'autres supports de visibilité. Par exemple, le Bureau régional de Bruxelles a contribué à l'élaboration de messages institutionnels et a coordonné des éléments d'information destinés à la presse, notamment en rédigeant et en publiant des articles de fond et des notes pour la presse sur des projets et des manifestations dans la région. Le Bureau régional de Dakar a élaboré une stratégie régionale de communication et des directives relatives à l'identité visuelle assorties de modèles à l'usage de tous les bureaux de la région.

300. Les bureaux régionaux organisent par ailleurs des ateliers et des manifestations nationales en collaboration avec les bureaux de pays. En 2018, le Bureau régional de Vienne a organisé à l'Office des Nations Unies à Vienne un concert sur le thème « Voices of Migration » destiné à faire connaître les contributions des migrants et à améliorer le regard porté par l'opinion sur la migration et les migrants. À l'occasion de la Journée internationale des migrants, le Bureau régional de Nairobi a aidé huit bureaux à projeter des films sur la migration et a noué des relations avec des étudiants d'université et des jeunes non scolarisés pour attirer leur attention sur les droits des migrants.

301. Le Bureau régional de Dakar a mis en place une stratégie régionale 2019-2020 sur la migration, l'environnement et le changement climatique qui accorde la priorité aux compétences régionales, à la formulation d'orientations à tous les niveaux de gouvernance, aux mesures de sensibilisation et aux partenariats. Il a, en outre, élaboré une stratégie régionale sur la jeunesse, l'emploi et la migration pour aider les gouvernements à faire face aux chances et aux défis liés à l'augmentation de la population de jeunes, au fort taux de chômage et à la migration.

302. Les bureaux régionaux apportent un appui croissant aux bureaux de pays dans leur dialogue et leurs négociations avec les gouvernements et les donateurs. Par exemple, dans le cadre d'un projet régional sur la santé dans le contexte migratoire, le Bureau régional de Bruxelles a mené des formations à l'intention de responsables de l'application des lois, de travailleurs sociaux et de professionnels de la santé. Cet appui a permis aux bureaux de pays d'élargir les relations qu'ils entretiennent avec des interlocuteurs gouvernementaux.

303. Les bureaux régionaux produisent également des contributions et des documents stratégiques, notamment des documents d'orientation et des notes d'information. Par exemple, le

Bureau régional de Bangkok a mené des activités visant à renforcer la formulation et la mise en œuvre fondée sur des éléments factuels de politiques et de programmes humanitaires et de développement en Afghanistan, au Bangladesh, en République islamique d'Iran, en Iraq et au Pakistan. Le Bureau régional de Bruxelles a réalisé des analyses de la politique migratoire de l'Union européenne et de sa mise en œuvre.

304. Le Bureau régional de Bangkok a appuyé des partenariats multisectoriels et multinationaux aux fins d'identification et de lutte contre la traite, et a contribué à l'extension du projet CREST en Asie pour une deuxième année, ainsi qu'à l'élaboration fructueuse de projets multinationaux sur la tuberculose ciblant les migrants. De nouvelles initiatives ont été lancées avec dix entreprises du secteur privé en 2018.

305. Les bureaux régionaux doivent parfois répondre à des situations d'urgence propres à leur région, ce qui peut nécessiter une aide d'urgence à distance ou sur place. Par exemple, en 2018, le Bureau régional de Buenos Aires a apporté son soutien à la gestion des mouvements massifs dans sa région, et le Bureau régional de Bangkok a continué d'appuyer les interventions d'urgence au Bangladesh.

306. Le Bureau régional de Nairobi veille à ce que les principes de protection soient pris en considération dans ses avis opérationnels et ses orientations stratégiques, par exemple dans les examens et propositions de projets. Par ailleurs, il fait mieux connaître les principes de protection à l'occasion de visites de courte ou longue durée effectuées par des membres du personnel dans les bureaux de pays. En 2018, il a participé à divers ateliers sur l'intégration du handicap dans l'action humanitaire et sur la responsabilité à l'égard des populations touchées. Il a aussi veillé à ce que le cadre institutionnel de réponse à la violence sexiste en temps de crise de l'OIM oriente les mesures visant à faire face aux questions de sexospécificité et à atténuer les risques de violence sexiste dans les activités opérationnelles et les interventions d'urgence dans la région.

Bâtiment du Siège de l'OIM

307. Le projet de construction d'un nouveau bâtiment du Siège de l'OIM en était au stade initial après l'adoption de la résolution du Conseil n° 1373 du 27 novembre 2018. Cette résolution demandait au Directeur général d'établir et de soumettre au Gouvernement de la Suisse une demande d'emprunt hypothécaire sans intérêt d'un montant estimatif préliminaire de 68,1 millions de francs suisses destiné à financer la construction d'un nouveau bâtiment du Siège de l'OIM. Le coût final du projet sera établi après une étude détaillée des conditions préalables. Un comité de pilotage du bâtiment du Siège, présidé par la Directrice générale adjointe, a été créé pour superviser le projet. Il présentera des rapports d'étape réguliers aux États Membres pendant la durée du projet.

Ressources humaines

- Gestion des ressources humaines

308. En 2018, le pourcentage des membres du personnel international se situait à 14 %, et celui du personnel recruté sur le plan national à 86 %. Comme l'année précédente, seulement 3 % du personnel était en poste au Siège. Par ailleurs, 74 % des personnes recrutées sur le plan international pour des postes avec attribution d'un grade étaient des candidats internes, c'est-à-dire des membres du personnel de l'OIM. Au cours de l'année, 219 membres du personnel sont passés dans la catégorie des personnes recrutées sur le plan international.

309. Sur un effectif total de 12 673 personnes à la fin de l'année, 502 (28 %) membres du personnel de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international étaient en poste dans des lieux d'affectation difficiles (catégories D et E).

310. La procédure de recrutement durait en moyenne 107 jours après la publication de l'avis de vacance pour les contrats de durée déterminée, et 82 jours pour les contrats de courte durée.

- Gestion des résultats

311. Une bonne gestion des résultats du personnel est essentielle pour la qualité générale des prestations de l'OIM. Une gestion efficace de la performance contribue à l'engagement et à la motivation du personnel. Au cours du cycle d'évaluation 2018, le système d'évaluation du personnel (SES) a enregistré un taux de participation de 77 %.

- Bien-être du personnel

312. Les services relatifs au bien-être du personnel se sont fortement développés grâce à l'augmentation du nombre de fonctionnaires chargés du bien-être du personnel : un poste régional financé au niveau central, et deux postes financés par des bureaux, l'un au Nigéria (trois mois) et l'autre au Soudan du Sud (en cours). Les services proposés ont consisté en des conseils et des consultations avec la direction, des formations, un soutien en matière de réponse et de coordination pour faire face aux incidents critiques, ainsi que des visites de bureaux de l'OIM. Ces mesures ont également débouché sur la mise en œuvre de la stratégie de l'OIM sur la santé mentale dans des environnements à haut risque, axée sur l'élaboration et la diffusion de matériel pédagogique sur le bien-être et la santé mentale à l'intention du personnel et des administrateurs. Par ailleurs, l'OIM a rejoint l'équipe de spécialistes créée pour lancer la stratégie des Nations Unies pour la santé mentale.

- Conditions d'emploi homogènes

313. L'application du Règlement unifié du personnel au personnel de la catégorie des services généraux et aux agents recrutés sur le plan national s'est poursuivie. À la fin de 2018, le Règlement s'appliquait dans 70 % de pays.

314. En outre, à la fin de l'année, l'Organisation comptait 34 comités nationaux de l'Association du personnel chargés de répondre aux préoccupations du personnel et de défendre ses intérêts. D'autres devraient normalement voir le jour en 2019.

- Diversité et inclusion et représentation du personnel

315. L'OIM est attachée au principe de diversité parmi ses effectifs et est résolue à promouvoir un lieu de travail inclusif, propre à permettre à son personnel de renforcer sa contribution à l'Organisation et sa capacité à œuvrer avec efficacité au service des bénéficiaires et des États Membres. Le personnel de l'OIM travaille dans des environnements multiculturels, où la diversité et la sensibilité culturelle sont non seulement nécessaires, mais aussi requises. Durant l'année, l'Organisation a contribué activement aux consultations relatives à l'élaboration d'une stratégie des Nations Unies pour l'inclusion des personnes handicapées qui, à l'avenir, inspirera les futures politiques et initiatives de l'Organisation.

316. En décembre 2018, les effectifs de l'OIM s'étaient accrus de plus de 750 % depuis 1995. Cependant, le rapport entre le personnel international et celui recruté sur le plan national est resté constant, se situant à 1 pour 9. L'Organisation s'emploie à réaliser un équilibre géographique et entre les sexes parmi son personnel. C'est pourquoi ses efforts de recrutement ciblent les ressortissants de ses États Membres. À l'échelle mondiale, 73 % des États Membres étaient représentés parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, soit le même chiffre qu'en 2017. Le personnel de l'Organisation était composé à 53 % d'hommes et à 47 % de femmes.

317. Le nombre de nationalités représentées au sein de l'effectif mondial a augmenté en 2018. Au cours de l'année, 168 nationalités étaient représentées, contre 162 en 2017. Ce chiffre comprend 134 nationalités parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, et 87 nationalités aux grades P-4 et supérieurs. Des progrès ont été réalisés sur le plan de la diversité géographique parmi le personnel international, qui venait à 78 % de pays du Sud (pays non membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE), et à 22 % de pays du Nord (pays membres du CAD de l'OCDE). Dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, jusqu'à 50 % des effectifs venaient de pays du Sud. L'OIM est un employeur soucieux de l'égalité des chances et cherche à s'attacher les services de professionnels motivés, aux compétences et qualifications variées. Les annexes I à IV présentent une ventilation des effectifs par nationalité, grade et sexe.

- Prévention et résolution des conflits sur le lieu de travail

318. Le Médiateur a continué de fournir une assistance au personnel en toute confidentialité, neutralité et indépendance sur des questions liées au travail. Les efforts se sont poursuivis pour élaborer une stratégie préventive aux fins de formation à la gestion des conflits, de résolution informelle des conflits et de signalement de problèmes systémiques sur le lieu de travail. Plus de 1 350 membres du personnel ont été formés pour acquérir des compétences permettant de prévenir les conflits sur le lieu de travail, qui sont coûteux et présentent divers risques pour l'Organisation. Le réseau des correspondants pour un lieu de travail respectueux a été étendu, et compte désormais plus de 50 correspondants dans des bureaux du monde entier. En outre, une révision de la politique régissant la fonction de médiateur à l'OIM a été publiée, accompagnée d'une charte qui crée le Bureau du Médiateur et énonce, entre autres, les devoirs et responsabilités du Médiateur. En 2018, celui-ci a reçu 255 membres du personnel sollicitant son aide, contre 132 en 2017, soit une augmentation de 93 %. Selon une estimation prudente réalisée conformément à une méthodologie obtenue auprès d'interlocuteurs gouvernementaux, l'aide du Médiateur a permis à l'OIM d'économiser plus de 2,9 millions de dollars É.-U. de coûts liés aux conflits.

- Sécurité du personnel

319. L'Unité de sécurité du personnel coordonne la gestion de la sécurité du personnel à l'OIM. Ses effectifs au Siège et à Manille fournissent des conseils généraux en matière de sécurité à l'échelle mondiale, ainsi que des services de liaison et un appui opérationnel de haut niveau. L'OIM emploie 23 agents de sécurité internationaux hors Siège, et six agents de sécurité régionaux hors Siège basés à Bangkok, au Caire, à Dakar, à Genève, à Nairobi et à Panama.

320. En 2018, 511 incidents de sécurité concernant spécifiquement l'OIM ont été enregistrés. Ces incidents relevaient des catégories de menaces suivantes, établies par le système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS) : criminalité (242), troubles civils (124), conflits armés (60), terrorisme (59) et risques (26). En ce qui concerne la sûreté, 71 accidents de véhicules ont été enregistrés, ainsi que 15 autres incidents considérés comme des événements sociopolitiques et économiques ayant eu des conséquences générales pour la sûreté et la sécurité du personnel, des actifs et des opérations de l'OIM. Le nombre d'incidents de sûreté et de sécurité a augmenté de 22 % en 2018 par rapport à 2017.

321. Dans le cadre de ses mesures stratégiques et techniques de gestion des risques pour la sécurité et de ses responsabilités concernant son obligation de diligence, l'OIM a mis en place le Réseau d'analyse et de communication en matière de sécurité (Security Communications and Analysis Network − SCAAN), un système de sécurité du personnel comprenant une plateforme numérique destinée aux professionnels de la sécurité et une application mobile à l'intention de tout le personnel de l'OIM. SCAAN permet aux utilisateurs d'alerter le personnel de sécurité de l'OIM s'ils sont en danger,

de recevoir des avis de menaces potentielles, et de soumettre des demandes d'habilitation de sécurité. Cette innovation technique de l'OIM constitue une première au sein du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

322. En 2018, l'OIM a donné une formation spécialisée sur des questions de sécurité des Nations Unies à 2 359 membres du personnel de l'OIM et de l'UNSMS et leur a délivré le certificat correspondant. Cette formation est soit obligatoire, soit considérée comme une mesure de prévention et d'atténuation dans le processus de gestion des risques de sécurité. Elle permet en outre de renforcer la confiance et la préparation du personnel déployé dans des lieux d'affectation classés à risque élevé ou dans des situations d'urgence. La formation englobait celle des Nations Unies sur la sécurité et la sûreté en mission, qui est obligatoire dans 31 pays, des cours sur les trousses de premiers soins individuelles et sur la sensibilisation aux questions de sécurité pour les femmes, ainsi qu'une formation à l'intention des points focaux pour les questions de sécurité.

Technologies de l'information

323. Durant l'année, l'OIM a actualisé ses principales politiques et normes relatives aux technologies de l'information. Elle a également renforcé ses outils de collaboration et ses solutions de mobilité en installant Office 365 pour 14 300 utilisateurs dans le monde entier, en créant 109 espaces de collaboration pour des membres internes et externes, et en constituant 155 groupes thématiques sur Yammer, son réseau social institutionnel. En outre, plus de 1 000 utilisateurs ont, chaque jour, communiqué depuis des appareils mobiles ou des postes de travail sur Skype for Business, une solution de visioconférence en nuage, et/ou ont stocké et partagé des fichiers à l'aide de l'application OneDrive for Business. Au total, 470 membres du personnel ont été formés à Office 365, à PRISM et au classement électronique, et 1 500 membres du personnel ont reçu une formation sur la sécurité des mots de passe et la prévention des attaques par hameçonnage.

324. Le système PRIMA pour le Fonds de l'OIM pour le développement a été un outil technologique essentiel pour l'Organisation en 2018. Il permet aux utilisateurs de visualiser des informations sur tous les projets financés par le Fonds de l'OIM pour le développement, y compris les documents relatifs aux projets et des informations sur leur statut. Les bureaux régionaux et le Fonds s'en servent aussi pour surveiller la mise en œuvre des activités dans la perspective d'évaluations sur place. PRIMA est particulièrement utile pour établir des rapports et rappeler aux administrateurs de projet les échéances à respecter. Le système était actif dans le monde entier en 2018, ce qui a permis à l'OIM de recueillir des réactions pour améliorer « PRIMA for All », qui doit étendre PRIMA à tous les projets de l'OIM à l'avenir. En 2018, 121 pays avaient des projets enregistrés dans le système PRIMA pour le Fonds de l'OIM pour le développement.

325. L'OIM a engagé une collaboration avec un fournisseur de services tiers pour préparer la reconfiguration et la mise à niveau de l'intranet de l'Organisation. Dans cette perspective, un premier questionnaire d'enquête a été diffusé auprès d'un groupe restreint de parties prenantes, qui sera suivi d'une enquête à l'échelle de l'Organisation.

326. L'Organisation s'est activement employée à développer des applications mobiles, et a notamment perfectionné MigApp, sa première application mobile. MigApp, qui a remporté en 2018 un prix CIO 100 pour l'innovation, aide les migrants à prendre des décisions en connaissance de cause d'un bout à l'autre du processus migratoire, et entend faire pièce aux innombrables informations erronées qui circulent aujourd'hui sur la migration. L'application existe dans huit langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, italien, portugais et russe). À la fin de 2018, elle totalisait 17 451 téléchargements et 92 500 suiveurs sur les médias sociaux. En 2018, l'OIM a également lancé à l'échelle mondiale MiMOSA Mobile, un outil particulièrement utile pour les

praticiens de la protection et de l'aide aux migrants en raison de ses fonctions d'enregistrement mobiles et de ses capacités de fonctionnement hors ligne.

327. Dans le cadre des mesures prises pour améliorer l'efficacité opérationnelle, l'Unité d'appui mondial aux utilisateurs a réduit son délai de réponse de 80 % grâce au système « follow the sun », qui fournit au personnel en poste à Genève, à Manille ou à Panama une assistance 24 heures sur 24 sur des questions relatives aux technologies de l'information et de la communication. Au titre de ses efforts visant à renforcer sa posture de sécurité informatique, l'Organisation a procédé à des mises à jour de sécurité automatiques sur plus de 13 000 postes de travail dans le monde entier, et 98 millions de cybermenaces (virus, logiciels espions, logiciels malveillants) ont été bloquées par des solutions de sécurité destinées à protéger les utilisateurs partout dans le monde.

Annex I
Statistics relating to IOM staff

Table 1. Number of men and women at the international Professional level (2014–2018)

	2014	2015	2016	2017	2018
Men	526	606	662	788	928
Women	410	456	531	679	841
Total	**936**	**1 062**	**1 193**	**1 467**	**1 769**
Percentage of women	44%	43%	45%	46%	48%

Table 2. Increase/decrease in the number of women at the international Professional level between 2016 and 2018,* by grade

2018	Ungraded	P-1	P-2	P-3	P-4	P-5	D-1–D-2
Men	187	22	223	234	170	56	35
Women	219	12	226	212	117	38	16
Total in 2018	**406**	**34**	**449**	**446**	**287**	**94**	**51**
Percentage of women in 2016	52%	38%	49%	44%	40%	34%	26%
Percentage of women in 2017	52%	31%	52%	46%	41%	36%	32%
Percentage of women in 2018	54%	35%	50%	48%	41%	40%	31%
Change in percentage of women between 2016 and 2018	**+2%**	**-3%**	**+1%**	**+4%**	**+1%**	**+6%**	**+5%**

* Not including the Director General and the Deputy Director General.

Table 3. Number of men and women in the P-5 and higher category (2014–2018)

	2014	2015	2016	2017	2018
Men	78	82	87	88	91
Women	27	32	39	47	54
Total	**105**	**114**	**126**	**135**	**145**
Percentage of women	26%	28%	31%	35%	37%
Change in percentage of women	**–**	**+2%**	**+3%**	**+4%**	**+2%**

Table 4. Increase/decrease in the number of international and national staff in 2018 and previous years

Category	1995	2005	2014	2015	2016	2017	2018
International Professionals	222	667	936	1 062	1 193	1 467	1 769
General Service and National Officers	1 434	4 730	8 127	8 220	8 991	9 511	10 904
Total	**1 656**	**5 397**	**9 063**	**9 282**	**10 184**	**10 978**	**12 673**
Percentage of international Professional	13%	14%	10%	11%	12%	13%	14%

Annex II
General Service staff worldwide by nationality, grade and sex

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Afghanistan					12	31	22	15	4	7	3			50	144	21	123
Albania	2				1	4	3	2	1			1		10	**24**	14	10
Algeria					1		5	1		2				3	**12**	4	8
Angola						1	1								**2**	1	1
Antigua and Barbuda															**0**		
Argentina				1		9	4	11	4	1	3	2		7	**42**	29	13
Armenia						4	3	2			1			4	**14**	7	7
Australia					2	4	13	8	1	1					**29**	19	10
Austria					2	11		7	2					1	**23**	16	7
Azerbaijan				2	2	5	12	3	1	1				3	**29**	13	16
Bahamas															**0**		
Bangladesh	1			2	65	57	52	32	1	37	8	1		212	**468**	115	353
Belarus				1	3	3	4	4	3	1	1			5	**25**	17	8
Belgium					6	11	12	2	1	3	4			4	**43**	27	16
Belize										1					**1**		1
Benin								1						1	**2**	1	1
Bolivia (Plurinational State of)									1					10	**11**	5	6
Bosnia and Herzegovina					1	4	8	2	3		1			125	**144**	64	80
Botswana				1		1	1			1				2	**6**	4	2
Brazil						1	2				1			28	**32**	23	9
Bulgaria				1		7	2	3	2		1		1	20	**37**	21	16
Burkina Faso				5	1	12	7	5		4				2	**36**	11	25
Burundi				15	17	32	18	5		4				13	**104**	38	66
Cabo Verde								1							**1**	1	
Cambodia	1			3	7	10	4	4	2	4	1			1	**37**	23	14
Cameroon				1		17	6		1		1			6	**32**	9	23
Canada						4	2	1		1	2	1		3	**14**	9	5
Central African Republic														11	**11**	1	10
Chad	1			3	1	4	2	6		1				9	**27**	8	19
Chile	1			1	1	6	1	2	1					9	**22**	12	10
China					1	5		3					1	2	**12**	7	5
Colombia	43			31	28	75	36	47	48	40	18	13	3	99	**481**	287	194
Comoros							1								**1**		1
Congo														1	**1**		1
Cook Islands															**0**		
Costa Rica				4	3	4	9	6	3	3	2			19	**53**	36	17
Côte d'Ivoire				6	3	14	2	1			1			20	**47**	19	28
Croatia					3	3	2		1	1				17	**27**	15	12
Cuba						1	1								**2**		2
Cyprus						1	1	1			1			3	**7**	5	2
Czechia					1	2	2				1			2	**8**	4	4

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Democratic Republic of the Congo	1			15	4	26	20	10	2	5				30	**113**	23	90
Denmark															**0**		
Djibouti	2			1	1	7	6	2		3				16	**38**	16	22
Dominica															**0**		
Dominican Republic				2	4	4	2	2	2					18	**34**	21	13
Ecuador				1	2	4	6	3	2					10	**28**	17	11
Egypt	6			4	11	21	24	12	4	11	2			31	**126**	57	69
El Salvador	1			2	1	21	17	6	1	4	4			19	**76**	42	34
Eritrea	2				1	1								10	**14**	9	5
Estonia						1	3			1					**5**	4	1
Eswatini							1								**1**		1
Ethiopia	16			38	63	73	84	30	14	26	2			34	**380**	121	259
Fiji							1							2	**3**	2	1
Finland						5	6	7	2					2	**22**	18	4
France				1	1	5	10	12	3					12	**44**	33	11
Gabon															**0**		
Gambia				1	2	10	18	3		1				6	**41**	14	27
Georgia	2					6	3	1	2	2	2			11	**29**	22	7
Germany					34	25	9	16		3	2			4	**93**	64	29
Ghana	2			6	7	10	19	7	1	1	2			7	**62**	24	38
Greece	2					8	8	4	2	2	1			706	**733**	391	342
Grenada															**0**		
Guatemala						9	4	3		2	1			10	**29**	10	19
Guinea	2			5	4	5	11	2	1	11	1			50	**92**	26	66
Guinea-Bissau				1		3	2	1						7	**14**	4	10
Guyana						4		1		3	1				**9**	6	3
Haiti	13			37	11	38	9	11	2	6	3			13	**143**	44	99
Holy See															**0**		
Honduras	1			4		14	6	5		2				4	**36**	18	18
Hungary					1	3	2	2		1	1				**10**	5	5
Iceland															**0**		
India					2		2	2	1					6	**13**	4	9
Iran (Islamic Republic of)					1	5	3		1	1	1			17	**29**	7	22
Ireland					1		3	4				1		2	**11**	7	4
Israel														1	**1**	1	
Italy				2	10	25	10	5	3	2	4			114	**175**	119	56
Jamaica					1	8		2	1	1				2	**15**	13	2
Japan						1	2	1		1		1			**6**	6	
Jordan	19			11	18	116	46	24	14	8	5			36	**297**	153	144
Kazakhstan	1				2	3	5	5	1	4	2			2	**25**	20	5
Kenya	5			18	19	56	90	26	7	16	7	4		17	**265**	138	127
Kiribati																	
Kyrgyzstan				3	1	5	1	1	2	1			1		**15**	9	6

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Lao People's Democratic Republic								2	1	2	1			5	**11**	7	4
Latvia									1			1			**2**	1	1
Lesotho							1	1							**2**	1	1
Liberia				2	2	4	1		1						**10**	3	7
Libya	1			2		4	2	2	1					20	**32**	9	23
Lithuania							4	2		2	1	1		3	**13**	9	4
Luxembourg															**0**		
Madagascar						1	2			1				4	**8**	4	4
Malawi				1	1	2	2	1		6					**13**	6	7
Maldives														1	**1**	1	
Mali				6	7	14	7	7	1	1				16	**59**	18	41
Malta									1						**1**	1	
Marshall Islands							2	1		1				3	**7**	6	1
Mauritania	1			5	2	7	6	8	1	1	1			4	**36**	11	25
Mauritius						4								2	**6**	3	3
Mexico					1		2							32	**35**	21	14
Micronesia (Federated States of)						1	2	2	1	1				4	**11**	5	6
Mongolia						1	1			1					**3**	3	
Montenegro										2				5	**7**	5	2
Morocco	2				4	18	18	5	1	2	6			25	**81**	41	40
Mozambique	1			2	1	4	1	3		3				15	**30**	15	15
Myanmar				6	11	39	24	9	7	15	7	1		133	**252**	143	109
Namibia				1		1	2	1						1	**6**	3	3
Nauru															**0**		
Nepal	21			8	14	31	31	9	7	8	5	3			**137**	61	76
Netherlands				1	4	1	37	5	1	3	5			6	**63**	34	29
New Zealand							1								**1**	1	
Nicaragua	1					4	2	2		1		1		1	**12**	9	3
Niger	15			11	13	67	36	16	5	8	1			51	**223**	86	137
Nigeria				13	12	68	32	17	1	7				143	**293**	81	212
North Macedonia	1				8	4		1	3	1	1			16	**35**	24	11
Norway					8	3	3	1							**15**	8	7
Pakistan	16			8	32	27	22	8	1	7	2	2		51	**176**	48	128
Palau															**0**		
Panama					1	9	12	8	1	6	6			12	**55**	29	26
Papua New Guinea				4	1	2	9			2	2			15	**35**	15	20
Paraguay												1		12	**13**	8	5
Peru	2			3	8	6	5	4	1		2			14	**45**	22	23
Philippines	2			6	18	82	113	59	31	38	27	7		139	**522**	308	214
Poland					1	6	1	1				1		2	**12**	10	2
Portugal					4	2	1	3		1				1	**12**	9	3
Republic of Korea									1	2			1	5	**9**	7	2
Republic of Moldova					4	4	7	6	2	6		1		12	**42**	24	18

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Romania				2	3	8	6	3		3	1	2		2	**30**	18	12
Rwanda	1			5	4	20	13	2		4					**49**	17	32
Saint Kitts and Nevis															**0**		
Saint Lucia															**0**		
Saint Vincent and the Grenadines															**0**		
Samoa															**0**		
Sao Tome and Principe															**0**		
Senegal				4	4	14	11	16	2		1			22	**74**	26	48
Serbia	1			2	2	7	4	1		1	1			45	**64**	35	29
Seychelles															**0**		
Sierra Leone	3			3	2	1	8	6	1	3			1	1	**29**	4	25
Slovakia					4	15	1	4			1			2	**27**	17	10
Slovenia						2				1					**3**	3	
Solomon Islands														1	**1**	1	
Somalia				7	3	5	23	11	1	5	3			12	**70**	8	62
South Africa	1			4	4	8	9	8	2	3	3			4	**46**	32	14
South Sudan	14			79	97	111	80	15	3	6				60	**465**	101	364
Spain					2	4	3	3	2	1	1	1		7	**24**	16	8
Sri Lanka	7			9	21	27	19	7	1	9	3		1	6	**110**	59	51
Sudan	63			19	13	22	27	17	2	13			1	2	**179**	46	133
Suriname															**0**		
Sweden						1		1				1		1	**4**	4	
Switzerland						8	13	10	3					4	**38**	27	11
Tajikistan				1	2	4	3	3	2	3				12	**30**	13	17
Thailand		9	7	18	49	33	21	5	4	4	4			28	**182**	117	65
Timor-Leste	1					4		1	1	1	2			7	**17**	7	10
Togo						1		2		1				2	**6**	3	3
Tonga															**0**		
Trinidad and Tobago									1					2	**3**	3	
Tunisia				4	2	23	22	7	1	4	1			36	**100**	62	38
Turkey	9			15	23	62	67	31	6	13	9			43	**278**	125	153
Turkmenistan					1		2	1		1				2	**7**	6	1
Tuvalu															**0**		
Uganda	3			13	10	40	7	3	3	9	1			21	**110**	50	60
Ukraine	1			10	7	56	35	27	6	20	2	1		29	**194**	123	71
United Kingdom						4	11	12	2	5				5	**39**	25	14
United Republic of Tanzania	1			11	4	38	23	1		5	2			20	**105**	43	62
United States of America				2	3	34	22	19	14	10		2		8	**114**	67	47
Uruguay						2				1				4	**7**	6	1
Vanuatu							1			1					**2**	1	1
Venezuela (Bolivarian Republic of)					1	1	1	1	1					11	**16**	12	4
Viet Nam	2			2	17	50	10	3	4	7	2	1		4	**102**	75	27

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Yemen	3			7	7	29	14	6	1	5	3			9	**84**	22	62
Zambia				3	1	10	2		1	1				2	**20**	10	10
Zimbabwe	2				2	6	8	6		1				2	**27**	12	15
Country of nationality: observer States, non-member States and other	**Category/Grade**														**Total**	**Sex**	
	G-1	**G-1A**	**G-1B**	**G-2**	**G-3**	**G-4**	**G-5**	**G-6**	**G-7**	**NO-A**	**NO-B**	**NO-C**	**NO-D**	**UG**		**F**	**M**
Bahrain														2	**2**		2
Barbados								1							**1**		1
Bhutan															**0**		
Indonesia	2			4	21	53	114	27	12	13	4	2		20	**272**	145	127
Iraq				25	9	61	58	33	9	21	3	4		76	**299**	90	209
Kuwait														2	**2**	1	1
Lebanon	3			3	14	50	29	8	1	2	4			14	**128**	66	62
Qatar															**0**		
Russian Federation					3	8	10	4	6	5				4	**40**	28	12
San Marino															**0**		
Saudi Arabia														1	**1**	1	
Syrian Arab Republic	2	3		2	4	17	19	8	3	1	2	1		28	**90**	27	63
Uzbekistan					2					1				4	**7**	3	4
Other		1			5	16	4	4	2	1				9	**42**	13	29
Total	**306**	**13**	**7**	**562**	**866**	**2 136**	**1 760**	**886**	**315**	**544**	**211**	**58**	**10**	**3 230**	**10 904**	**5 024**	**5 880**

G: General Service; NO: National Officer; UG: Ungraded positions.

Annex III

Professional staff by nationality, grade and sex

Country of nationality: Member States	Category/Grade											Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	M
Afghanistan						2	2	4		2	**10**	1	9
Albania						2				1	**3**	3	
Algeria								1	1		**2**	1	1
Angola											**0**		
Antigua and Barbuda											**0**		
Argentina						1		2			**3**	2	1
Armenia							1	1			**2**	2	
Australia				2	7	8	11	7		7	**42**	19	23
Austria					1	4	6			3	**14**	6	8
Azerbaijan						1					**1**		1
Bahamas											**0**		
Bangladesh						3	5	2		3	**13**	3	10
Belarus						1	1			1	**3**	2	1
Belgium				1	3	2	10	5		8	**29**	13	16
Belize											**0**		
Benin								1		1	**2**		2
Bolivia (Plurinational State of)					2						**2**	1	1
Bosnia and Herzegovina					1	3	3			2	**9**	4	5
Botswana											**0**		
Brazil						1	2	2		5	**10**	5	5
Bulgaria								2		3	**5**	4	1
Burkina Faso							1			1	**2**		2
Burundi								3		3	**6**	4	2
Cabo Verde											**0**		
Cambodia								1			**1**		1
Cameroon						1		3		2	**6**	2	4
Canada				1	1	12	14	14	1	17	**60**	33	27
Central African Republic							1				**1**		1
Chad							1	4			**5**	2	3
Chile			1					1			**2**		2
China				1		1		1		3	**6**	5	1
Colombia							9	5		4	**18**	9	9
Comoros											**0**		
Congo											**0**		
Cook Islands											**0**		
Costa Rica		1		1	1	5	3			1	**12**	3	9
Côte d'Ivoire					1	1	3	4		3	**12**	2	10
Croatia					1	4				1	**6**	6	
Cuba											**0**		
Cyprus							1			1	**2**	1	1
Czechia											**0**		

Country of nationality: Member States	Category/Grade											Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	M
Democratic Republic of the Congo							3	4	1	1	**9**	2	7
Denmark						1		1		1	**3**	2	1
Djibouti											**0**		
Dominica											**0**		
Dominican Republic							1				**1**		1
Ecuador					1		3	3			**7**	3	4
Egypt				1		4	9	9	2	5	**30**	11	19
El Salvador								1			**1**	1	
Eritrea										1	**1**		1
Estonia							1				**1**	1	
Eswatini											**0**		
Ethiopia						7	7	12	2	9	**37**	9	28
Fiji											**0**		
Finland						2	3	2		2	**9**	6	3
France				2	6	21	18	23	1	35	**106**	57	49
Gabon											**0**		
Gambia								1			**1**	1	
Georgia				1	1	1	2			2	**7**	1	6
Germany			1	2	6	9	10	13	2	6	**49**	29	20
Ghana			2			2	6	4		2	**16**	6	10
Greece					2	1	1	2		2	**8**	7	1
Grenada											**0**		
Guatemala								1			**1**		1
Guinea							1	1			**2**	1	1
Guinea-Bissau							1				**1**	1	
Guyana											**0**		
Haiti							1	5		3	**9**	3	6
Holy See											**0**		
Honduras						1					**1**		1
Hungary			1		1			1			**3**	3	
Iceland											**0**		
India				2	2	2	8	4		5	**23**	12	11
Iran (Islamic Republic of)					1	1					**2**	1	1
Ireland				1		1	2	2		2	**8**	3	5
Israel								1			**1**	1	
Italy			2	6	8	23	32	23		31	**125**	74	51
Jamaica							1				**1**	1	
Japan				1	2	8	13	15		3	**42**	32	10
Jordan				1	2	1	9	10	6	5	**34**	5	29
Kazakhstan						1		1			**2**	1	1
Kenya			1	1	1	5	22	26		22	**78**	32	46
Kiribati											**0**		
Kyrgyzstan						1				1	**2**	1	1

Country of nationality: Member States	Category/Grade											Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	M
Lao People's Democratic Republic											**0**		
Latvia						1					**1**	1	
Lesotho											**0**		
Liberia						1				1	**2**		2
Libya											**0**		
Lithuania							2				**2**		2
Luxembourg										1	**1**	1	
Madagascar							1				**1**		1
Malawi						1				1	**2**		2
Maldives										1	**1**	1	
Mali										2	**2**		2
Malta							1			1	**2**	1	1
Marshall Islands											**0**		
Mauritania											**0**		
Mauritius						2	1	2			**5**	5	
Mexico						1	2	4		2	**9**	3	6
Micronesia (Federated States of)											**0**		
Mongolia							1				**1**	1	
Montenegro											**0**		
Morocco					1		1	2			**4**	2	2
Mozambique					1	1				4	**6**	2	4
Myanmar							2	1		4	**7**	3	4
Namibia											**0**		
Nauru											**0**		
Nepal							11	13		2	**26**	8	18
Netherlands					1	1	6	8		4	**20**	13	7
New Zealand				1		2	1	2		2	**8**	4	4
Nicaragua						3		1			**4**	1	3
Niger							1	8		3	**12**	3	9
Nigeria							1	1		1	**3**	1	2
North Macedonia					1	7	4	3		1	**16**	3	13
Norway						1	2			3	**6**	3	3
Pakistan						1	10	9	2	7	**29**	6	23
Palau											**0**		
Panama						1	1	1			**3**	3	
Papua New Guinea											**0**		
Paraguay											**0**		
Peru					1		2				**3**	1	2
Philippines			1		2	10	23	28	2	18	**84**	43	41
Poland						1	1				**2**	1	1
Portugal	1				3	5	2	1		2	**14**	7	7
Republic of Korea					1	1		5	1	3	**11**	8	3
Republic of Moldova						1				1	**2**	2	

Country of nationality: Member States	Category/Grade											Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	M
Romania						2	2	2		5	**11**	8	3
Rwanda							1	4		1	**6**	4	2
Saint Kitts and Nevis											**0**		
Saint Lucia											**0**		
Saint Vincent and the Grenadines											**0**		
Samoa											**0**		
Sao Tome and Principe											**0**		
Senegal						2	4	5		2	**13**	8	5
Serbia					3	5	5			2	**15**	7	8
Seychelles											**0**		
Sierra Leone						1		2			**3**	1	2
Slovakia						1	1				**2**	1	1
Slovenia										1	**1**	1	
Solomon Islands											**0**		
Somalia								1			**1**		1
South Africa				1		5	2	2		1	**11**	5	6
South Sudan							1	2			**3**		3
Spain					2	3	9	4		10	**28**	19	9
Sri Lanka						1	5	1		7	**14**	3	11
Sudan			1			1	3	4	1	2	**12**	2	10
Suriname											**0**		
Sweden				1	1	2	2	4		5	**15**	10	5
Switzerland				1	4	4	3	6		6	**24**	13	11
Tajikistan						2					**2**		2
Thailand					1	3	4	6	1		**15**	8	7
Timor-Leste											**0**		
Togo								1			**1**		1
Tonga											**0**		
Trinidad and Tobago											**0**		
Tunisia							1	1			**2**	1	1
Turkey						1	2	1		3	**7**	3	4
Turkmenistan						1	2				**3**	3	
Tuvalu											**0**		
Uganda				1		2	4	5		5	**17**	9	8
Ukraine					1			2		1	**4**	3	1
United Kingdom			2	2	2	16	21	10	1	22	**76**	32	44
United Republic of Tanzania								2			**2**		2
United States of America			1	3	15	37	39	26	5	34	**160**	83	77
Uruguay			1	2			1				**4**	1	3
Vanuatu											**0**		
Venezuela (Bolivarian Republic of)										1	**1**	1	
Viet Nam											**0**		
Yemen							1	2			**3**		3

Country of nationality: Member States	Category/Grade											Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	M
Zambia							2	1			**3**	2	1
Zimbabwe						1	11	12	1	10	**35**	9	26
Country of nationality: observer States, non-member States and other	**Category/Grade**											**Sex**	
	E-1	**E-2**	**D-2**	**D-1**	**P-5**	**P-4**	**P-3**	**P-2**	**P-1**	**UG**	**Total**	**F**	**M**
Bahrain											**0**		
Bhutan											**0**		
Indonesia						3	6	6	2	1	**18**	11	7
Iraq						2	2	5		3	**12**	3	9
Kuwait											**0**		
Lebanon				1		2	3	4	2	3	**15**	7	8
Malaysia						1				1	**2**	1	1
Qatar											**0**		
Russian Federation					3	3	3	3		2	**14**	9	5
San Marino											**0**		
Saudi Arabia											**0**		
Singapore										2	**2**	1	1
Syrian Arab Republic							2	7		2	**11**	5	6
Uzbekistan								1			**1**		1
Other						1					**1**		1
Total	**1**	**1**	**14**	**37**	**94**	**287**	**446**	**449**	**34**	**406**	**1 769**	**841**	**928**

E-1: Director General; E-2: Deputy Director General; UG: Ungraded positions.

Annex IV

Number of Member State and non-member State nationalities represented among staff in the Professional category

	2014	2015	2016	2017	2018
Number of Member State nationalities	106	114	117	124	125
Number of non-member State nationalities	8	9	10	7	9
Total nationalities represented	**114**	**123**	**127**	**131**	**134**
Number of Member States	157	162	166	169	172
Percentage of Member States represented	**68%**	**70%**	**70%**	**73%**	**73%**